

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

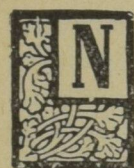
Rédaction et Administration : 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME VIII

QUÉBEC, AVRIL 1927

N° 8

Pourquoi pas ?



NOUS parlions, le mois dernier, du récent jugement rendu par le Conseil Privé dans la cause Canada-Terre-neuve au sujet de la frontière du Labrador. Nous y disions les pertes subies par le Canada, particulièrement par la province de Québec, l'extraordinaire interprétation que le plus haut tribunal de l'Empire donna au mot côte, et terminions en exprimant l'opinion que mieux vaudrait pour nous ne plus nous rendre devant la cour de Londres.

Ce jugement était trop important pour qu'on ne le commente pas un peu partout et qu'on ne le signale pas au moins dans nos parlements.

Il provoqua un intéressant débat à Québec et fit le sujet de vertes remarques à Ottawa. La presse entière se montra étonnée de ses conclusions, et plusieurs journaux le jugèrent d'une façon assez sévère.

Les partisans du maintien de l'appel du Conseil privé s'efforcèrent de l'expliquer, ayant bien soin d'ajouter qu'il était juste et qu'il serait dangereux d'en prendre occasion pour chercher à rompre ce lien qui procure à Londres, un poste de commandement d'une valeur incontestable.

Les partisans de l'abolition des appels le donnèrent en exemple pour établir que nous n'avons rien à gagner à demander à Londres de juger des causes dans lesquelles il peut entrer des préoccupations politiques.

Et le débat se continue.

Que dit-on, en somme, en faveur de l'abolition des appels au Conseil privé ?

Que le Canada est maintenant suffisamment pourvu de tribunaux pour obtenir chez lui toute la justice qu'il cherche ;

Que les appels au Conseil privé causent de grands retards dans l'administration de la justice ;

Qu'au point de vue des droits de la minorité française et catholique la protection du Conseil privé pourrait bien être plus illusoire que réelle.

Qu'étant donné le fait proclamé à la dernière conférence impériale, que les pays formant l'Empire britannique sont tous des pays égaux et également libres de régler leurs affaires intérieures et extérieures, nous devons rompre ce lien qui rend notre autonomie et notre égalité illusoires.

Les partisans du maintien des appels proclament que le tribunal de Londres est parfaitement renseigné même sur nos lois françaises, et mieux placé pour rendre des jugements impartiaux. Ils ajoutent que le Conseil privé est le meilleur gardien des droits des minorités, particulièrement de la minorité française, et qu'en laissant l'interprétation de la Constitution aux seules cours canadiennes nous mettons en danger même la survie de la langue française.

*

* *

Il serait difficile de nier que notre pays soit suffisamment pourvu de tribunaux pour obtenir justice chez lui comme peuvent l'obtenir les autres pays autonomes. Il serait difficile de nier

encore que le voyage à Londres retarde beaucoup, dans bien des cas, l'administration de la justice.

Il serait difficile d'affirmer, par contre, que le Conseil privé ait été cette forteresse que l'on dit pour notre minorité. Dans un seul cas il a intréprété la Constitution à notre avantage, dans celui du Manitoba ; mais comme ce tribunal n'a pas à sa disposition les moyens de faire exécuter ses jugements, son interprétation ne fut pas acceptée par le Manitoba, qui s'empressa d'agir comme s'il avait gagné sa cause sur tous les points.

Dans la plus récente cause d'Ontario, il est vrai qu'il déclara illégale la petite commission créée par le gouvernement de Toronto pour administrer la commission scolaire catholique d'Ottawa, mais dans un jugement voisin il affirma que le Règlement XVII était légal.

Et il y en a d'autres.

Les cours canadiennes ne pourraient guère nous être plus défavorables.

Si nous avons maintenu le catholicisme et le français au Canada, il faut bien nous rappeler que c'est parce que nous, les principaux intéressés, l'avons voulu. L'Institution Royale n'a pas été vaincue par Londres, mais par les Canadiens français ; le Règlement XVII a été approuvé par Londres, et les Canadiens français n'en voulant pas, il rate son coup.

D'ailleurs, si nous avons absolument besoin d'un tribunal extérieur, dans certains cas, ne pourrions-nous pas recourir à celui de la Société des Nations ? Nous payons pour son maintien et nous pourrions sans doute nous en servir comme tous les autres membres.

Thomas POULIN.

DISTRACTION DANS SA PRIÈRE

La fillette d'un médecin fait sa prière du soir. Son père et sa mère sont grippés.

L'enfant répète après sa vieille bonne :

— Mon Dieu, guérissez papa...

LA BONNE.— Et puis... ?

— Guérissez maman...

— Et puis...

— Et puis... guérissez, guérissez tout le monde. Et... et... non, pas tout le monde, papa n'aurait plus de clients.

Les souhaits du vieux marin

— “ Ainsi, père Leguen, c'est bien fini?... Vous ne voulez plus que je vous en parle?... ”

— Non, mille bordées ! Je vous ai dit, ma chère sœur, que vous perdiez votre temps ; j'ai eu quatre enfants, moi : deux garçons qui sont restés au Tonkin pendant la campagne... la petite Rose, que vous aviez chez vous à l'école, et que cette mauvaise fièvre... (ici, la grosse voix s'enroue) que la fièvre nous a prise, quoi ! après ses Communions... et puis mon fils Coentin... Mais celui-là, voyez-vous, quand il est entré du service et que nous pensions, la mère et moi, lui donner le bateau, et l'avoir pour la consolation de nos vieux jours, il s'est enfui à la ville ! Il préférerait aller manger son pain dur là-bas pour épouser je ne sais quelle ouvrière à chignon pointu, avec des talons hauts comme des quilles de chaloupe... Et jamais, vous m'entendez bien, jamais nous n'avons rien su de lui, si ce n'est quand il a fallu payer leurs dettes. Misère de misère ! Élever ses enfants, se tuer de travail pour en obtenir ça ? D'ailleurs, quand ma pauvre femme a trépassé de chagrin, j'ai déclaré, moi, devant sa dépouille, que je n'avais plus de famille ! Vous dites que le garçon est mort, que sa brodeuse est morte, que leurs petits sont à la rue... Eh ! bien, mettez-les à l'hospice, mettez-les aux enfants-trouvés, mettez-les où vous voudrez, mais quant à les recevoir dans ma maison, jamais ! J'aimerais mieux aller me noyer sur la grève... Et puis, c'est assez parlé de ces choses : il faut que j'arrose mes dahlias.

— “ Pauvre, pauvre homme ! ” dit la Sœur, dont le bon regard était plein de tristesse : “ Non, je n'insisterai pas davantage. Adieu, père Leguen. Mais, tenez, encore un mot : vous êtes content de crier votre rancune et de rendre le mal pour le mal ; seulement, c'est votre misère que vous forgez ! ”

Bien sûr, je suis venue vous trouver dans l'intérêt des trois innocents qui ne sont pas responsables de la faute du père. Il l'a bien expiée, d'ailleurs, l'infortuné, et la pauvre petite femme aussi, qui est partie, le cœur déchiré d'abandonner ses orphelins... Mais ce que j'en ai fait, c'était pour vous autant que pour eux... Vous voulez donc finir là, dans cette chambre, sans une parole d'affection, sans le bon Dieu non plus, puisque vous l'avez renié en même temps que votre fils?... Voyons, mais ce doit être épouvantable d'avoir le remord tout seul à son chevet quand on s'en va !

— Ceci, mille millions de goélettes ! c'est mon affaire !

— Oui, oh ! oui... Quelle terrible parole vous venez de prononcer... Enfin, pour les petits, je les conduirai ce soir à l'hospice. J'ai tout essayé pour les garder chez nous, mais l'orphelinat reçoit déjà plus d'enfants qu'il n'en devrait abriter... Je m'en vais, père Leguen, soyez tranquille !..."

Cette conversation avait lieu sur la falaise, la Sœur et le vieux Breton debout au seuil d'une avenante maisonnette enguirlandée de pois de senteur, propre comme un sou neuf, ou comme un bateau. Du premier coup d'œil, on discernait là une demeure d'ancien marin. Par la fenêtre grande ouverte, les regards, plongeant dans la vaste cuisine, entrevoyaient des rideaux éclatants de blancheur, des cuivres étincelants comme à bord d'un cuirassé. Sous le soleil de mars déjà très brillant, les vitres renvoyaient des gerbes de lumières. Et le jardin, quel endroit délicieux ! Il était célèbre dans tout le pays, le jardin du père Leguen, avec ses beaux carrés de choux bordés de pâquerettes, ses roses grimpantes et ses massifs de dahlias et d'immortelles. A vrai dire, le terrible vent de la côte tordait les pommiers jusqu'à leur donner l'aspect de lutteurs trapus, ramassés sur eux-mêmes ; seulement ils gagnaient en force et en étendue ce qu'ils perdaient en hauteur ; on imaginait par avance l'ombre fraîche que fourniraient, en été, leurs branches touffues, les centaines de pommes vermeilles cachées comme des grenats sous le feuillage...

Et tout au loin, à l'horizon, l'immense mer bleue ondulait très calme sous un ciel clair. Une petite brise agitait la cornette de Sœur Marie-Joseph et les cheveux blancs de son interlocuteur, un grand vieux, sec et robuste, un peu courbé sous le poids de l'âge et de ses mystérieux chagrins...

En dépit de ses résolutions farouches, on sentait percer dans ses manières un certain respect. Aussi réprima-t-il de son mieux un geste irrité quand la sœur, déjà engagée dans l'étroit chemin de la falaise, fit soudain volte-face et revint auprès de lui.

D'un mouvement rapide, elle avait extrait de sa manche un rouleau enveloppé soigneusement. " Il ne sera pas dit, reprit-elle très vite, que je vous laisserai tout à fait seul. Voici une image de saint Joseph que M. le Recteur vient de me donner pour notre école. C'est vous qui l'aurez !... Si, si, père Leguen... Je ne demande pas de prières, je vous supplie seulement de la placer dans votre chambre, en souvenir de Marie-Rose ! Est-ce promis ?... "

Elle avait touché la corde sensible... Le vieux grommela un acquiescement, avec un merci bourru ; ils se séparèrent cette fois définitivement.

Et Sœur Marie-Joseph s'en alla, suivant le rivage ; elle ne voyait même pas les petites vagues bordées d'écume qui venaient chanter

à ses pieds. Plongée dans sa prière, elle disait avec ferveur : " Mon saint Patron, j'ai fait ce que j'ai pu ! C'est à vous d'agir maintenant. Je commence une neuvaine et mets la chose entre vos mains.

.....

Quand il eût béché huit plates-bandes à grands coups furibonds, le père Leguen, l'esprit calmé, les nerfs détendus, rentra dans sa cuisine. La première chose qu'il vit sur la table fut le rouleau de papier brun, et cette vue ne le mit pas de bonne humeur, vous pouvez m'en croire... Mais il n'avait qu'une parole : empoignant son marteau et quatre clous, il déplia l'image, la plaça au mur, pan ! pan ! dans le coin le plus obscur de la chambre, sans même la regarder. Alors, machinalement il recula de trois pas pour juger de l'effet produit, et...

Quel bon, quel doux et vénérable visage lui apparaissait sur un fond de verdure ! Intéressé, sans vouloir en convenir, il se mit à marmotter dans sa moustache en rangeant sa ferraille : " Il était rudement plus vieux que moi, saint Joseph, quand on lui a donné l'Enfant à garder !... C'est dur, tout de même, à cet âge, de se trouver un si petit Gas sur les bras... " Pourtant, un second coup d'œil lui prouva que le saint Charpentier ne paraissait ni accablé ni soucieux ; bien au contraire, il buvait du regard son petit Jésus, un délicieux bambin aux membres fourmillant de fossettes.

Et là-dessus, le père Leguen s'en alla jeter son filet.

.....

Oh ! le charmant tableau d'intimité qu'ils font tous deux, l'Enfant et le Père adoptif, quand notre marin revient de la pêche... Dans l'ombre croissante qui envahit la muraille, on aperçoit tendre et lumineuse, la petite main divine caressant la barbe blanche... Non ! mais il a une façon de serrer son bouquet de tulipes dans ses doigts potelés, ce petit Jésus !... Il n'y a pas besoin d'être grand clerc pour savoir ce qu'il en fera... Et saint Joseph le devine aussi, car un très léger sourire naît sur ses lèvres... C'est bigrement gentil, un petit enfant !...

Fatigué, le père Leguen s'assied dans son fauteuil de paille, en face de la gravure. " Il a travaillé dur, en effet, le saint homme, pour élever son Messie ; mais le voir grandir près de lui, quelle consolation ! Et, plus tard, au moment... eh ! oui, au moment du trépas, quand le Sauveur a posé sa main sur le vieux front, comme jadis, il dut se sentir divinement calme et réconforté, saint Joseph ! "

Il y a quelque chose de curieux dans le cas du père Leguen. Ce Breton n'a pas mis les pieds à l'Église, depuis le départ de son fils, et les récits de l'Évangile sont restés burinés dans sa

mémoire. Il sait par cœur l'histoire du Charpentier de Galilée ; son ancien bateau, d'ailleurs dont vous voyez là-bas une reproduction en miniature, fidèle à faire crier d'admiration, ne s'appelait-il pas le Saint-Joseph ! un désir d'Anne-Marie, sa défunte femme...

Aussi, quand, machinalement, il évoque cette circonstance où le Père nourricier pleurait son Enfant disparu, elle se déroule à son esprit d'un seul jet : Le Christ agissait en Dieu, en Messie, en demeurant dans le temple ; mais qui donc exigeait la rançon des larmes de ses parents ? Le salut du genre humain, bien entendu... Bizarre que saint Joseph ne se soit pas mis — cinquante milliards d'écoutes ! — en fureur contre ce diable de genre humain !... Pas une malédiction ni une plainte dans sa bouche ; et pourtant, c'est l'Évangile qui le raconte, la Vierge et lui ne comprirent pas, à cette heure, l'explication de leur divin fils...

“ Qu'est-ce qui m'arrive de penser à tout cela ? Je deviens fou !... ” et notre songeur bondit hors de son fauteuil. “ Vieux Leguen, tu commences à radoter... Allons tremper la soupe ! ”

Ce qui n'empêche pas que le soir, allongé dans son alcôve, il se voit subitement, dans quelques années, ou peut-être dans quelques mois, à cette même place, tout raide, inondé d'une sueur froide... Et près de lui, un spectre maigre aux yeux hideux ricane : Je suis le Remords... Sapristi, elle aurait pu rester chez elle, avec ses aperçus, la Sœur Marie-Joseph !... Il se débat tout engourdi... “ Je pourrai toujours appeler à l'aide le bon Saint, là-bas... ” Oui, à la condition que son petit Agneau ne pleure plus sur toi, pauvre homme... Et ce petit Agneau disait : “ Tu ne pardonneras pas sept fois à ton frère, mais septante fois sept fois... ”

Depuis ce jour, c'est la vérité, saint Joseph et son doux Enfant devinrent l'obsession du père Leguen. Ah ! la promesse faite au nom de la petite Rose, comme il l'aurait bien retirée maintenant ! D'ailleurs, ôter l'image eût été un médiocre adoucissement à ses tortures, car il les voyait partout à cette heure, silencieux et d'une intarissable éloquence !... Dans le jardin, les choux montaient, les dahlias penchaient, c'était une pitié. Un jour même, on vit — détail horrible — un rien de vert-de-gris déshonorer l'antique bassine aux confitures. Bref, dans cette maison modèle, tout allait de travers !

Enfin, comme le 19 mars arrivait, que la neuvaine de la chère Sœur était près de finir, saint Joseph résolut de mener rondement les choses.

Au matin de la fête, le père Leguen, qui n'avait guère dormi de la nuit, descendit, la tête en feu, pour faire un tour de grève. Quand

il revint dans sa chambre, il prit à poignée ses cheveux blancs, pensant délirer pour tout de bon...

Sur le grand lit à courtines rouges, le petit Jésus, descendu de son image, dormait bien tranquillement...

Ou plutôt non, en y regardant de près, on croyait voir deux petits Jésus : celui qui souriait là-haut, dans les bras de saint Joseph ; puis une copie vivante et très fidèle, reposant à la place même du vieux marin.

Mais quand les yeux de ce hardi marmot s'ouvrirent, Leguen y vit un peu de ciel et beaucoup d'innocence, rien de la profondeur infinie du divin regard... Il comprit que celui-là était seulement un petit racheté...

Bien ravissant, par exemple ! Ce poing fermé, pétri de plis et de trous que le pêcheur soulève sur un doigt avec précaution, quelle merveille ! Et voilà qu'un soupçon de risette se fait jour sur la petite bouche en fleur...

A ce moment précis, la porte grinça légèrement, livrant passage à deux nouveau-venus : une fillette, sa longue natte dorée tombant au bas de la robe noire, et un garçon plus jeune, dont les yeux bleus, exprimaient beaucoup de crainte, et une ombre de malice... Mais le père Leguen, perdu en plein rêve, ne pouvait plus s'étonner de rien...

Le voyant immobile, ses visiteurs s'enhardirent, avancèrent d'un ou deux pas... Il se ressaisit brusquement et se disposait à énoncer un nombre formidable d'accessoires maritimes, quand une ressemblance étrange, discernée sur le visage suppliant de la fillette, lui brisa la voix... Il put demander seulement, d'un ton étranglé, le bras tendu vers le lit : “ Qui est celui-ci ? ”

— C'est Michel, Monsieur ! ” balbutia la petite.

“ Ah ! c'est Michel, je suis bien aise de l'apprendre ! ” ricana Leguen. Seulement, malgré tous ses efforts, il n'arrivait pas à ricaner longtemps...

Un silence écrasant tomba sur le groupe ; à la fin, la fillette, rassemblant tout son courage, se mit à joindre les mains : “ Moi, je suis Manette, et voilà mon frère Paul, et nous sommes venus vers vous parce que nous n'avons plus ni papa ni maman, personne... C'est une grande de l'orphelinat qui a dit que vous habitiez ici... Nous sommes les petits Leguen... — Ah ! c'est naturellement la chère Sœur qui vous envoie ! — Non, Grand... non, Monsieur ”, fit Manette effrayée ; “ elle n'en sait rien, la chère Sœur ! — On a parti de chez cette vieille femme de l'hospice ”, ajouta Paul, venant au secours de son aînée, “ parce que les petits enfants y sont malheureux... Même qu'on a eu bien du mal pour s'en sauver et pour apporter le petit frère... ”

Jamais vous n'avez vu un marin dans l'état du père Leguen ! Et il se gardait terriblement, allez ! de se tourner du côté de la gravure... Enfin, au moment où, par un coup d'énergie désespérée, il s'élançait pour jeter tout ce monde dehors, les deux effrontés fondirent dans ses bras, serrant son cou, embrassant sa vieille barbe... Grand-père, oh ! non grand-père, ne nous chasse pas ! Je serai votre petite ménagère ! Je sais déjà travailler dans la maison... Et puis, c'est papa et maman qui vous le demandent... Ils ont tant pleuré de vous avoir fait de la peine... Et c'est la fête de saint Joseph aujourd'hui, grand-père ! votre fête et celle du vieux bateau, disait mon papa ; nous vous avons cueilli un bouquet, regardez ! — Je t'aimerai tant que je pourrai ! criait le garçon, et je serai sage ! Tu ne vas pas nous renvoyer, dis ?... ”

Comme un homme qui se noie, le pêcheur leva la tête éperdument... Un brillant, un glorieux rayon de soleil faisait resplendir la sainte image... Le petit Jésus et son gardien lui souriaient à l'envi, si bons, si encourageants que, ma foi ! il fondit en larmes... Il courut au bébé, le prit avec ses deux aînés tremblants d'espoir et d'épouvante, et vint tomber à genoux devant la muraille :

“ Tenez, saint Joseph, criait-il, puisque c'est votre fête, je vous offre tout : les petits, le

bouquet et mon vieux cœur ! Je viens vous dire là, que c'est oublié, la rancune... Et je suis content — si content ! que vous l'ayez emporté à la fin... ! ”

.....

Deux heures plus tard, quand Leguen fit son entrée à la grand'messe, droit comme un mât de beaupré, un peu rouge, un enfant à chaque main, M. le Recteur et son bedeau, les chantres et Sœur Marie-Joseph pensèrent tomber à la renverse... Mais la sainte Fille se remit la première ; et, comme les fidèles se répandaient sur le parvis, au son des cloches, elle vint au vieux marin, un brin embarrassée, tout émue et toute souriante...

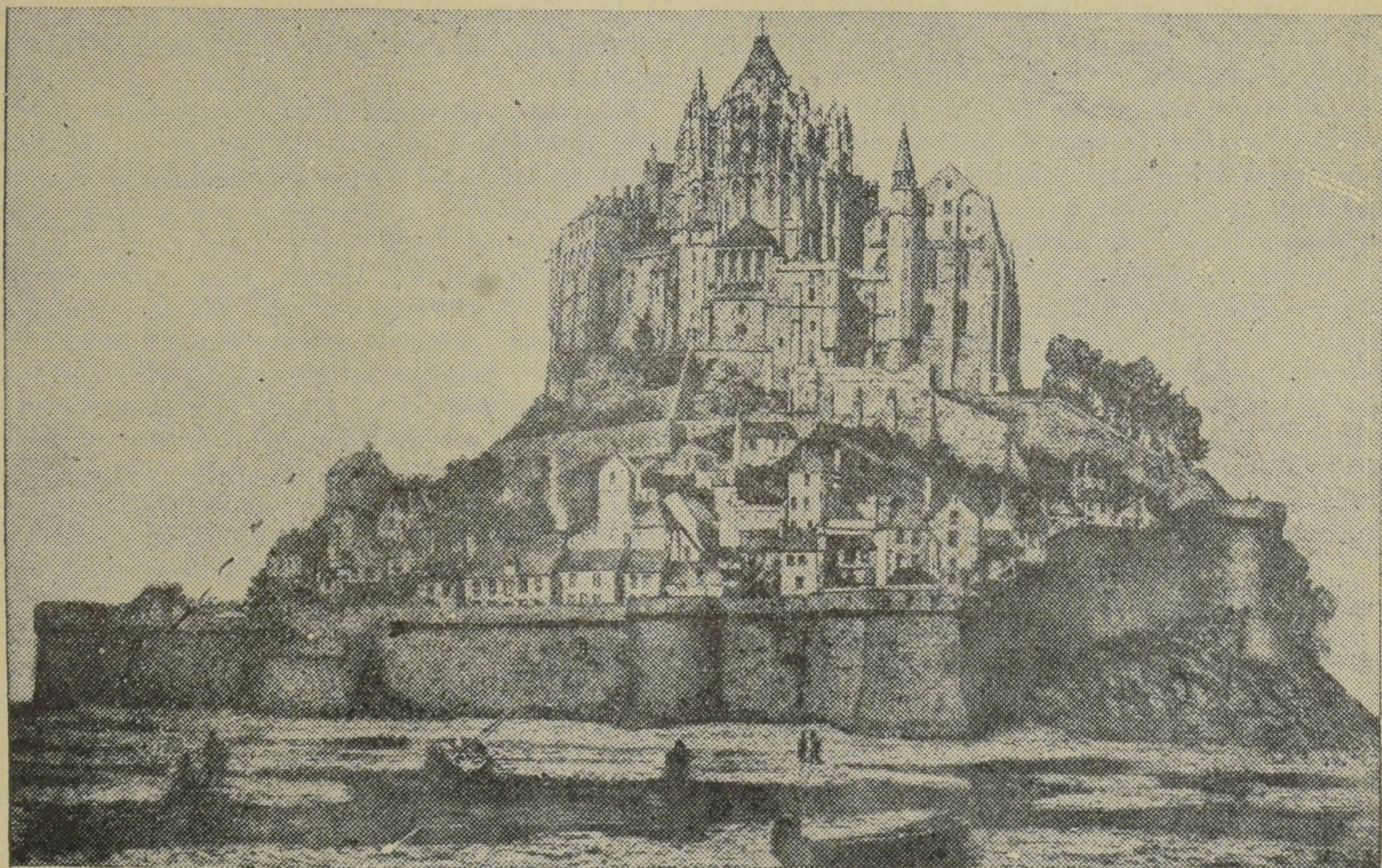
— Eh ! bien, père Leguen ?...

— Eh ! bien, ma chère Sœur, vous croyez qu'elle venait du presbytère, votre image... Je suis sûr, moi, qu'elle arrivait du paradis, et que le bon Dieu l'avait *miraculée* ; c'est égal, il ne fait pas les choses à demi, saint Joseph ! A la rigueur, j'aurais pu désirer un marmot pour me tenir compagnie... lui m'en a fait prendre trois !

“ Et vous voyez, ajouta-t-il en s'épanouissant, nous sommes venus tout de suite lui dire merci ! ”

C. LILET.

(*Propagateur de la dévotion à S. Joseph.*)



LE MONT SAINT-MICHEL SUR LES CÔTES DE LA NORMANDIE, EN FRANCE

La fresque inachevée

(suite)

III



JACQUES rentra au palais, en proie aux soucieuses réflexions que l'on devine. Les paroles de la jeune fille lui faisaient pressentir un péril inconnu, et l'artiste, se souvenant aussi de ce qui lui avait été dit chez Perez, ne laissait pas que d'éprouver une certaine inquiétude.

Don Basilio pressentit-il cette humeur assombrie? . . . Peut-être, car il fit tous ses efforts pour égayer le peintre. Le repas, délicat et recherché comme toujours, prit des allures de festin grâce aux vins généreux dont le valet de chambre, sur un signe du Maure, se montra prodigue. Le zérès, le malaga, l'alicante sucré remplirent tour à tour le verre de Jacques. Mais celui-ci, prudent, y trempa à peine ses lèvres, imitant le comte, qui ne buvait pas autre chose que de l'eau ou de la citronnade qu'on lui servait glacée.

A mesure que le repas s'avavançait, un énervement sans cesse croissant gagnait le peintre. Il lui tardait de voir se préciser la menace et de pouvoir se mesurer face à face avec le mystérieux danger. Mais pour le moment le visage jaune du comte n'exprimait que la béatitude qui suit un bon repas, et les yeux demi-fermés il savourait son café à petites gorgées en guettant le jeune homme. Ce fut celui-ci qui brusqua les choses.

— Je serais désireux, Senor, dit-il, de voir au plus tôt les fresques dont vous m'avez parlé ; ainsi il me sera possible d'étudier ce qui a été fait déjà et de vous soumettre un plan d'ensemble avant d'entreprendre mon travail.

Le comte se leva avec lenteur, comme une panthère que l'on dérange et qui s'étire.

— Soit ! . . . répondit-il nonchalamment ; suivez-moi.

Au sortir du salon, il ouvrit une porte que Jacques Marine n'avait encore jamais franchie. Les deux hommes pénétrèrent dans une large galerie aux murs tapissés de portraits et de panoplies d'armes arabes. Les portraits, dans de riches cadres, représentaient tous de jaunes et astucieuses figures coiffées de turbans maures ; en passant, le comte Basilio les désignait au jeune Français :

— Voici mon père ; voici mon grand-père. Tenez, sur ce portrait, mon trisaïeul a le poignard que lui donna son ami Abd-el-Kader, et voilà ce poignard dans cette panoplie à côté. Ce vieillard à barbe blanche est le fondateur de notre dynastie, le premier kalife maure installé dans ce palais où sa lignée subsiste encore.

Jacques Marine se sentait oppressé, comme si tous les durs regards de ces figures peintes fussent venues en réalité le défier, tandis qu'il passait.

— Le tableau que vous avez commencé ce matin sera placé ici, dit Don Basilio, désignant une place vide à la cimaise.

Ils arrivaient devant une porte de bois noir cloutée de cuivre et surmontée de délicats panneaux de plâtre sculpté dans le goût marocain.

— Voici la salle des fresques, dit le comte en ouvrant brusquement le lourd battant de cette porte.

Jacques entra d'un pas ferme, et d'un seul regard embrassa la salle immense, où s'étalait toute la gamme des couleurs.

Il restait peu de chose à peindre : le mur du fond, seul, était blanc. Tout le reste portait un éclatant chef-d'œuvre divisé en panneaux successifs, et dont l'admirable beauté resplendissait à la clarté des grandes fenêtres ogivales.

— C'est une vaste composition d'ensemble, expliqua le comte, qui a pour titre : le triomphe de Mahomet. Jamais pareille œuvre n'avait été tentée jusqu'ici, les peintres mahométans ne traçant que des arabesques décoratives et ne reproduisant pas de figures humaines.

Il fit une pause, fixa sur le jeune homme un regard acéré et reprit :

— Il plut à mon père d'atteler un peintre chrétien à cette tâche. Mais le peintre n'a pas pu en venir à bout : la mort l'a arrêté trop tôt. Il me plaît à moi, que ce soit vous qui terminiez l'entreprise, et en échange je vous ferai riche et célèbre.

Jacques regarda le Maure, et pensa que si un jour il avait à peindre la tentation de Jésus, cette démoniaque figure gravée dans sa mémoire lui servirait de modèle pour créer un expressif Satan.

— Dès que cette œuvre sera finie, reprit le comte, je vous ferai visiter l'Espagne et toutes ses richesses artistiques. Je vous fournirai les moyens de peindre vingt, cinquante, cent merveilleux tableaux! . . . Quelle exposition vous ferez alors en rentrant à Paris, Monsieur Marine! . . . Cette exposition, c'est moi qui l'organiserai, moi . . . et vous verrez! . . .

Les yeux du Maure flambaient ; son teint fouetté de bile devenait verdâtre.

— Vous serez mon ami, poursuivit-il, un ami comblé de tous les dons de la fortune. Il vaut mieux être mon ami que mon ennemi, allez! . . . Ceux qui ont repoussé nos avances s'en sont toujours repentis . . .

Une menace grondait dans la voix mielleuse, et le jeune homme pensa au peintre qui était mort ici, jadis, d'un accident mystérieux . . . Il pensa aussi aux yeux dorés qui tantôt lui avaient crié un adieu si pathétique, et son cœur se serra de l'étau cruel des pressentiments . . .

Le Maure expliquait à son hôte les diverses parties de la fresque.

— Voici, dit-il, la *prière au désert*, sous le soleil couchant.

— Il y a là une lumière admirable !... s'écria Jacques s'efforçant de garder son sang-froid.

— Ici, c'est la *louange de Mahomet chantée par les mosquées* : voyez plutôt Cordoue au temps de sa splendeur, avant qu'elle soit salie par le culte chrétien...

Jacques serra les dents et se tut.

— Là, Grenade, et là Constantinople... C'est beau, n'est-ce pas?...

— Votre peintre était documenté, répondit simplement le jeune homme.

Don Basilio inclina la tête et sourit.

— Je lui ai fait faire d'admirables voyages, dit-il ; je ne lésine jamais.

Il entraînait le Français plus loin.

— *L'enseignement du Coran dans une médersa*, annonça-t-il ; quelle beauté a ce décor, n'est-ce pas?... Ces vieilles pierres, quelle couleur?... Et l'eau de ce bassin, quels reflets?... La fresque suivante, qui fait pendant à la *prière du désert*, est intitulée : *la prière à la mosquée*. Regardez toutes ces faces graves, quels merveilleux types !... Quant à la mosquée, c'est celle de Moulay Idriss, une des plus belles de Fez.

— Tout cela est admirablement traité, murmura Jacques.

— Oui, ce pauvre Limieux avait du talent !... fit négligemment le comte ; mais vous en avez plus que lui, et je suis persuadé que la page finale sera une œuvre magistrale, plus belle que tout le reste.

— De quoi donc est mort ce peintre, au juste ? demanda hardiment le jeune homme.

Don Basilio lui jeta un regard de souriante ironie.

— Cela vous intéresse?... dit-il avec douceur ; eh bien ! il est mort tout bêtement, il y a quinze ans, pour avoir imprudemment manié les armes d'une des panoplies que vous avez vues près d'ici. La blessure, d'abord insignifiante, s'est envenimée, et il fut emporté par le tétanos. C'était un brave garçon, quoique un peu têtue à notre gré ; il avait pour toute famille une petite fille de huit ans qu'il avait amenée ici... et que mon père a gardée. On l'a élevée, instruite. Mon père est mort : je continue sa bonne œuvre...

Le regard devint aigu, tombant lourdement sur le peintre, tandis que Don Basilio achevait en riant :

— C'est maintenant la demoiselle de compagnie de ma pupille ; vous avez causé avec elle hier et ce matin ?...

Jacques, éperdu, ne sut que répondre ; il regarda avec terreur ce visage qui ricanait.

— Vous avez de bons espions, fit-il avec mépris.

— Je sais toujours à quoi m'en tenir, fit le comte d'un ton doucereux ; et vous aussi, vous savez à quoi vous en tenir maintenant, n'est-ce pas?... Vous serez moins sot que Limieux, et vous apprécierez un Mécène généreux qui ne cherche qu'à satisfaire *tous* vos désirs?... Allons, venez, que je vous explique le sujet de ma dernière fresque...

Ils étaient debout devant le mur blanc.

— Ici, dit Basilio d'une voix nette qui ordonnait, ici, vous peindrez Mahomet dans sa gloire. Nous irons, s'il le faut, jusqu'au fond du Maroc pour trouver une belle tête de patriarche, digne de vous servir de modèle. Vous l'installerez sur un trône d'or, et autour de lui vous peindrez la foule des Turcs, des Arabes et des Maures. Car autour de Mahomet, il n'y a pas des Turcs, des Arabes ou des Maures : il n'y a que des musulmans.

Très calme, sentant d'instinct que la minute du péril était proche, Jacques se raidit en écoutant cette voix autoritaire. Don Basilio acheva, appuyant sur les mots :

— Devant le Prophète, je veux voir, brisés, les emblèmes de toutes les civilisations anciennes et modernes, les drapeaux de toutes les nations, et sous ses pieds vous mettrez, écrasée, une croix...

— Non !...

La réplique du peintre était tombée coupante, avec un calme et une netteté qui firent tressaillir le Maure.

— Non, répéta-t-il ; ce que vous exigez là est un sacrilège, un acte impie, un blasphème écrit, une lâcheté !...

La figure bilieuse de Basilio devint livide ; et comme il serrait les mâchoires pour contenir les éclats de sa fureur, cette face fut aussitôt un masque horrible, une tête de vampire issue d'un cauchemar.

— Pensez à la fin de Limieux, grogna-t-il ; lorsqu'on est entré ici et que l'on a connu mes projets, on ne sort plus avant de m'avoir obéi !... Je ne vous aurais pas ainsi brusqué, si cette folle de Silvaine n'avait pas bavardé comme elle l'a fait.

Jacques regarda le mur blanc. Le père de la jeune fille aux yeux d'or était donc mort assassiné devant ce mur, sur lequel il avait refusé d'afficher une apostasie ! Comme il avait dû souffrir à la pensée de cette petite Silvaine de huit ans, qu'il laissait aux mains de son bourreau !... Ô pauvre martyr inconnu !...

Quinze ans après, son frère en art et en croyances était prêt à mourir aussi, et non moins torturé, puisqu'il laisserait encore Silvaine aux mains de Don Basilio. Il prononça :

— J'ai dit non, Señor comte ; je ne reviens jamais sur ce que j'ai dit.

Le Maure déjà s'était ressaisi ; sa face livide n'exprimait plus de la rage, mais seulement un froid dédain.

— C'est bien. Vous pouvez vous retirer dans votre chambre.

Jacques s'inclina et s'en fut d'un pas ferme...

Son cœur battait. Quel assassin allait surgir dans la galerie?... Quel piège, quelle oubliette, s'ouvrir sous ses pieds?... N'importe quel combat eût été préférable à cette attente atroce, à ce jeu surnois du chat et de la souris. Mais parce qu'il était fier, il regardait avec défi les panoplies d'armes peut-être empoisonnées, et les portraits d'où tombaient de durs regards fascinateurs. Enfin, il parvint au salon où le jour coulait des rayons obliques, et s'apprêtait à le traverser, lorsqu'une forme féminine surgit d'un coin obscur et s'élança à sa rencontre. Il reconnut les yeux d'or, tout élargis d'effroi.

— Vous avez vu?... Vous avez vu?... balbutia Silvine Limieux presque défaillante. Il la soutint.

— Oui, j'ai vu les fresques que votre père refusa de terminer.

— Ah ! vous savez?... gémit-elle ; pauvre, pauvre papa !... Et vous?... et vous, dites...

— Moi, j'ai refusé aussi, bien entendu, poursuivit-il avec calme.

Elle lui saisit la main, et avant qu'il ait pu prévoir son geste, elle la baisa avec élan.

— Alors, vous mourrez, sanglota-t-elle. Ah ! pourquoi n'ai-je pas osé parler, vous avertir le premier jour, sous la charmille !...

— Nous étions espionnés, répondit-il ; peut-être même en ce moment... Allons, adieu, Mademoiselle..., ajouta-t-il plus haut, s'arrachant de ces petits doigts douloureux qui s'efforçaient de le retenir.

Rentré dans sa chambre, il eut une seconde d'accablement atroce qui le jeta en sueur, presque inanimé, sur son lit. Mais il se redressa vite : Dieu seul pouvait le tirer de là. Il fallait prier, réfléchir, peser les chances de secours... Et d'abord, pourquoi ne pas sortir, courir chez Perez, instruire les autorités de Séville de l'étrange aventure?...

Il se précipita sur la porte : elle était fermée à clé.

Il s'élança vers la fenêtre : une grille de fer, descendue comme une herse, s'encastrait étroitement dans les rainures qu'il avait remarquées.

Don Basilio, kalife des temps modernes, faisait bien les choses.

IV

Le souvenir de longs jours d'horreur avait jusqu'ici pesé sur Silvine comme la dalle d'un sépulcre. Peu à peu elle s'était affaiblie, enlisée, n'osant plus réagir contre une destinée trop amère, et sentant bien qu'elle était la prisonnière de don Basilio jusqu'à la fin de sa pauvre vie. A qui se plaindre?... Elle ne sortait que surveillée, pour se rendre aux offices, ce qui lui valait d'ailleurs la malveillance des serviteurs

du palais, tous incroyants. Elle n'avait aucun grief plausible contre le comte, aucune preuve du crime que le pauvre Limieux, en expirant, avait confié à sa petite fille éplorée !...

L'apparition de Jacques Marine dans ce décor détesté fut comme une bouffée d'air pur dispersant des miasmes : Silvine se sentit revivre. Elle avait, à la longue, assez appris la langue arabe pour pouvoir comprendre les conversations qui s'échangeaient entre don Basilio et sa pupille. Ce fut ainsi qu'elle connut les projets du comte, et comprenant aussitôt que le drame ancien qui l'avait faite orpheline allait se renouveler, elle fut saisie d'une folle terreur. Il fallait avertir ce jeune homme, et, l'ayant prévenu du danger mortel qu'il courait, obtenir qu'il fuie le palais sans plus attendre.

Mais, à leur première rencontre, elle n'osa pas parler. Croirait-il possible une pareille machination, et n'allait-il pas la traiter de folle?... Demain elle parlerait... Demain... Quand il la connaîtrait mieux !...

Hélas !... le lendemain, ce fut la longue, la désespérante attente près de la charmille où le peintre n'était pas revenu ; et quand il avait paru enfin, le temps pressait trop pour qu'une explication claire puisse avoir lieu !...

Le drame était là, maintenant ; on le vivait, on était dans son ambiance terrible. En plein siècle de clarté et de progrès, l'antique cité sévillane voyait encore, au fond de l'un de ses palais, une sombre tragédie digne des plus sanglantes heures de son passé !...

Silvine prit son front à deux mains.

— Ce n'est pas possible !... Ce n'est pas possible !... cria-t-elle en se jetant sur le divan où le comte Basilio posait tout à l'heure.

— Qu'est-ce qui n'est pas possible?... demanda une voix rauque et basse, près d'elle.

Enveloppée de ses gazes, Azizé, la pupille du Maure, passait pieds nus sur les tapis. Elle parlait castillan avec hésitation et n'adoucissant pas son dur accent guttural.

Silvine Limieux redressa la tête et s'arracha de son désespoir pour regarder cette femme.

— Le peintre va mourir, Senora, gémit-elle.

— Je le sais. Tant pis pour lui : il n'avait qu'à obéir au maître.

Azizé était parfaitement calme ; ses belles mains baguées jouaient avec les plis transparents du voile. Où était le cœur sous ce marbre?... Où était le cœur, et que savait-il de la pitié?...

Silvine se trouvait à genoux.

— Je ne veux pas qu'il meure !... Jeta-t-elle farouchement.

La Mauresque s'étonna.

— Qu'est-ce que cela peut te faire?... Ce n'est pas ton parent, et tu l'as à peine vu !... Il ne tient pas à ta chair, en somme?...

La phrase sauvage, qu'aucune traduction ne peut rendre, frappa brutalement Silvine et la

fit tressaillir. Oui, aux yeux de cette femme ignorante de toute civilisation, sa douleur était incompréhensible. Une seule chose pourrait attendrir peut-être cet être primitif... une seule chose !... Et cette chose, désespérément, Silvaine la tenta. Elle prit les mains d'Azizé, les étreignit, et rougissante malgré elle de ce que son angoisse osait, elle cria :

— Il tient à la chair de mon cœur Senora !... Cet homme qui va mourir, je l'aime !...

La bouche pourpre d'Azizé sourit, ses narines palpitèrent. Curieuse et amusée, elle se pencha.

— Tu l'aimes ?... ô beauté !... Tu le lui as dit ?... Et lui, lui t'aime-t-il ?... Voyons, raconte...

Mais Silvaine se sentait bien incapable d'imaginer le roman qu'elle ne vivrait jamais !... Son cœur se serra, son pauvre petit cœur vide qu'aucun amour ne viendrait remplir, et elle supplia plaintivement :

— Sauvez-le !... Sauvez-le-moi, Senora !... S'il meurt, vous me verrez mourir !...

Azizé hésita.

— Le maître ne sera pas content, dit-elle en hochant la tête ; demain, il veut ramener le peintre dans la salle des fresques et lui ordonner de peindre encore une fois. Peut-être ce Français têtue obéira-t-il ?

— Non !... il n'obéira pas, et don Basilio le tuera, comme le père de don Basilio a tué mon père !...

Silvaine s'était levée, pâlisante de colère et de désespoir.

— Si celui que j'aime meurt, poursuit-elle âprement, il faudra me tuer aussi, Senora, car ma bouche ne se taira pas, je le jure !... Et je crierai à Séville, à toute l'Espagne, les crimes qui se commettent sous ce toit !...

— Sotte !... ne menace donc pas, fit Azizé dédaigneuse ; tu sembles une louve à qui l'on a tué son loup !... Allons, viens, partons d'ici, il ne faut pas que le maître nous y trouve. Viens me raconter tes amours, et puis je verrai ce que je peux faire pour ton peintre et pour toi...

Elle s'en alla, nonchalante, entraînant Silvaine, dont les yeux dorés exprimaient à la fois la terreur et l'espoir !...

*

* *

Au milieu de la nuit, Jacques Marine, qui s'était jeté tout vêtu sur son lit, est tiré de son fiévreux sommeil où tournoient d'hallucinants fantômes : la porte de sa chambre vient, croit-il, de s'ouvrir sans bruit dans les ténèbres. Craignant de s'être trompé, il reste immobile, le cœur battant, aux écoutes.

Alors une voix inconnue dit tout bas, en espagnol :

— Parle-lui, toi !...

Et aussitôt le timbre clair, parfaitement reconnaissable, de Silvaine, chuchote :

— Monsieur, habillez-vous. Levez-vous... vite !... Je vais vous conduire hors du palais... Azizé, la pupille du comte, a les clés des portes.

Elle a parlé français, rapidement ; Jacques bouleversé d'une joie trop brusque, n'entend que la moitié des mots. Mais il comprend surtout qu'il va être libre, que Silvaine est là, et c'est tout ce qu'il demande. Il bondit, prend à la hâte son revolver préparé à tout hasard et cherche dans l'obscurité, à tâtons, la main de Mlle Limieux.

— Je suis prêt, dit-il en saisissant les doigts brûlants.

La clarté d'une petite lampe électrique jaillit alors, et le peintre peut distinguer près de la porte une blanche forme voilée... Azizé, sans doute. Mais son guide l'entraîne aussitôt dans le couloir, lui fait descendre en courant un escalier baigné de clair de lune, et les visions à peine aperçues au passage tombent déjà dans le passé !...

— Ai-je rêvé ?... se demande le jeune homme lorsqu'il se trouve dans le jardin, devant l'allée de sycomores.

Et tout haut, en se tournant vers Silvaine silencieuse, il répète :

— Ai-je rêvé ?...

Non, il n'a pas rêvé. La Mauresque Azizé, la blanche forme aux voiles flous, est là, descendue derrière eux. Elle se tient debout près de la jeune fille aux yeux dorés.

— Tu es libre, dit-elle dans un castillan rocailleux que hache sa voix hésitante ; j'ai cédé aux prières de cette enfant, parce qu'elle t'aime. Va, jeune chrétien, et sois heureux : il n'y a que l'amour qui donne son prix à la vie...

Désespérément, pour empêcher Jacques d'entendre ces paroles, Silvaine l'entraîne vers la longue allée tachée de blanc par le clair de lune. Mais le peintre a l'ouïe fine, et aucun des mots prononcés par Azizé ne s'est perdu...

... Une course folle... Un portail qui tourne sur des gonds silencieux, et au delà, la rue étroite et mal pavée d'un vieux quartier de Séville : la liberté !...

— Adieu, dit Silvaine.

— Quoi ?... s'écrie Jacques, vous n'allez pas retourner là-bas, dans cette affreuse prison ?...

Hélas !... oui, Silvaine doit y retourner, puisqu'elle n'a ni famille, ni fortune, ni personne qui l'aime ici-bas...

— Je ne veux pas que vous restiez chez ce Basilio !... dit violemment le peintre.

Le débat s'éterniserait peut-être, si tout à coup des bruits confus ne s'élevaient dans la direction du palais. Quelque domestique trop zélé a donné l'éveil : une sonnerie vibre, et de la loge du concierge un coup de feu part, déchi-

rant de son bruit et de sa flamme la belle nuit silencieuse tout baignée de clair de lune laiteux...

Silvaine Limieux ne dit plus rien, elle ne résiste plus : son corps ployé est tombé comme un trophée, et Jacques le relève, l'emporte à travers les vieilles rues désertes, épouvanté de sentir du sang couler sur ses doigts...

*
* *

L'excellent Senor Perez a donné sa plus belle chambre, et Glorita, la sensible Glorita dont le fiancé se bat au Maroc, aide le Dr Toz-Férina à baigner d'eau oxigénée la blessure que la petite Française porte à l'épaule.

Dans l'arrière-boutique, l'alcade et le capitaine de la garde civile, reveillés en hâte, recueillent la déposition de Jacques Marine.

Quelle affaire !... Jamais les dignes Sévillans n'en ont vu une d'aussi sensationnelle !... Cela va révolutionner toute l'Espagne !... Dès l'aube, on arrêtera le comte Basilio, inculpé de séquestration et de tentative d'assassinat. Qui sait ?... en perquisitionnant chez lui, on trouvera peut-être des preuves de connivence avec ce funeste Abd-el-Krim, le trop célèbre agitateur ?...

— Merci, Senor !... merci !... fait l'alcade en saluant le témoin ; veuillez signer là...

Jacques signe en toute hâte, heureux de voir que l'on n'a plus besoin de lui. Il lui tarde tellement de retrouver Silvaine !...

... Comme elle est pâle dans ce grand lit, la pauvre petite chrétienne, victime du kalife maure !... Pourquoi n'ouvre-t-elle pas ses chers yeux tristes, montrant au peintre, pour le rassurer, ses douces prunelles d'or bruni ?... Tout bas il appelle :

— Silvaine !... Silvaine !...

— Chut !... fait Glorita, un doigt sur la bouche ; laissez-la reposer.

Elle voudrait être sévère, mais elle ne peut pas : il faudrait avoir un cœur plus dur que les cailloux du Guadalquivir pour ne pas comprendre le tourment de ce jeune homme !...

— Silvaine !... Silvaine !...

Les pâles paupières ont à peine la force de se soulever, mais le regard est bien vivant et rencontre celui de Jacques.

— Que vais-je devenir ?... balbutie la blessée, saisie d'un mortel effroi devant la route solitaire où cette aventure l'abandonne.

— Pourquoi avez-vous peur ?... répond le peintre ; la Mauresque n'a pas menti, n'est-ce pas ?...

Ah ! Silvaine défaille de honte et n'a pas assez de sa main valide pour se cacher le visage !... Elle sait bien qu'Azizé a eu le temps de parler ; mais elle espérait que Jacques n'aurait pas entendu !...

— Je veux le savoir, insite-t-il, parce que... j'ai le même secret que vous, Silvaine, et nous pourrions être si heureux !...

ÉPILOGUE

La police sévillane a trouvé le palais vide : une puissante automobile avait déjà emporté don Basilio, sa pupille, ses domestiques et ses secrets, vers Cadix, où son yacht l'attendait. Sous quels cieus est-il allé poursuivre sa vie aventureuse ?... Personne ne le sait ; mais dans l'antique logis des kalifes, confisqué par l'État, les fresques dressées à la gloire de l'Islam resteront toujours inachevées.

Jacques Marine est rentré à Paris. Quelques amis, aussitôt prévenus, ont envahi son atelier :

— Jacques, mon vieux !... Tu as bruni !...

— Tu as engraisé !...

— Tu as l'air heureux !...

— Et le travail, mon bon ?... Allons, déballe !... Fais-nous voir ce que tu as ramené de plus beau !...

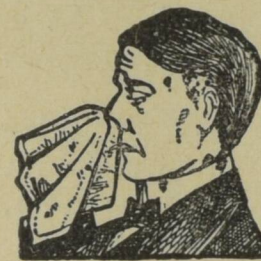
Alors le peintre souriant est allé chercher sa femme dans la pièce voisine, et il a présenté à ses amis son plus cher souvenir d'Espagne : Silvaine aux yeux dorés...

Myriam CATALANY.

(Le Noël). (fin)

CATARRHE de la GORGE et du NEZ

Source de la Surdité et des Bruits dans l'oreille.



Vous êtes-vous rendu compte qu'une grande partie des cas de Catarrhe du Nez et de la Gorge évoluent en surdité catarrhale, et en bruits dans la tête ?

L'affaiblissement de l'ouïe est fort inquiétant, à cause de la vive appréhension qu'il apporte, de voir la surdité s'accroître de façon alarmante.

Puis, c'est encore l'énervante obsession de ces bruits dans la tête et dans les oreilles, qui accompagnent ou précèdent la surdité.

Ces bruits sont variés, mais tous dénoncent une défectuosité dans l'oreille, ce qui constitue un avertissement formel de pires complications à redouter.

Vous n'avez pas besoin qu'on vous dise le caractère dangereux du catarrhe du nez et de la gorge. Toutefois, il se peut que, de vous-même, vous ne saisissiez pas complètement tout ce que signifie ce mucus qu'il vous faut évacuer par le nez pour qu'il ne s'écoule dans la gorge, ces décharges abondantes du nez — ces croûtes — cette sensibilité à la gorge — se renâclement continu.

COUPON DE RENSEIGNEMENT GRATUIT

Catarrhe, Surdité, Bruits dans l'oreille.

Nom.....

Adresse.....

Marquez le cas ou les cas qui vous intéressent : signez votre nom ; adressez ce coupon et jetez-le à la poste.

Voici le temps venu de faire quelque chose pour soigner vos malaises catarrhaux. Renseignez-vous, pour savoir si votre nez, votre gorge, vos oreilles ne pourraient pas être débarrassés du catarrhe, comme l'ont été des centaines d'autres par tous les Etats-Unis et le Canada.

Ne tardez pas ; agissez tout de suite. Il ne vous en coûtera pas un sou pour obtenir cette information, et il est bien possible qu'elle devienne pour vous, comme pour des centaines de gens, l'heureux moyen de vous délivrer des troubles du Catarrhe dans le nez ou les oreilles.

Ecrivez sur le champ, en français ou en anglais, au Spécialiste Sproule pour le Catarrhe. 454 Cornhill Building, Boston, Mass.

Le fournisseur

Perrault

(*Écrit pour l'Apôtre*)

TOUSSAINT Perrault, qui, pour la dixième fois, venait de conter à sa femme les termes de son marché avec Maurin, représentant à Montréal du sieur Joseph Cadet, munitioinaire général du Canada, s'alla camper devant la cheminée, son dos large et ses basques offerts à la flamme.

Il se frotta les mains de contentement, retira de sa bouche, pour suivre béatement les volutes de fumée, une pipe noire et courte.

— C'est une excellente affaire, dit-il, une excellente affaire... Le contrat de toutes les vivres, aux mêmes conditions que pour le compte du roi: les rations des soldats au prix de dix sols l'une, celles des officiers à douze sols. Entre nous, franchement, je ne pensais pas si bien réussir. Les temps sont durs, on risquait d'avoir pis !

Un habile homme, ce Toussaint Perrault, qui possédait la confiance de l'intendant, et depuis trois ans déjà, malgré les heures troublées que traversait la colonie, fournissait de vivres le fort de Chambly, où se trouvait une garnison. Il fumait lentement, voluptueusement, les yeux mi-clos, comme si la Nouvelle-France n'était pas à deux doigts de sa perte.

Pendant des mois, Perrault s'était employé à réunir des provisions. Il n'avait plus maintenant qu'à recueillir les fruits de sa diligence. Réputée pour sa production de blé, qui venait beau et dru, la côte de Chambly avait été particulièrement favorisée en l'an de grâce 1757, et le gros homme avait eu peu de peine à remplir ses greniers.

Le régiment de Guienne se trouvait alors à Chambly. Les soldats travaillaient sous la direction de M. de la Pause, aide-major, à un chemin qui devait conduire au portage Beau-cour. Perrault courait au fort dix fois le jour, parlait aux hommes, entrait saluer le commandant, Monsieur Rouville, qu'il flattait de menus présents. Le bonhomme se sentait pour chacun une âme de protecteur et de père.

Il avait craint vainement, à la nomination du munitioinaire, que sa fourniture ne lui fût

enlevée. Mais Cadet ne pouvait être partout en même temps ; il avait même dû soustraire, pour ce qui concernait l'approvisionnement des postes relevant de Montréal, avec les sieurs Pénisseau et Maurin. Perrault s'était empressé de s'aboucher avec ce dernier, odieux bossu spirituel et canaille, qui lui consentit tout ce qu'il voulut, étant lui-même très occupé à faire une rapide et brillante fortune.

C'est pourquoi, se promenant dans la cuisine surchauffée, pendant que son épouse légitime reprisait une courtepoinle. Perrault se sentait la joie si exubérante.

— Angéline, quatre années à ce compte et nous sommes riches. Vous pourrez ensuite choisir entre Montréal et Québec, et vos filles, comme celles des officiers de l'armée, porteront du damas et du satin de Paris. Nous visiterons la meilleure société. Pourquoi pas ? Monsieur Cadet lui-même, bras droit de l'intendant, n'est-il pas comme moi un ancien marchand de bœufs ?

Et il s'interrompit, pour moucher entre ses doigts la chandelle qui fumait.

*

* *

De bon matin le 15 mai, le commerçant Perrault reçut un billet de monsieur Rouville. Il achevait de déjeûner, et peu habile à déchiffrer l'écriture, fit lire le papier à sa fille, la blonde Marie-Jacquette, déjà occupée à nettoyer jattes et poèlles. Le commandant le mandait au fort, de bonne heure dans la matinée, afin de lui communiquer de hautes et importantes nouvelles, venues la nuit par courrier spécial, de Québec.

Il partit incontinent, non sans une canne neuve qui lui donnait de l'importance. Comme il avait l'âme à la joie, il remarqua que les oiseaux se poursuivaient dans les taillis, et que les arbres poussaient de multiples feuilles neuves. Cinq minutes plus tard, ayant accepté l'escabeau que lui désignait monsieur Rouville, il prêta l'oreille à la bonne nouvelle.

Or l'écrit venu de la capitale n'avait rien de réjouissant. Il apprenait au commandant que le sieur Cadet, agissant d'ailleurs sur l'avis du général commandant à Québec, envoyait à Chambly, pour les y caserner jusqu'à nouvel

ordre, les deux bataillons de la Reine et de la Sarre. Instruction était par conséquent donnée à Monsieur Rouville, de voir à loger et nourrir tout ce monde.

Les yeux gris de maître Perrault clignèrent à deux ou trois reprises, pendant que le commandant lisait lentement, appuyant sur chacun des mots, la missive du munitionnaire. L'homme fit un rapide calcul mental, dénombrant ses bœufs et les quinteaux de blé qu'il avait en réserve. Puis monsieur Rouville ayant plié sa lettre, et levé sur lui un regard inquisiteur, il se décida à parler.

— Je vous avouerai, dit-il, avec l'honnêteté franche que vous me connaissez, que la fourniture de trois régiments n'entraîne pas dans mes calculs, et que mes approvisionnements, à moins d'être augmentés, seront insuffisants. Mais personne ne demande notre avis là-dessus ; les troupes seront ici avant que vous ayez eu le temps de vous retourner. Il faudra faire contre mauvaise fortune bon cœur ! Quant à moi, outre une certaine réserve de blé, j'ai quelque cent têtes de bétail qu'il me serait loisible de transformer en bœuf salé. Mais je devrai quand même battre la campagne, à la recherche d'autres comestibles...

Tandis qu'il frottait l'une contre l'autre ses mains trop rouges, il se représentait les bénéfices, en beaux écus sonnants, qui lui échappaient irrémédiablement.

*
* *

Or les choses se compliquèrent autrement que Perrault n'avait prévu, et il apparut bientôt que la tâche assumée était au-dessus de ses forces.

L'été n'était pas fini que les greniers du fournisseur s'épuisaient. Pour comble de malheur, à cause des levées de blé ordonnées dans tout le pays, il devint même impossible d'acheter quoi que ce fût chez les habitants. Perrault était loin maintenant de l'optimisme manifesté en présence de Monsieur Rouville. N'ayant d'autre recours, il décida de s'adresser à Cadet lui-même, le priant de lui avancer les farines qui permettraient de remplir son marché, et qu'il s'engageait à remettre l'été suivant.

Le munitionnaire consentit. Il gagnait gros par le négoce de Perrault, et n'eût jamais trouvé, entre Sorel et l'Ile-aux-Noix, un fournisseur plus dignes de posséder sa confiance, et plus apte à servir ses intérêts.

Le bonhomme réussit donc, tant bien que mal, à faire honneur au marché passé, qui était de pourvoir de vivres la garnison de Chambly, sans que mention eût été faite, — ce qu'il regretta par la suite de constater, — de l'effectif possible de la dite garnison.

*
* *

Les joies du fournisseur Perrault, en ces années troublées de 1757 et 1758, devaient être toutes de courte durée.

L'homme n'avait pas remis un sou des sommes empruntées que le prix du blé montait de façon fantastique. Bien plus, par ordonnance royale signée du marquis de Vaudreuil, gouverneur, et de Bigot, intendant, défense fut bientôt faite à tous les habitants "de vendre aucune denrée sous quelque prétexte que ce fût". Perrault en fut pour sa déconvenue. Il ne dormit guère pendant huit jours, prenant à témoin de son malheur tous les saints connus du paradis.

Mais il ne s'agissait pas de se lamenter, et il conféra avec Monsieur Rouville, qui lui offrit d'abord des consolations platoniques. Le commandant ne pouvait rien de lui-même, étant un pauvre officier à la solde du roi, mais il le recommanderait volontiers, en tant que cela était possible, en haut lieu. Après de pénibles pourparlers, au cours desquels le fournisseur sua par tous ses pores, il fut convenu que le commandant ferait tenir à Cadet, pour le compte de son ami Perrault, de offres de règlement.

De retour à la maison, le marchand gémit abondamment sur le malheur des temps, et sur sa mauvaise fortune en particulier. Sa femme, qui n'avait pas une once d'orgueil ni d'ambition, prenait les choses avec un calme qui le déconcertait.

— Mon ami, disait-elle, il est mal de vous révolter contre les manifestations de la volonté divine. Ce qui arrive est permis par la Providence, voulu sans doute pour notre bien. Nous

n'avons pas le droit de nous plaindre. Rappelez-vous l'exemple du patriarche Job, qui souffrit toutes les ignominies, et qui louait Dieu. En ces tristes jours que traverse le Canada, nous ne sommes pas les plus misérables. Songez aux pauvres colons affamés, par exemple, aux réfugiés acadiens de Miramick et de la rivière Saint-Jean, qui n'ont autre chose à manger que de la morue et du cheval salé.

Ces pieuses considérations, pensait à part soi maître Perrault, ne payeront pas le munitionnaire. Et recevant la nouvelle, quelques semaines plus tard, que Cadet lui refusait le marché proposé, il commença de s'arracher sérieusement les cheveux. Il fit de nouvelles propositions, entre autres de payer les farines de Cadet au prix qu'il lui avait vendu les siennes, puis de déduire, des rations que le munitionnaire lui devait, la quantité de pain qu'aurait donnée la farine prêtée. Ce qui, en somme, paraissait fort honnête, Mais l'autre ne voulut rien entendre, et le malheureux fournisseur, incapable de remettre son dû, s'éveilla un beau matin, comme le premier détrousseur venu, dans un cachot de Montréal.

A la fin, après de multiples requêtes présentées en sa faveur, et que le juge et lieutenant civil et criminel à Montréal, en l'occurrence monsieur de Monrepos, renvoyait à Bigot au fur et à mesure qu'il les recevait, le sieur Toussaint Perrault, maigri, blanchi et quasi ruiné, put prendre encore une fois le Chemin de Chambly.

Sa liberté lui avait coûté cher. Car l'intendant, associé de Cadet pour la friponnerie, lui ordonnait de payer la farine empruntée à raison de quarante-cinq livres le quintal, sans tenir compte que le munitionnaire, aux termes du premier marché conclu, ne payait que trois sols la livre de pain, ce qui équivalait à quinze livres du quintal.

En sorte que Perrault dut verser vingt-et-un mille livres, au lieu de sept mille qu'il croyait devoir.

*

* *

Évidemment, la fourniture n'avait pas donné ce qu'elle avait promis. Perrault voyait s'éloigner, tel un mirage inaccessible, le rêve de vie plantureuse, de bonne table et d'étoffes précieuses, un moment entrevu.

Il se consola lentement. Et comme il possédait encore cent trente paires de bœufs, du courage et ses deux bras intacts, il se dit que son sort valait celui de bien d'autres, qui n'avaient rien du tout. Il n'était pas mauvais homme au fond, et ne voulait pas être en reste avec sa femme, la timide Angéline, qui était l'image même de la résignation.

— Sans doute, dit-il, valait-il mieux qu'il en fût ainsi. La richesse, acquise en ces temps de misère, n'eût pas porté bonheur. Peut-être aussi que nos enfants, trop subitement riches, se fussent adonnés au luxe et à la vanité, qui ne valent rien pour la gloire de Dieu.

Et sans plus tarder, esclave de son âme commerçante, il se mit en quête de nouveaux marchés.

Harry BERNARD.

Un savant comme il y en a trop

UN prêtre voyageait sur un bateau avec une société nombreuse et assez bien composée. Un jeune homme se distinguait entre tous les autres voyageurs. Il avait reçu l'éducation du jour : il savait des tirades de toutes les pièces de théâtre et des lambeaux de tous les romans ; il parlait avec facilité et semblait avoir beaucoup d'esprit. Il se mit à pérorer sur la religion, à déclamer contre les mystères, contre les cérémonies, contre les prêtres. Il avait sans cesse à la bouche les mots de "superstition", de "fanatisme", de "préjugés". Le prêtre jusqu'alors avait gardé le silence ; mais s'apercevant que plusieurs approuvaient les opinions du jeune homme, et craignant de compromettre les intérêts de Dieu s'il ne prenait pas la parole :

— Monsieur, dit-il au jeune philosophe, je crois devoir rompre le silence que j'ai gardé jusqu'à présent. Vous n'ignorez pas que la politesse défend de tenir sans sujet des propos qui contristent quelqu'un dans la société ; vous savez que je suis prêtre, mon habit vous l'annonce et vous vous répandez en invectives contre les prêtres. Toutefois, ce n'est pas ma défense que je veux prendre, mais celle de la religion que vous outragez sans la connaître !...

A ces mots, le plus grand silence s'établit dans l'assemblée, tous les yeux se portent tantôt sur le prêtre, tantôt sur le jeune homme.

— Monsieur, dit le prêtre, dites-moi d'abord si vous comprenez bien le sens de ces mots : "préjugés", "fanatisme", que vous répétez

sans cesse avec tant d'emphase ! Ainsi, veuillez me dire ce que vous entendez par un préjugé.

— Monsieur, j'entends... par préjugé... j'entends... enfin, un préjugé.

— Mais monsieur, qu'est-ce qu'un préjugé ?

— Un préjugé... un préjugé... cela s'entend tout seul.

— Expliquez-moi, je vous prie, monsieur, ce que signifie ce mot ; cela ne vous sera pas difficile, vous paraissez avoir des connaissances approfondies. Qu'entendez-vous par un préjugé ?

— J'entends, enfin... ce que tout le monde entend.

Le jeune discoureur est dans le plus grand embarras ; il ne sait que répondre ; chacun attend sa définition et s'étonne de voir complètement en défaut celui qui venait de déclamer avec tant d'assurance contre la religion. Le prêtre ne veut pas jouir plus longtemps de ce spectacle :

— Eh bien, monsieur, puisque vous ne voulez pas me dire ce que vous en savez, permettez-moi de vous dire ce que j'en pense, et vous jugerez si ma définition est exacte. J'entends par un préjugé, une opinion témérairement conçue, sans preuves ni excuses. Est-ce là ce que vous entendez ?

— Mais oui monsieur, c'est cela même.

— Permettez-moi de vous demander quel âge vous avez.

— Monsieur, j'ai vingt ans.

— Et moi, répond le prêtre, j'en ai soixante-

dix et j'ai consacré cinquante-cinq ans de ma vie à l'étude de la religion ; or, je vous prie de me dire lequel des deux peut être appelé un homme à préjugés : de vous, qui n'avez peut-être pas employé vingt heures à étudier la religion, ou de moi qui l'étudie depuis plus de cinquante ans.

Le jeune homme, pour toute réponse, rougit, porte la main au front, roule ses cheveux, et tout le monde se repaît de sa confusion.

Jean GRANGE.

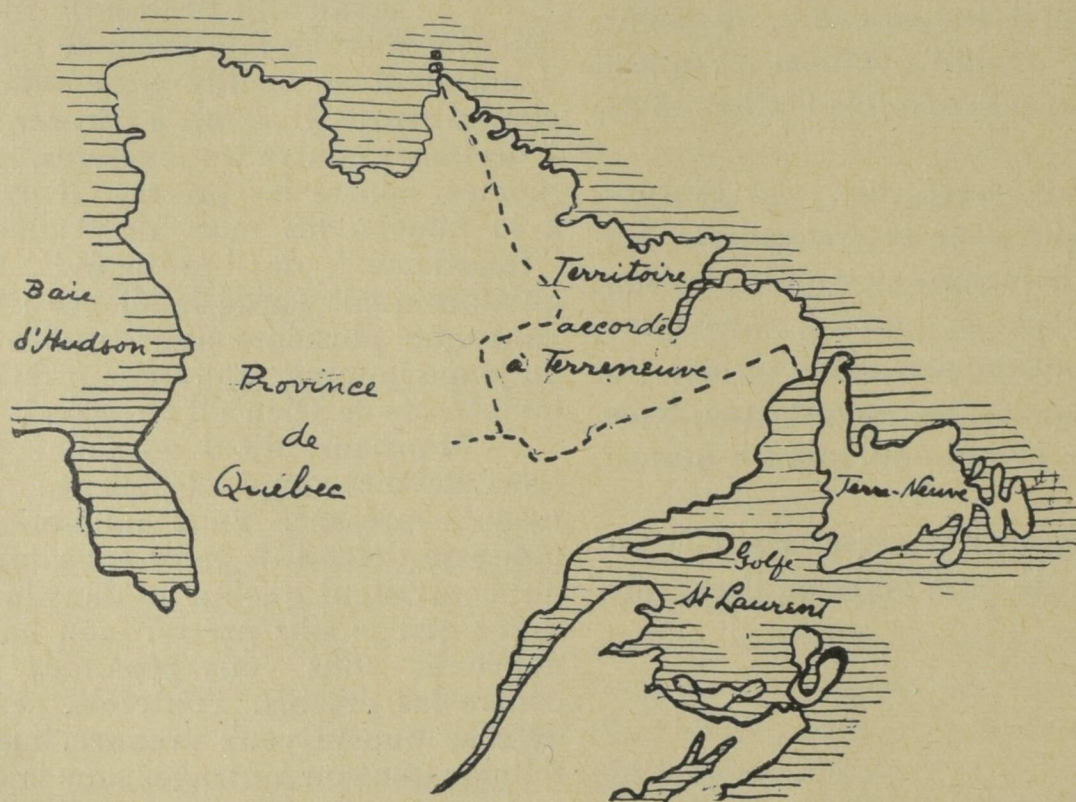
Amis Canadiens Français

LISEZ

ET FAITES LIRE

"L'Action Catholique"

le vrai journal de famille et le meilleur médium de publicité, le mieux renseigné au point de vue catholique.



CARTE MONTRANT L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS QUI VIENT D'ÊTRE ACCORDÉ À TERRENEUVE PAR LE CONSEIL PRIVÉ D'ANGLETERRE.

La mort chrétienne de Chopin

Parmi les lettres spirituelles de l'abbé Alexandre Jelowicki qui furent éditées à Berlin en 1874, nous relevons celle qu'il écrivit, le 21 octobre 1849, à Mme Xavière Grocholska pour lui raconter la mort du célèbre musicien Chopin :

Paris, 21 octobre 1849.

Madame, je suis encore sous l'impression de la mort de Chopin. Il est mort le 17 octobre 1849, à 2 heures du matin.

Depuis plusieurs années, la vie de Chopin ne tenait qu'à un cheveu. Son corps, toujours chétif et faible, se consumait de plus en plus par le feu de son génie. Tout le monde s'étonnait que, dans un corps si épuisé, habitait encore une âme ne perdant rien de sa vivacité et de la chaleur de cœur. Sa figure, comme l'albâtre, était froide, blanche et transparente ; ses yeux, ordinairement voilés, brillaient parfois par l'éclat du regard. Il était toujours doux, agréable, plein d'esprit et sensible au suprême degré. Il semblait déjà presque détaché de la terre. Mais, hélas ! il ne songeait pas au ciel. Il avait peu de bons amis, mais beaucoup de mauvais, c'est-à-dire sans la foi ; ces derniers étaient ses admirateurs. Ses triomphes artistiques faisaient taire les appels du Saint-Esprit. La piété qu'il avait sucée avec le lait d'une mère polonaise n'était plus pour lui qu'un souvenir de famille. L'impiété de ses compagnons et de ses compagnes des dernières années avait pénétré de plus en plus dans son esprit, et le doute planait dans son âme comme un nuage noir et lourd. C'était seulement par un sentiment raffiné de convenance qu'il ne se moquait pas ouvertement de la religion.

Dans cet état déplorable, il fut atteint d'une maladie de poitrine inguérissable. La nouvelle de la mort prochaine de Chopin me parvint à mon retour de Rome à Paris. Aussitôt, je courus chez mon ami que je connaissais depuis son enfance et dont l'âme m'était d'autant plus chère. Nous nous embrassâmes, nos larmes se mêlèrent et me montrèrent qu'il était à ses derniers jours. Il maigrissait et s'éteignait à vue d'œil, et cependant, il pleurait non sur lui-même, mais sur moi, en me plaignant de la mort cruelle de mon frère Édouard qu'il avait aimé. Je profitai de cette sensibilité pour lui rappeler sa mère et, par son souvenir, réveiller en lui la foi qu'elle lui avait inculquée.

— Je comprends, me dit-il, je ne voudrais pas mourir sans les sacrements pour ne pas attrister ma mère chérie, mais je ne puis pas les recevoir, puisque je ne les comprends pas comme toi. Je comprendrais bien encore la

douceur de la confession déroulant d'une confiance envers un ami, mais une confession comme un sacrement m'est tout à fait incompréhensible. Si tu veux, par égard pour ton amitié, je me confesserai à toi, mais autrement, non.

Mon cœur se serra en entendant ces paroles de Chopin et je pleurai. J'avais du chagrin et je souffrais pour cette âme. Je le calmai comme je pouvais, en lui parlant de la sainte Vierge, de Jésus-Christ et des témoignages les plus manifestes de la miséricorde divine. Rien ne fit. Je lui offris de lui amener un confesseur de son choix. A la fin, il me dit :

— Si je me confesse jamais, ce ne sera qu'à toi.

Après ce qu'il venait de me dire, c'était ce que je craignais le plus.

Je fis pendant de longs mois des visites à Chopin, mais sans obtenir d'autre résultat. Je priais cependant avec confiance pour le salut de cette âme. Tous les Pères de la Résurrection priaient pour lui, surtout pendant nos retraites, le 12 octobre au soir, le Dr Cruveiller me manda d'urgence, en me faisant connaître qu'il ne répond pas de la nuit. Tremblant d'émotion, j'arrivai chez Chopin, et, pour la première fois, je trouvai la porte fermée. Mais au bout d'un instant, il donna l'ordre de m'introduire seulement pour me serrer la main et me dire :

— Je t'aime beaucoup, mais ne me dis rien, va dormir.

Figurez-vous la nuit que je passai ! Le lendemain, c'était la Saint-Édouard, patron de mon cher frère Édouard. En célébrant la messe à son intention, je disais à Dieu : " Dieu de miséricorde, si l'âme de mon frère Édouard t'est agréable, donne-moi aujourd'hui l'âme de Frédéric." Donc, avec un surcroît d'émotion, j'allai chez Chopin. Je le trouvai en train de déjeuner. Il m'invita à partager son repas avec lui. Je lui dis :

— Mon cher ami, c'est aujourd'hui la fête de mon frère Édouard.

Chopin soupira. J'ajoutai :

— Le jour de la fête de mon frère, fais-moi un cadeau.

Chopin répondit :

— Je te donnerai ce que tu voudras.

Je répondis :

— Donne moi ton âme.

— Je te comprends, prends-la, me répondit Chopin.

Et il s'assit sur son lit.

Une joie indicible et en même temps une crainte s'emparèrent de moi. Comment prendre cette chère âme pour la rendre à Dieu ? Je tombai à genoux, et dans mon cœur je dis à Dieu : " Prends-là toi-même." Je présentai à Chopin le crucifix, je le déposai entre ses deux mains ; les larmes coulèrent de ses yeux.

Je lui demandai :

— Crois-tu ?

— Je crois.

— Comme ta mère te l'a enseigné ?

Il répondit :

— Comme ma mère me l'a appris.

Regardant le crucifix, il se confessa en pleurant. Il reçut le Viatique et l'Extrême-Onction, qu'il demanda. Après un instant, il ordonna de donner au sacristain une somme vingt fois plus forte que celle qui doit être donnée. Je lui dis :

— C'est trop.

— Non, ce n'est pas trop, me répondit-il, car ce que j'ai reçu est au-dessus de tout.

Depuis ce moment, tout illuminé de la grâce de Dieu et même de Dieu lui-même, il devint comme un autre homme, je dirais comme un saint.

Ce jour-là commença l'agonie de Chopin; elle dura quatre jours et quatre nuits. La patience, la confiance en Dieu et souvent la joie persistèrent jusqu'à son dernier soupir. Au milieu des plus vives douleurs, il disait son bonheur, il remerciait Dieu et criait son amour pour lui et son désir de le voir au plus vite. Il racontait son bonheur à ses amis qui venaient lui faire ses adieux et qui veillaient dans les chambres voisines. Il ne lui restait presque plus de souffle, il agonisait et ne se plaignait plus, il n'avait plus sa présence d'esprit. Anxieux, ses amis vinrent en foule dans sa chambre, attendant, le cœur oppressé, son dernier soupir. Alors, Chopin, ouvrant les yeux et apercevant cette foule, s'écria :

— Qu'est-ce qu'ils font ici ? Pourquoi ne prient-ils pas ?

Ils tombèrent tous avec moi à genoux ; je récitai les litanies des saints, auxquelles répondirent même les protestants.

Nuit et jour, presque continuellement, il me serrait les deux mains, ne voulant pas me quitter et me disant :

— Tu ne me quitteras pas dans ce moment solennel.

Il s'accrochait à moi, comme un enfant a l'habitude de s'accrocher à sa mère au moment d'un danger. A chaque instant, il appelait : " Jésus, Marie." Il embrassait le crucifix avec un élan de foi, d'espérance et de grand amour. Parfois il s'adressait aux personnes présentes avec la plus grande tendresse et disait :

— J'aime Dieu et j'aime les hommes ! Je sens que je meurs. Priez pour moi, Au revoir, au ciel !

Il disait aux médecins qui s'efforçaient de prolonger sa vie :

— Laissez-moi mourir, Dieu m'a pardonné, il m'appelle, lui ; laissez-moi, je veux mourir.

Et encore :

— C'est une belle science que de prolonger la souffrance, et si cela servait à quelque chose pour mon expiation. Mais rien que pour me

fatiguer et faire souffrir ceux qui m'aiment, belle science !

Il disait encore :

— Vous m'infligez pour rien de dures souffrances. Peut-être vous êtes-vous trompés ? Mais Dieu ne s'est pas trompé. Il me purifie. Oh ! que Dieu est bon de me punir sur cette terre ! Oh ! que Dieu est bon !

A la fin, lui qui était si élégant dans son langage, voulant me témoigner toute sa reconnaissance et pour me montrer le malheur de ceux qui meurent sans les sacrements, il n'hésita pas à me dire :

— Sans toi, mon cher, je serais crevé comme un cochon !

Au moment de mourir, il répéta encore une fois les doux noms de Jésus, Marie et Joseph ; il approcha le crucifix de ses lèvres et de son cœur et, dans son dernier souffle, il dit ces paroles :

— Je suis à la source du bonheur !

Et il mourut.

C'est ainsi que mourut Chopin. Priez pour lui afin qu'il vive éternellement.

Votre très humble serviteur en Jésus-Christ.

A. JELOWICKI.

FAUTE D'UNE VIRGULE

Un honorable académicien français fut mordu par un chien : un de ces accidents qui arrivent dans les meilleures familles.

Aussitôt il fait mettre le molosse en observation et part pour Paris à l'Institut Pasteur, il attend fiévreusement des nouvelles du chien.

Il reçoit, au saut du lit, un petit bleu qui le fait blémir.

" Chien mange pas, enragé."

C'était clair : il ne restait au pauvre mordu qu'à se faire inoculer copieusement le virus antirabique.

A peine a-t-il subi, aux trois quarts mort, cette opération plutôt désagréable, que lui arrive un autre télégramme, rectificatif du premier, disant :

" Chien mange, pas enragé."

Et l'on niera, après cela, l'importance de la ponctuation !

LA BONNE RAISON

Dans un salon, un grincheux médit des femmes :

— Elles ne comprennent rien de rien aux choses... A peine en ai-je rencontré une qui avait un grain de bon sens.

— Votre femme, naturellement ?

— Hélas ! non, celle-là n'a pas voulu de moi.

Humblement à mes petits élèves Cannois.

“UN GOÛTER MOUVEMENTÉ”

Saynète inédite en un seul acte, pour garçons ou fillettes.

Par YVON d'ARVOR

Tous droits réservés. S'adresser à M. l'abbé Jean Colmou, professeur à l'Institut Stanislas, Connes, Alpes Maritimes, France.

(Suite et fin.)

SCÈNE IX

LES GOSSÉS et JEAN.

JEAN.— Ah ! mes gaillards, vous voilà pincés. Gare à la trique. *(Il rit méchamment)*.

LOULOU. *(En colère)*. — Dis donc, vieux déclassé. Tu peux me fouiller avant que de chanter “Hurrah !”

JEAN.— Tu la boucleras sous peu, espèce de bout-en-train... Ah ! de mon temps... *(Tous rient aux éclats)*. *(Avec fureur)*. Vous vous fichez de moi... Vous ose, maudite engeance... *(Gestes menaçants)*. Par la rhubarbe... d'Abraham !

LOULOU.— C'est toi qui as commencé, va ! Je me défends.

JEAN.— Ah ! nom d'une salopette.

BÉBERT.— Saperlipopette. *(Rires)*.

JEAN.— Rira ben qui rira le dernier. Cannaïles ! Il y a de quoi à vous pendre tous au...

LOULOU. *(L'interrompant)*. — Pas à ton cou toujours !

JEAN.— Vous me bravez, moi, vieillard à cheveux blancs.

BÉBERT.— Pour ce qui t'en reste.

JEAN.— C'en est trop... C'en est trop. *(Bruits de pas pressés)*.

SCÈNE X

LES GOSSÉS, LES GARÇONS, LE COMTE et LE MARQUIS.

LE COMTE. *(Entrant suivi du Marquis et de Joseph)*. — Qu'est-ce que j'apprends et que j'entends ?

JEAN.— Ce sont de petits monstres, monsieur le Comte... des voyous... des vauriens... des propres à rien.

LE COMTE. *(Gravement)*. — Il y aurait parmi vous un filou... un chevalier d'industrie ?

VOIX. *(Ensemble)*. — Ce n'est pas moi, m'sieu... ni moi.

LE MARQUIS.— Ce n'est personne, à coup sûr.

LE COMTE.— Voyons ! Qui a volé la montre de Rodolphe ? *(Silence)*. Je ne le punirai pas, je le promets...

LE MARQUIS.— Vous perdez votre temps. Cette race populaire, il ne faut pas la prendre par le cœur ou le sentiment ; c'est peine perdue.

LE COMTE.— Permettez-moi d'en douter, et laissez-moi agir. Il y a parmi ces petits êtres de grands cœurs... de nobles âmes.

(Les enfants inquiets dévisagent le Marquis, dont ils ont deviné le sentiment).

— Allons ! Encore une fois, qui aurait dérobé la montre ?

VOIX.— Pas moi, m'sieu. Ni moi... Ni moi.

LE MARQUIS.— Elle s'est envolée toute seule. Dites donc cela.

LOULOU.— Monsieur, vous allez fort !

LE COMTE.— Puisqu'il en est ainsi... Allez au jardin potager. Je vous ferai appeler dans quelques minutes.

JEAN.— Et surtout ne touchez à rien, tonnerre de Brest, ou je vous enverrai d'un bon coup de botte dans la lune de Landerneau.

LOULOU. *(Lui esquissant un pied de nez)*. Vieux singe râté !

(Tous disparaissent à la queue leu-leu).

SCÈNE XI

LE COMTE, LE MARQUIS, JEAN et JOSEPH.

LE COMTE.— Écoutez-moi bien, Joseph et Jean... Veuillez passer immédiatement dans mes appartements. Vous trouverez sur ma table mes effets de capitaine. Ayez l'obligeance de vous en revêtir au plus vite. Rendez-vous méconnaissables. Enfoncez les képis sur vos têtes... Puis vous redescendez ici, où vous jouerez le rôle de policiers devant la marmaille. Vous prendrez des airs tragiques devant les accusés... Vous vous tordrez les moustaches... Vous les menacerez de la prison, de la mort pour les obliger à parler, à dévoiler le coupable... Il faudra les fouiller au besoin. D'ailleurs je serai là pour vous seconder, s'il est nécessaire. Compris ?

JEAN.— Certainement, monsieur le comte. Comptez sur mon dévouement pour mener à bien cette affaire. C'est une occasion pour moi

de me venger de ces garnements fieffés. Je les terroriserai... je les rendrai bourriques nom de nom, d'une serpette... (*Honteux de s'être emporté*). Ah ! de mon temps...

LE COMTE.— Et vous Joseph ! qu'en pensez-vous ?

JOSEPH.— Moi ?... monsieur le Comte. Je marche. Ça me va de rigoler un coup.

LE COMTE.— Vous êtes de braves gens. Allez et dépêchez-vous.

(*Jean et Joseph sortent*).

LE MARQUIS.— Vous espérez réussir ?

LE COMTE.— Pourquoi pas ?... Venez je vais les faire rentrer tout de suite. (*Il entr'ouvre la porte du fond et crie*) : Arrivez ici. (*Les enfants entrent tout penauds*). Vous comprenez, mes enfants, qu'il faut absolument retrouver l'objet perdu... Avez-vous réfléchi ? Une dernière fois : Rendez la montre ! (*Silence*). Vous ne le voulez pas. Tant pis.

VOIX. (*Ensemble*). — M'sieu, ce n'est pas moi... ni moi...

LE COMTE.— J'ai demandé l'intervention de la police secrète.

VOIX.— Ce n'est pas moi, m'sieu... Ni moi, non plus.

LE COMTE. (*Au Marquis*). — Ce ne sont pas eux, j'en suis persuadé.

LE MARQUIS.— Je certifie le contraire.

LE COMTE.— Soit... continuons. (*A haute voix*). Je fais appel à votre honneur...

VOIX.— Ce n'est pas moi... ni moi, m'sieu.

LOULOU.— Quand je vous dis, m'sieu, que ce n'est pas moi.

LE MARQUIS.— “ Si ce n'est toi... c'est donc ton frère.”

LOULOU.— “ La raison du plus fort.” Je sais la fable par cœur.

(*On entend le cliquetis de la grille d'entrée*).

LE MARQUIS. (*Regardant par la fenêtre*). — Les agents.

LE COMTE. (*S'approchant*). — Ils sont deux ! (*Silence. On frappe*). (*Le Comte ouvrant la porte*). Entrez, messieurs les agents de police... et à l'œuvre.

SCÈNE XII

LES MÊMES ET LES DEUX AGENTS

JEAN. (*1er agent*). — Que se passe-t-il ici ?

LE COMTE.— Une affaire regrettable... Une montre de grande valeur a subitement disparu.

JEAN. (*1er agent*). — Comment ?... À cet âge... De si petits morveux, déjà de si énormes malfaiteurs. (*Les enfants apeurés se blot-tissent les uns contre les autres*). Ah ! coquins de malheurs... Restitution et expiation, je ne connais que ça moi... mille millions de savates...

JOSEPH. (*2ème agent*). — Comme ils tremblent dans leurs culottes.

JEAN. (*1er agent*). — Je lis sur vos visages la crainte et l'épouvante. Le lâche pâlit enfin sous mes regards perçants. (*S'adressant au second agent*). Brigadier, avancez. Nous allons les fouiller. (*Mouvements d'impatience et de terreur du petit Jacquot*). Allons ! sur une ligne droite... en rang, et en vitesse. (*Les enfants se mettent sur un rang. Loulou se place en tête... Bébert en deuxième... Jacquot le troisième. Les autres "ad libitum"*).

Brigadier Pandore, prenez votre calepin, et inscrivez minutieusement tous les détails de l'inspection... Je commence par ce bout. (*Il examine attentivement Loulou*). Celui-ci me paraît un peu louche, bizarre même... Je n'ai pas la berlue... mais tu tremblottes comme une feuille de figuier, agitée par le mistral. Nom d'une carotte rouge... Inscrivez, brigadier... Voyons les poches. (*Il les fouille et en retire des billes, des bouts de ficelles*). Que ça ?... nom d'une pipe... (*Il les jette violemment à terre*). Je n'ai que faire de ces bricoles-là. Où est la montre, sacrebleu ?

LOULOU. (*Affolé*). — Je ne l'ai pas, m'sieu le flic !

JEAN. (*1er agent*). — Hein ? T'as dit ?... Répète, où je te massacre, entends-tu ?

LOULOU.— Je voulais dire, m'sieu l'agent.

JEAN. (*Au second agent*). — Marquez, brigadier, marquez. “ Passible d'une correction bien carabinée pour avoir manqué de respect à l'autorité compétente.”

JOSEPH. (*Ecrivain*). — C'est fait. Rappoport !

LOULOU.— Je dirai à mon père, va !

JEAN.— Tu vas la boucler, gibier de potence. Passons au deuxième... (*Il s'arrête devant Bébert*). Admirez donc, cet air de sainte nitouche !... Ça ne mord pas ce vieux truc, il en faut ben davantage pour me fausser la vue. Regardez-moi ce nez de Juif endurci... ces mains crochues... Oh ! ce toupet de fils d'Israël. Avec ça, on est capable de tout et du reste... Inscrivez, brigadier... inscrivez : “ Bon pour le bain déjà.”

BÉBERT.— M'sieu, je n'ai rien fait. Je dirai à ma mère.

JEAN.— Silence, ou je te casse les dents.

(*Fouillant les vêtements de l'enfant*). Ah !... Ah ! je sens quelque chose de rond, au fond de cette poche... (*Se retournant*). Quand je vous le disais messieurs... (*Au gosse*). Je te tiens, misérable, la voici la montre ! (*Il retire l'objet*). Un oignon ! Zut ! alors... (*Tout le monde rit aux éclats ; il lance l'oignon par la fenêtre*). C'est à ce point, que tu te fiches de moi, on verra la suite. Rira ben qui rira le dernier, mille millions de pétards... La montre ?... Où est-elle... Tu l'as cachée blanc-bec ?

BÉBERT.— Je n'en sais rien, m'sieu le flic !

JEAN.— Encore ! Tu as dit... Tu coucheras ce soir au violon... Inscrivez !

BÉBERT.— Je dirai à ma mère.

JEAN.— La paix ! où je t'étrangle comme un canard récalcitrant.

LE COMTE. (*A voix basse à Jean*). Moins de rigueur dans le service.

LE MARQUIS.— Il faut que justice soit faite.

JEAN. (*Gravement*).— Au troisième. (*Jacquot sort du rang et se précipite dehors*). Ah ! le voleur !... le voleur... c'est lui... Brigadier, poursuivez-le nom de nom... de nom... de nom.

(*Joseph s'élançe à ses poursuites ; Jean suit ses traces en criant*) : Nous le ramènerons mort ou vif.

SCÈNE XIII

VOIX.— Ah ! c'est Jacquot... Pauvre Jacquot... qui l'aurait cru ?

LE MARQUIS.— Comte ! me reprocherez-vous encore ma façon de juger cette classe populaire ?

LE COMTE. (*Ennuyé*).— Je suis désolé... (*Silence*). Et cependant j'hésite, malgré tout, à me ranger à votre opinion.

LOULOU. (*Avec terreur*).— Qu'est-ce qu'il va prendre pour son rhume, quand ses parents sauront l'histoire ?

PIERROT. (*Timidement*).— Il n'a ni papa, ni maman. Il n'a que son vieux grand-père.

LE COMTE.— Ah !... c'est un pauvre petit orphelin ?

PIERROT.— Oui, m'sieu. C'est aussi mon meilleur ami. Nous sommes voisins et nous jouons souvent ensemble sur le palier d'un septième.

LE MARQUIS. (*A Pierrot*).— Ne t'avait-il pas mis au courant du fameux coup qu'il vient de faire ?

PIERROT.— Non, m'sieu.

(*Bruit d'une porte qui s'ouvre dans le jardin*).

LE COMTE. (*Regardant par la fenêtre*).— Le voici qui revient encadré par la police.

SCÈNE XIII

JEAN (*1er agent*).— Ne hurle pas comme ça. On dirait un putois que l'on éventre.

(*Entrant et adoucissant sa voix*).

Sois gentil, mon petiot, rends-moi la montre et tu en seras quitte pour une bonne fessée.

JACQUOT.— Je ne l'ai pas, vous dis-je. Je ne l'ai pas.

JEAN. (*Grondant*).— Ne te fais pas prier... Donne-nous la... sinon dans la prison tu logeras cette nuit sur de la paille humide... en compagnie de gros rats noirs... énormes comme des chats.

JACQUOT.— Non !... Non !... Je ne veux pas aller en prison... Je n'ai rien fait de mal.

JEAN. (*Irrité*).— Alors !... la montre, mon bonhomme.

JACQUOT.— Je ne l'ai pas.

JEAN.— Prends garde ! je m'impatiente. Si l'emprisonnement ne suffit pas... Il y aura le poteau d'exécution... Douze balles dans la peau... ni plus, ni moins.

JACQUOT.— Monsieur... Je suis innocent... Je n'ai pas dérobé la montre... Ce n'est pas moi.

LE COMTE. (*Désolé*).— Pauvre enfant. Ce n'est peut-être pas lui.

JEAN.— Nous allons vérifier et prendre les grands moyens... Mains en l'air.

(*L'enfant tend les mains en l'air, tandis qu'il lui fouille les vêtements. Il en retire des gâteaux et des fruits*).

Jugez, messieurs, c'est un commencement. Ah ! gourmand... accapareur... T'en avais fait une râfle... Des gâteaux, des bonbons, des fruits... quel bazar... Et ce n'est pas tout, sans doute. Voyons la suite... (*Il vide complètement les poches du gosse*). Des miettes !... (*Honteux*). Qu'est-ce à dire tout cela ? Plus rien... (*Furieux*). La montre... pour a dernière fois.

JACQUOT.— Je ne l'ai pas, m'sieu. Je ne l'ai pas.

JEAN.— Comment expliquer alors ton escapade, ta fuite éperdue... ton trouble extrême... Réponds... par les cornes de Satan !

JACQUOT.— Je me suis débiné, m'sieu, parce que j'avais la trouille.

JEAN.— La trouille de quoi ?

JACQUOT.— De me faire piger à cause des gâteaux.

JEAN.— Et qu'allais-tu faire de toutes ces provisions ?

JACQUOT.— Mais, monsieur, c'était pour grand-père qui est bien malade. Le médecin est venu le voir l'autre jour, et il a hoché tristement la tête. Depuis deux jours, m'sieu, il n'a pas mangé. Il a faim... grand faim, mais il ne veut pas l'avouer.

JEAN. (*Emu*).— Le bon enfant !

LE COMTE. (*Apaisé*).— Le brave cœur !

LE MARQUIS.— La belle petite âme !

LE COMTE.— Alors, Marquis, vous changez d'idée.

LE MARQUIS.— Il le faut bien devant l'évidence.

SCÈNE XIV

RODOLPHE. (*Entrant*).— Papa, je suis extrêmement désolé !

LE MARQUIS.— Qu'y a-t-il ?

RODOLPHE.— Voici la montre. Je l'ai retrouvée.

LE MARQUIS.— Explique-toi.

RODOLPHE.— Écoutez plutôt... Inquiet de la disparition soudaine de ma montre, et tenaillé par le remords d'avoir laissé soupçonner injustement peut-être, mes petits camarades, je suis retourné furtivement au parc,

dans l'espoir de la découvrir... J'ai cherché dans tous les coins et recoins... lorsque subitement, je me suis rappelé que je l'avais accrochée, par mesure de prudence, à un vieux clou de la tonnelle du fond du jardin... J'y ai couru aussitôt... Elle y était toujours...

VOIX.— Ah ! Ah !...

RODOLPHE.— Je suis contrarié d'avoir causé du chagrin à mes compagnons aussi je les supplie de me pardonner.

JACQUOT.— C'est déjà fait.

VOIX.— Mais oui ! nous oublions tout.

LE COMTE (*Triomphant*). — Vous voyez, monsieur le Marquis que ces enfants sont dignes d'intérêt, et méritent non seulement notre admiration, mais encore notre affection.

LE MARQUIS.— C'est vrai, et les préjugés, les ressentiments que je nourrissais depuis si longtemps contre la race déshéritée, la classe ouvrière viennent de s'écrouler à l'instant même.

Rodolphe, embrasse celui que tu as fait souffrir involontairement. Je te le donne pour frère.

RODOLPHE. (*Tressaillant*). — Avec plaisir papa... Je serai moins seul, désormais.

LE MARQUIS.— Et dès demain tu vendras ta montre, et tu en remettras le prix à Jacquot.

RODOLPHE.— Parfaitement, papa... heu-

reux de réparer ainsi le mal que je lui ai causé, bien involontairement.

JACQUOT.— Vous êtes trop bons pour moi... Grand-père sera content... Il me sourira de nouveau... non plus d'un sourire forcé... mais d'un sourire vrai et sincère... Oh ! que je vous remercie beaucoup.

LE MARQUIS.— J'irai le voir moi-même... Rien ne lui manquera plus et je ferai le nécessaire pour hâter sa guérison.

JEAN. (*S'avançant*). — Pardonnez-moi, mes pauvres petits enfants, car je vous ai fait de la peine. Je ne recommencerai plus. (*Il ôte son képi et sa perruque*).

LOULOU.— Bien !... Zut alors... C'est le jardinier.

(*Tous rient aux éclats*).

BÉBERT.— Et l'autre ?... mais c'est Joseph. Ah ! quelle farce bien jouée.

JOSEPH.— Mais oui ! c'est moi-même... On ne m'y prendra plus, nom d'une pipe !

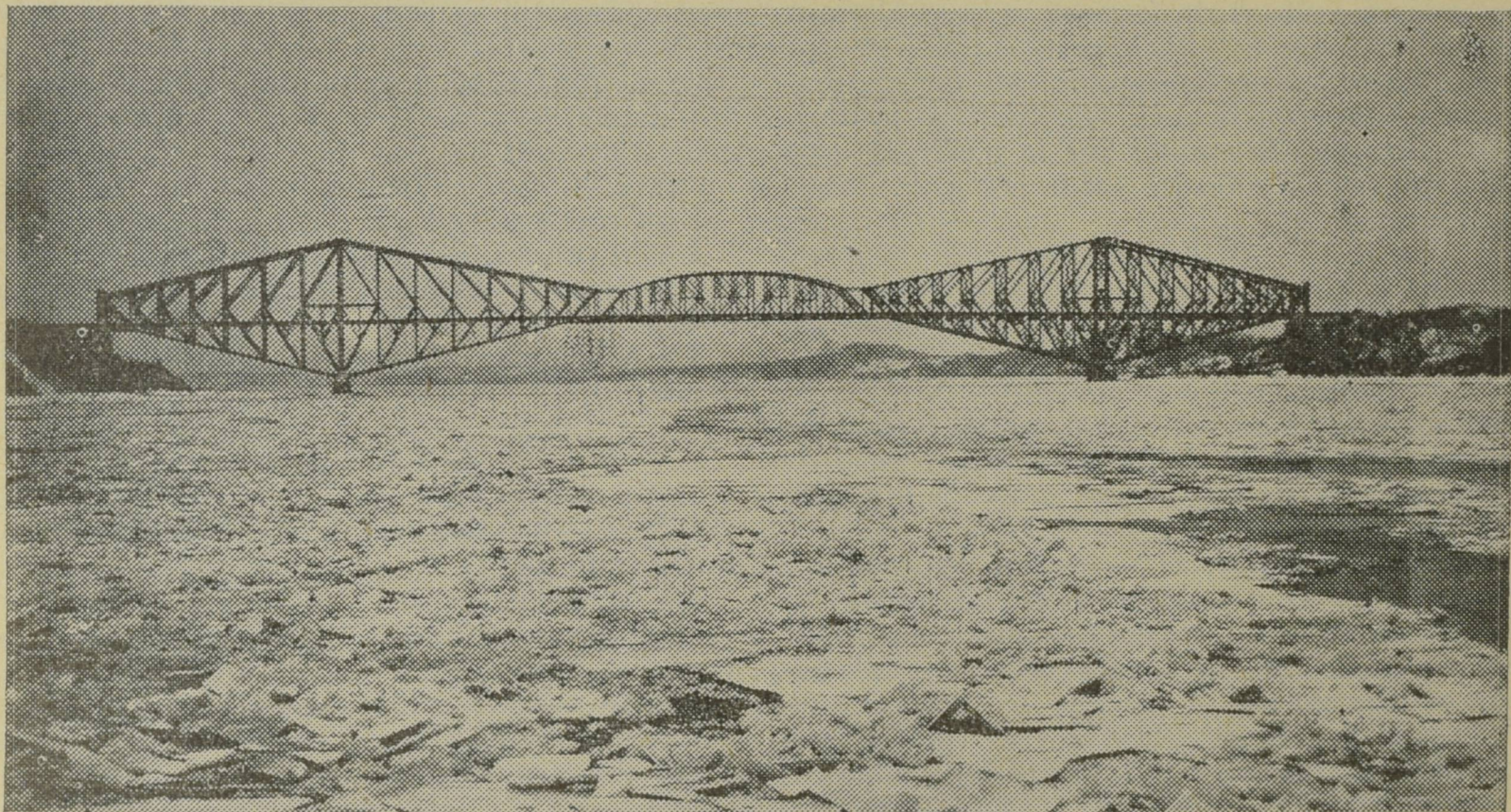
LE COMTE.— Allons ! Tout est bien qui finit bien. Allez maintenant au parc. Amusez-vous-y follement, en attendant le bouquet [de la fête] : le feu d'artifice.

VOIX.— Bravo ! Bravo !

Vive Monsieur le Marquis !

Vive Monsieur le Comte !

RIDEAU.



LA DÉBACLE SUR LE SAINT-LAURENT

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

"DIX ANS D'ACTION FRANÇAISE"

par l'abbé Lionel GROULX

M. l'abbé Lionel Groulx consacre un talent robuste, une belle culture, à la défense des intérêts traditionnels de la nation canadienne-française.

Il s'attache particulièrement à l'histoire. Il y cherche des sources de fierté, des raisons de croire, des motifs d'espérer pour ses compatriotes. Il lui demande des clartés sur la vocation de sa petite patrie.

Mais outre de nombreux travaux historiques, il poursuit une action française de haute tenue, et aucun de ses ouvrages ne témoigne plus fortement de cet idéal intellectuel à quoi il s'est attaché que son dernier volume *Dix ans d'Action française*.

Il y a recueilli une bonne douzaine d'études jetées au public au long d'une décade et plus, mais durement liées en faisceau par les pousses vigoureuses d'un patriotisme profond et raisonné.

*

* *

Qu'il détermine les normes de la pensée française chez nous ou assimile à une neuvième croisade le geste des petits Ontariens de langue française, demandant au Dieu de l'Eucharistie de veiller à la conservation des écoles nécessaires à leur foi religieuse et patriotique ; qu'il précise les principes directeurs d'une action intellectuelle sérieuse ou d'une action française efficace ; toujours un même sentiment fort, une même pensée maîtresse inspirent et conduisent ses labeurs : l'amour de son pays.

Et je ne crois pas qu'il y ait d'examens de la conscience nationale plus aigus que ceux qu'il a faits ou dirigés. Il faut lire ces méditations patriotiques, méditer les devoirs envers la race, étudier la doctrine politique, examiner l'avenir, à la lumière des enseignements de cet éminent connaisseur de notre passé.

La connaissance du passé et certaine pénétration d'une intelligence aiguisée par la philosophie et la théologie permettent un calcul assez serré des probabilités historiques.

Ainsi, dès 1918, cet historien déclarait, " Il importe de savoir si nous garderons chez nous et exploiterons pour nous notre or, nos épargnes, les ressources de notre sol, toutes nos richesses, sans attendre qu'elles soient affermées par le capital étranger."

Deux ans plus tard, à peine, il devait écrire : " Pour ceux qui regardent au delà des aspects superficiels, au delà des progrès tambourinants, un grand danger va surgir de l'industrialisation trop rapide de notre province aux mains presque exclusives du capital étranger. Disons-le tout net : de là s'élève peut-être la grosse menace de l'heure. Nous tenions de la Providence des richesses qui étaient faites pour demeurer notre patrimoine. L'ordre naturel en commandait l'exploitation par les héritiers légitimes qui eussent fait entrer cette énergie nouvelle dans l'économie totale de la race. Hélas ! cette grande espérance est maintenant écroulée..."

Cette page de *Dix ans d'Action française* est toute entière à lire au moment que nous pratiquons une si folle équipée économique.

Une décade encore et ces lignes d'une prévision puissante prendront à la lueur d'événements qui ne peuvent manquer de se produire une teinte sinistre.

*

* *

La pensée de M. l'abbé Groulx sur nos relations fédératives n'est pas moins pénétrante. Qu'on s'y soumette ou la rejette, on ne la peut négliger.

D'ailleurs, l'histoire à d'étranges retours et l'âme humaine varie peu dans ses manifestations individuelles ou collectives.

Voyez plutôt.

Un helléniste remarquable, M. Maurice Croiset, vers 1900, dans une brève causerie, ayant à marquer la justesse de la politique *nationaliste* de Démosthènes écrivait : " La conception hellénique (l'hellénisme ou plus grande Grèce, que prônait l'orateur Isocrate)

était chez les Grecs du Ve et du IVe siècle, trop faible, trop intermittente, trop flottante et trop détendue en quelque sorte, pour produire tous les effets du vrai patriotisme. Il eût été par suite extrêmement fâcheux que l'idée de la petite patrie se fondit trop vite dans celle de la grande sous l'influence d'un mouvement intellectuel d'origine restreinte. *Une grande force morale eut été détruite, sans être remplacée par une autre.*"

*
* *

Déjà, il y a vingt-cinq siècles, on aimait la macédoine politique. Isocrate, orateur disert, rhéteur habile, s'était laissé séduire au beau thème de "la Grèce considérée d'une manière quelque peu abstraite, plutôt dans sa fine essence intellectuelle et morale que dans sa pleine réalité historique."

Et ce pauvre Isocrate, perdu par sa rhétorique, finit "par perdre probablement la notion du vrai patriotisme."

Il ne voyait pas ce qu'aperçut le *nationaliste* Démosthènes que le panhellénisme ne pouvait être réalisé sans une sage lenteur "par une politique suffisamment et très énergiquement attachée à la défense des intérêts traditionnels."

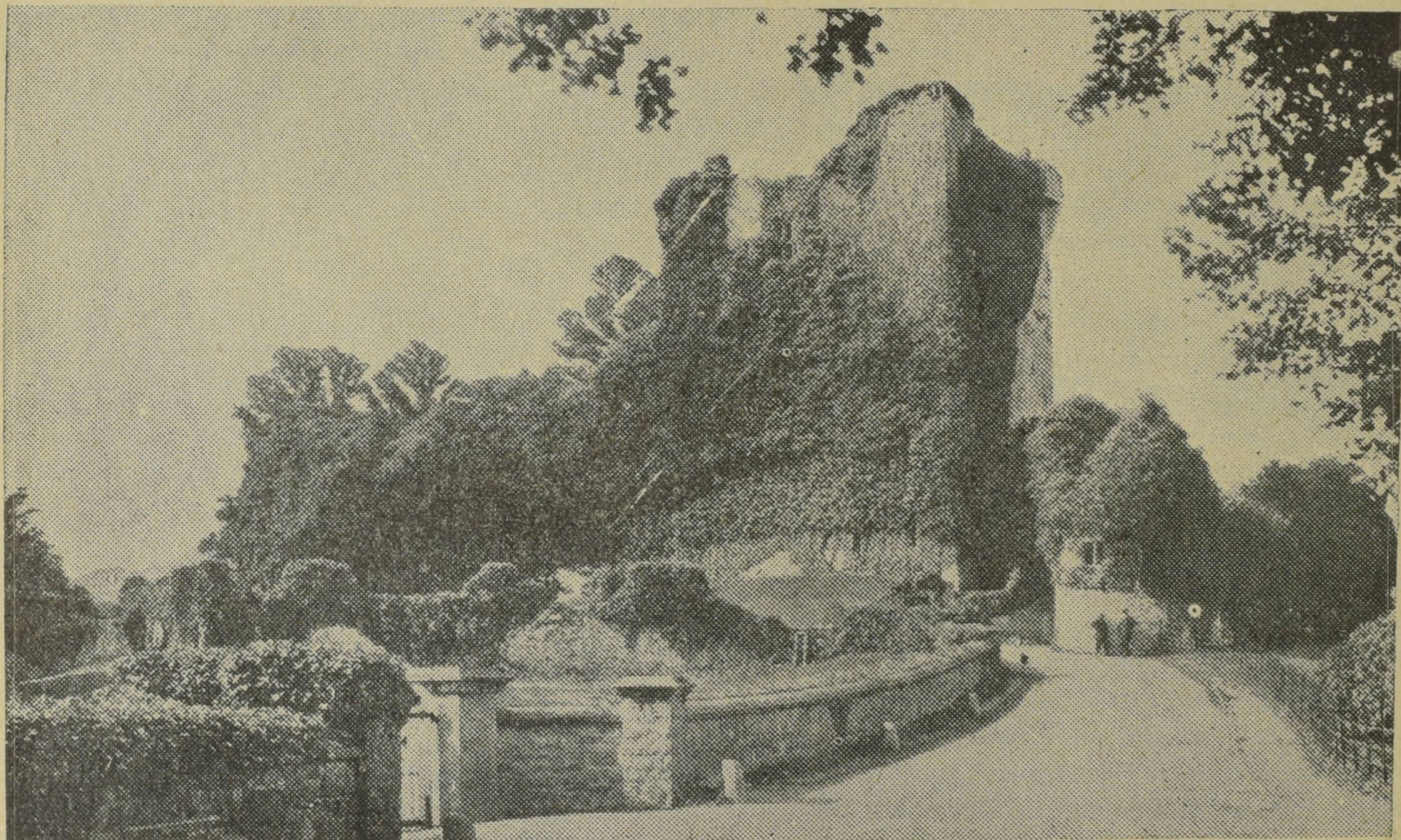
L'histoire ménage de curieuses leçons, à qui l'interroge avec persévérance.

*
* *

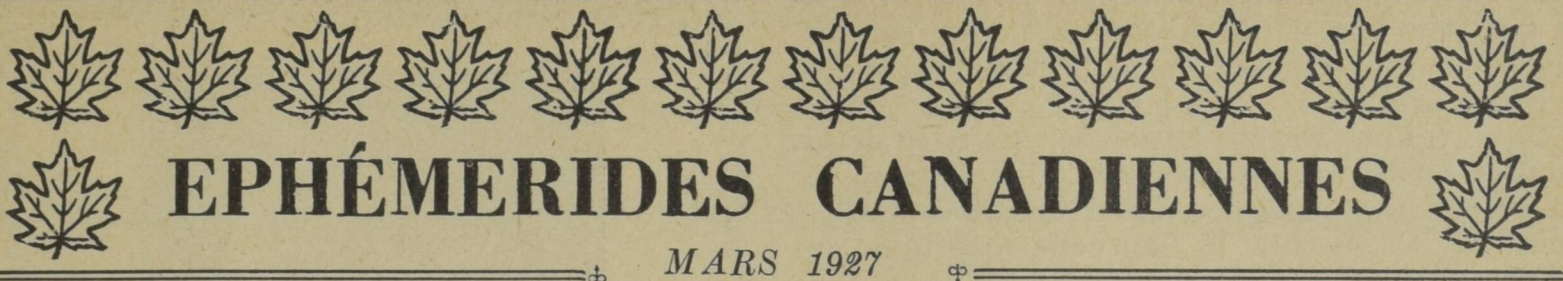
Il est inutile d'ajouter que *Dix ans d'Action française* doit prendre place sur les rayons de nos bibliothèques.

M. l'abbé Groulx, en effet, est l'un des quatre ou cinq auteurs canadiens-français dont l'influence rayonne étrangement sur notre mouvement intellectuel. Et ne pas le connaître particulièrement, c'est s'exposer à quelque ignorance et peut-être à de désagréables ennuis.

Ferdinand BÉLANGER.



LE CHÂTEAU ROSS, SUR LES RIVES DU LAC LOUGH LEANE, IRLANDE



EPHÉMÉRIDES CANADIENNES

MARS 1927

1 — Le Conseil Privé d'Angleterre rend son jugement dans l'affaire Canada-Terre-Neuve au sujet des frontières du Labrador. Les savants juges donnent à Terre-Neuve tout le bassin du fleuve Hamilton soit un territoire plus grand que l'Allemagne, au delà de 100,000 milles carrés

— M. le chanoine Delépine, professeur à l'Université Catholique de Lille, France, donne à l'Université Laval de Québec, une série de conférences sur la géologie.

— A Sainte-Anne de la Pérade, le Manoir où vécut et mourut Madeleine de Verchères, célèbre héroïne canadienne, est complètement détruit par un incendie. Ce vieux manoir était la propriété de M. Arthur Trudel, cultivateur.

2 — On apprend que le R. P. Jules Jetté, S.J., est décédé le 4 février dernier à Kularak, Alaska, où il était missionnaire depuis de nombreuses années. Le défunt, qui était le fils de feu Sir L.-A. Lettè, ancien lieutenant-gouverneur de Québec, était âgé de 63 ans.

5 — A l'occasion de leur dernière réunion à Québec, le 1er février 1927, pour la session d'hiver du Conseil de l'Instruction publique, Nos Seigneurs les archevêques et évêques du Canada français, au nombre de onze, avaient envoyé à S. G. Mgr Diaz, à l'intention de l'épiscopat mexicain persécuté, une adresse de sympathie et d'encouragement. Dans sa réponse qui vient d'arriver à Québec, Mgr Diaz, au nom de tous ses collègues, affirme que la bonne parole des évêques canadiens est la source d'une grande consolation pour l'Église mexicaine, en but à de si rudes épreuves.

10 — La ville de Montréal est aux prises avec une épidémie de typhoïde.

— Le projet de loi constituant le nouveau ministère fédéral du "Revenu national", pour remplacer celui des Douanes, est voté, en troisième délibération, aux Communes. Ce nouveau service administratif se divisera en trois sections diverses : douanes, accise, impôt sur le revenu.

— A 52 voix contre 13, la Législature de Québec rejette, de nouveau la proposition d'accorder le suffrage féminin, dans notre politique provinciale.

12 — M. l'échevin Léon Trépanier vient d'être réélu, pour un nouveau terme, président général de la Société St-Jean-Baptiste, à Montréal.

14 — M. Wilson, président de la "Canadian Pulp & Paper Association", fournit les chiffres suivants : En 1926, il a été manufacturé, au Canada, pour \$250,000,000 de pulpe et de papier. Il en a été exporté pour \$175,000,000. Cette énorme production a absorbé 5,000,000 de cordes de bois, qui représentent une étendue de forêt de un million d'acres.

17 — La Cie "International Paper" construit, au Grand Sault, sur la rivière St-Jean, N. B., un immense barrage, long de 2,700 pieds, large de 24, et qu'elle entend compléter pour l'été de 1928. Elle prétend y développer 60,000 c. v. d'énergie hydrauliques.

18 — La Commission des Monuments historiques de la Province de Québec publie son troisième rapport. Intitulé *Vieux manoirs, vieilles maisons* (première série), ce volume de 376 pages imprimé sur papier de luxe, et comprenant de nombreuses illustrations dont quelques-unes en couleur, fait vraiment honneur à notre Province.

— L'honorable Premier ministre de notre province, M. Taschereau, soumet à la Législature le bill en vertu duquel le gouvernement provincial et la ville de Québec vont, de concert, entreprendre d'établir une voie carrossable sur le pont de Québec.

— Les rapports des ministères des Douanes et de l'Accise nous révèlent qu'il se fume, annuellement, pour une valeur de \$33,000,000 de cigarettes dans notre pays et qu'on y boit cinq gallons de bière par personne.

23 — Pour la première fois depuis son établissement, le Réseau National Canadien, au cours de l'exercice finissant, a accumulé suffisamment de recettes nettes pour rencontrer par lui-même les obligations de ses charges fixes. Ces recettes se totalisent, pour 1926, à \$48,295,029. L'augmentation des recettes brutes pour l'année, a été de \$21,861,536.

— Le Gouvernement canadien se propose d'établir un service de courriers postaux, par voie de l'air, entre l'est et l'ouest du Canada, dès que les circonstances le justifieront, a déclaré l'honorable M. Rinfret, en réponse à une interpellation.

24 — Le sénat canadien approuve la loi des pensions pour la vieillesse que les Communes avaient adoptée.

— La Chambre des Communes du Canada adopte, en troisième délibération, le bill concer-

nan la "Canadian National Steamships", et qui pourvoit à l'établissement d'un service maritime plus efficace entre le Canada et les Antilles anglaises.

24 — L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice à Ottawa, représentera officiellement le Gouvernement canadien à l'ouverture du parlement à Canberra, la nouvelle capitale de l'Australie, le 9 mai prochain.

— A Québec à l'âge de 83 ans, décède M. Joseph Gauthier, fondateur de la maison Gauthier Limitée, de notre ville.

25 — Au tournoi littéraire entre les universités Laval et de Montréal, qui s'est tenu ce soir à la salle académique du Gesù, Montréal, les deux représentants de Laval, MM. L.-P. Pigeon et Henri Jolicœur, sont proclamés vainqueurs à cause de la solidité de leurs arguments. "Le Canada doit-il entrer dans l'union pan-américaine", tel était le sujet du débat.

— L'hon. M. Lapointe, ministre de la Justice à Ottawa, fait adopter une loi aux Communes en vue de la nomination d'un septième juge à la Cour Suprême. Le juge en chef de cette Cour recevra \$15,000 et les autres juges, \$12,000.

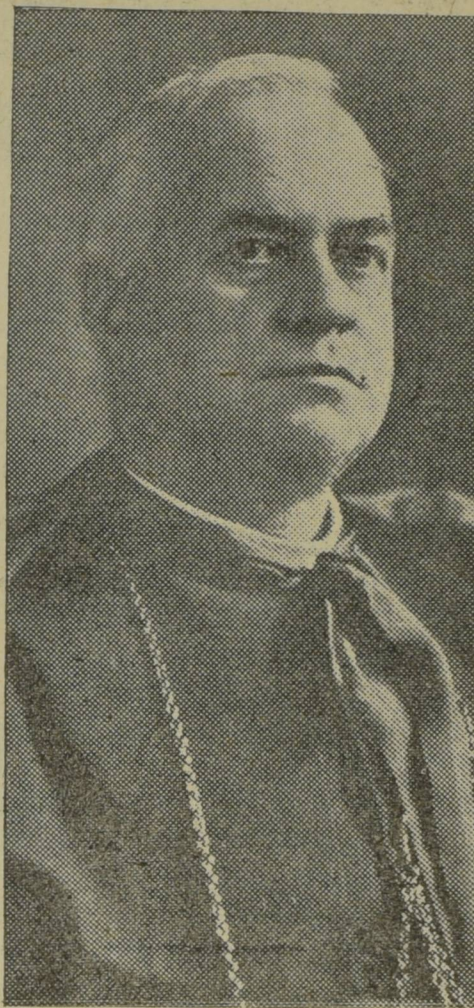
26 — En vertu d'un décret du gouvernement de Washington, un embargo absolu est déclaré contre les expéditions de lait et de crème du Canada aux États-Unis, venant de toute région éloignée de moins de 200 milles de Montréal. Cette mesure sévère est prise par suite de l'épidémie de typhoïde qui sévit actuellement dans la grande Métropole.

28 — A sept heures ce matin, décède Mgr J.-M. Émard, archevêque d'Ottawa, à l'âge de 74 ans, après 35 ans d'épiscopat, dont 30 sur le siège de Valleyfield, et 51 ans de prêtrise.

— M. l'abbé Joseph Charbonneau, supérieur du Séminaire d'Ottawa, est élu vicaire capitulaire de ce diocèse pendant la vacance du siège.

29 — Le sénat canadien vient d'adopter, en troisième délibération, l'ensemble des quinze bills ratifiant le programme de construction d'embranchements du Réseau National Canadien, pour les trois années à venir. Cette mesure, qui assure l'établissement des tronçons de Shawinigan, ainsi que de Mistassini et de Honfleur, au Lac St-Jean, n'attend plus que la sanction royale, pour être mise à exécution.

— L'état officiel du vote, aux élections générales de 1926, est déposé aux Communes d'Ottawa. Il établit que le grand total des bulletins comptés, dans l'ensemble du pays, se répartit comme suit : 1,504,855 aux conservateurs ; 1,421,804 aux libéraux ; 110,776 aux progressistes ; 89,904 aux libéraux-progressistes ; 49,793 aux travaillistes ; 60,740 aux Fermiers-Unis d'Alberta ; 18,636 aux Indépendants.



FEU MGR J.-M. ÉMARD,
ARCHEVÊQUE D'OTTAWA

— A la demande du War Council britannique, nos autorités fédérales font préparer l'hôpital militaire Shaughnessy, à Vancouver, Colombie britannique, en vue d'y recueillir 250 des blessés ou convalescents de la présente action militaire en Chine.

30 — A sa résidence de Vancouver, en Colombie britannique, décède Sir Charles-Hibbert Tupper, avocat, C.R., ancien ministre fédéral, à l'âge de 72 ans. Le défunt était le fils de Sir Charles Tupper, ancien premier ministre du Canada et l'un des Pères de la Confédération.

31 — Il y a vingt ans aujourd'hui même que Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, publiait sa mémorable pastorale fondant, en son diocèse, l'œuvre de l'Action Sociale Catholique et la Presse catholique.

— Dans la cathédrale d'Ottawa, en présence de vingt-et-un archevêques et évêques, d'un grand nombre de prélats et d'une multitude de prêtres et de religieux, ont lieu les funérailles du regretté Mgr Émard, archevêque d'Ottawa. C'est Sa Grandeur Mgr Rouleau, O.P., archevêque de Québec, qui chante le service.

Gauserie scientifique

LA MACHINE HUMAINE

SES DÉTRAQUEMENTS

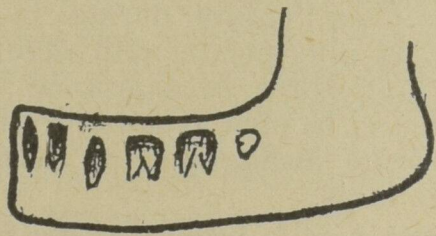
LES DENTS

COMMENT ELLES VIENNENT

LE mois dernier nous avons parlé des dents, de leurs caractéristiques chez les différentes espèces, et de leur importance non seulement en vertu du rôle qu'elles jouent, mais comme moyen de renseignements très précis pour les savants.

Mais comment viennent les dents ?

Les dents se forment d'abord dans l'intérieur de la mâchoire. A l'aide de cet appareil merveilleux que l'on appelle le Rayon X, on pourrait les déceler chez les jeunes enfants dont les gencives paraissent encore nues. On verrait alors de petites masses osseuses plus ou moins définies, situées à diverses hauteurs dans l'épaisseur de la mâchoire, les dents qui doivent paraître les premières plus près de la surface, celles qui doivent paraître plus tard un peu plus bas. Ces dents se sont développées au niveau de ce qu'on appelle " l'organe adamantin ", qui forme l'émail, et de la " papille dentaire " qui forme la pulpe dentaire. A un moment donné cet organe adamantin et la papille sont entourés par une membrane spéciale ; la dent a commencé sa vie propre. Elle grossit, progresse vers la surface, et le moment venu apparaît.



*Les dents à l'intérieur
de la mâchoire
de l'enfant*

J'ai déjà indiqué brièvement dans quel ordre. La pousse des dents commence du sixième au neuvième mois, et est d'ordinaire terminée à la fin de la deuxième année ou vers le trentième mois, c'est-à-dire à deux ans et demie.

Ce sont les incisives moyennes de la mâchoire inférieure qui paraissent les premières, disons vers le septième mois ; puis peu de temps après les incisives moyennes de la mâchoire supérieure ; puis les incisives latérales de la mâchoire inférieure, puis les incisives latérales de la mâchoire supérieure.

Il semblerait que ce soient ensuite les canines, qui viennent immédiatement après ; mais il n'en est pas ainsi. L'enfant pourvu de toutes ses incisives, commence à faire ses molaires, qui siègent à l'endroit où seront les prémolaires ou bicuspides de l'adulte ; les deux premières molaires du bas sortent vers le quinzième ou le dix-septième mois, toujours en commençant par les mâchoires inférieures ; puis viennent celles du haut. Les canines, ou dents de l'œil font ensuite leur apparition ; puis les quatre dernières molaires.

L'enfant a alors complètes ses premières dents, qui sont au nombre de vingt. Ces vingt premières dents sont toutes appelées à disparaître, mais avant qu'elles commencent à le faire paraissent, entre sept et neuf ans, quatre molaires, plus grosses que toutes les autres, deux en bas et deux en haut, et qui elles, sont les premières des dents permanentes.

De sorte que chez l'enfant comme chez beaucoup d'animaux, les dents renseignent assez exactement sur l'âge : Un enfant qui a ses deux incisives inférieures a à peu près six mois ; celui qui a toutes ses incisives peut avoir un an ; celui qui a ses premières molaires est dans les environs de son seizième mois ; celui qui a ses canines a son an et demi ; celui qui a toutes ses dents de lait a entre deux ans et trois ans.

Mais là comme ailleurs, et peut-être plus qu'ailleurs l'évolution n'est pas toujours normale. Il y a des enfants dont l'évolution dentaire est retardée, d'autres où elle est très précoce,—des bébés naissent parfois avec une ou deux dents;— et d'autres où elle est pour ainsi dire intervertie, les molaires ou les canines par exemple apparaissant avant les incisives, et cela arrive surtout dans les cas de dentition retardée. Il y en a aussi dont les dents sont plus ou moins irrégulières, et d'autres qui commencent à se carier aussitôt parues ; ce sont des signes de ce qu'on appelle la misère physiologique, c'est-à-dire d'un état de santé anormal et plutôt mauvais, ou d'une nourriture défectueuse où les substances calcaires font défaut car l'enfant a besoin de chaux pour former ses os et ses dents comme la poule en a besoin pour former la coque de ses œufs.

Le dentition, même normale, ne va pas toujours sans quelque perturbation dans la santé. Sans doute on a exagéré l'influence de la pousse des dents, et on lui a attribué une foule de méfaits dont elle est complètement innocente ; mais il n'en reste pas moins que les enfants font rarement leurs dents sans que les parents s'en aperçoivent, car ils sont alors souvent "rechigneux", font de la fièvre, perdent l'appétit, ont des convulsions, et que sais-je ?

Les adultes à qui il pousse des dents de sagesse,—dents qui causent souvent de multiples ennuis,—savent à quoi s'en tenir sur ce point, et comment l'éruption d'une dent peut s'accompagner d'une petite ou d'une grosse douleur, qui dure parfois assez longtemps lorsque cette éruption est difficile ; et il y a des cas où elle l'est, surtout chez les enfants.

LE VIEUX DOCTEUR.

Ne soyons pas de ceux qui se contentent de regarder d'un œil mélancolique les années s'évanouir une à une ; leur rapidité nous prêche la nécessité de les bien employer et de les utiliser selon le dessein de Dieu, qui nous les donne pour procurer sa gloire et opérer notre salut.— Père PARAVY, M. S.-C.

Les maladies de l'enfance

HYDROCÉPHALIE

IL existe normalement dans les ventricules ou cavités du cerveau une petite quantité de liquide céphalo-rachidien qui communique par des orifices étroits avec celui du canal vertébral où baigne la moelle. Lorsque, pour une raison quelconque, ce liquide s'accumule en quantité exagérée dans la cavité crânienne, on dit qu'il y a hydrocéphalie.

L'hydrocéphalie est une maladie du tout jeune âge ; elle ne peut se produire que lorsque les fontanelles et sutures du crâne sont encore ouvertes ; celles-ci subissent alors une distension, un élargissement progressif sous l'influence de la poussée considérable exercée par ce liquide sous tension. Au contraire, le crâne déjà complètement ossifié de l'adulte ou du grand enfant ne peut plus se distendre, même lorsqu'il existe un développement exagéré de liquide céphalo-rachidien ; c'est alors le cerveau qui est mou qui subit une compression progressive aboutissant à la mort rapide, comme on le voit, par exemple, dans les tumeurs cérébrales.

L'hydrocéphalie est quelquefois congénitale. Elle est souvent acquise ; le début en est lent et la mère s'inquiète d'une augmentation progressive du volume du crâne : le front volumineux bombe en avant et surplombe les yeux, le sommet du crâne s'arrondit, les bosses pariétales et occipitales sont fortement saillantes. Si l'on mesure la circonférence du crâne avec un ruban métrique, on la trouve notablement exagérée. Par suite du poids du crâne et de la mollesse des os, la tête subit des déformations par la simple pression sur l'oreiller ; la plus habituelle est la déformation oblique ovale du crâne (plagiocéphalie) résultant de la position habituelle sur le côté ; aussi est-il nécessaire de placer l'enfant tantôt sur le côté droit, tantôt sur le côté gauche.

Un signe important observé par le médecin est l'élargissement considérable des fontanelles. On sait que chez l'enfant normal la fontanelle postérieure, la plus petite, doit être fermée le quinzième jour après la naissance ; la fontanelle antérieure, la plus grande, la plus importante, de forme losangique, se ferme vers le dix-huitième mois.

Tout retard dans la fermeture des fontanelles est pathologique, et il convient d'en rechercher la cause. Le plus habituellement c'est le rachitisme, qu'il ne faut pas confondre avec l'hydrocéphalie.

Le crâne rachitique est toujours augmenté de volume, les bosses frontales, pariétales ou occi-

pitales sont souvent très saillantes, le retard dans l'ossification des fontanelles est un des signes importants de la maladie, mais il ne relève pas du même mécanisme. C'est le trouble de l'ossification, la mollesse du système osseux en général qui l'expliquent, tandis que dans l'hydrocéphalie, c'est la tension et le volume exagérés du liquide céphalo-rachidien qui exercent une poussée sur les os du crâne et les empêchent de se souder et de s'ossifier ; dans le rachitisme, les fontanelles ne sont pas tendues, dans l'hydrocéphalie elles sont extrêmement tendues, donnant au doigt qui palpe une impression de rénitence. En donnant quelques cliquenaudes légères du bout des doigts, on a très nettement l'impression d'une masse liquide sous tension.

Chez un enfant de quinze mois, par exemple, la fontanelle antérieure ne doit pas excéder les dimensions de la pulpe du doigt.

Chez l'hydrocéphale de deux ou trois ans, il est habituel de la trouver si béante que tout le sommet du crâne reste ouvert (le losange de la fontanelle s'étendant du front à la partie postérieure du crâne et jusque sur ses faces latérales).

Dans les débuts, l'enfant ne paraît pas souffrir de cette pénible infirmité, il continue à bien manger et à dormir ; ce n'est que peu à peu que la compression des centres nerveux commence à se manifester.

Plus l'ossification des sutures est avancée, plus rapide et plus grave sera la compression exercée sur le cerveau. Les troubles de la vision sont parmi les plus précoces. Le globe oculaire est abaissé par la masse liquide, l'œil devient atone, souvent agité d'un nystagmus perpétuel, le strabisme et même la perte de la vision en sont la conséquence habituelle, par suite de névrite optique. La tête devient si lourde que l'enfant ne peut plus la supporter, elle tombe en avant et en arrière et l'enfant est alors confiné au lit.

L'intelligence ne tarde pas à être compromise, c'est d'abord un simple retard intellectuel ; plus tard, l'idiotie et le gâtisme sont à redouter.

L'état général est atteint à son tour ; le volume énorme de la tête contraste étrangement avec le retard du développement corporel et la maigreur des membres. Nous avons observé des cas où la circonférence crânienne atteignait près de soixante centimètres. Un enfant de trois ans hydrocéphale a, au point de vue de la dentition et du développement, l'aspect d'un nourrisson de quinze mois.

Au moment des pesées on tiendra compte, évidemment, dans l'appréciation du poids, du volume énorme de cette tête pleine d'eau. Malgré une infirmité aussi cruelle, l'évolution est plus longue qu'on ne le croit, de pareils enfants pouvant vivre ainsi pendant plusieurs années. La fin est souvent hâtée par des pous-

sées de méningite et de convulsions. Telle est l'évolution dans les cas les plus graves et non traités.

Fort heureusement, il est des cas moins accentués, où, sous l'influence d'un traitement, on peut quelquefois observer un arrêt dans la marche de la maladie, mais il est assez exceptionnel de voir des hydrocéphales atteindre l'âge adulte en pleine possession de leurs facultés. Ce seront toujours des infirmes de l'esprit ou du corps, avec retard notable de l'intelligence et du développement.

Lorsqu'on fait l'autopsie d'un enfant mort d'hydrocéphalie, on est étonné de la minceur extraordinaire de la paroi cérébrale. Le cerveau n'est pas, comme on pourrait le croire, une masse pleine formée uniquement par les circonvolutions cérébrales ; il existe ce que l'on appelle une écorce cérébrale faite des circonvolutions, et des cavités ou ventricules. C'est la distension prodigieuse de ces cavités pleines de liquide qui repousse excentriquement le cerveau et le comprime contre la masse osseuse du crâne. Le cerveau est pour ainsi dire réduit à une poche pleine d'eau à paroi très mince. La quantité qu'il contient peut dépasser un litre. C'est un liquide clair, riche en albumine et en sel ; les circonvolutions cérébrales sont fortement aplaties.

On peut, en outre, rencontrer des altérations nombreuses du cerveau en rapport avec la cause qui a déterminé l'hydrocéphalie : tumeurs cérébrales, altérations des plexus choroïdes, phlébite des sinus, épendymites chroniques, etc.

La cause directe de l'hydrocéphalie n'est pas toujours aisée à mettre en évidence. On sait que certaines maladies du sang (en particulier l'infection par le tréponème pâle) peuvent la déterminer, comme le prouve l'heureux résultat obtenu par le traitement spécifique (mercuriel, bismuthique ou arsénical), mais malheureusement il est bien des cas où l'on demeure encore impuissant. Quelquefois il est possible qu'une méningite antérieure en soit la cause et qu'une production anormalement excessive de liquide céphalo-rachidien en soit la conséquence.

En présence d'un enfant hydrocéphale, il faut toujours essayer le traitement spécifique d'épreuve sous la conduite du médecin et pratiqué par lui. On s'efforcera, en outre, de décompresser les centres nerveux aussi souvent qu'il sera nécessaire pour éviter les compressions dangereuses du cerveau (troubles visuels, paralysies, convulsions, etc.). On y arrive en pratiquant une ponction lombaire ou crânienne.

La ponction lombaire n'a de chances de réussir que si la communication existe entre les espaces sous-arachnoïdiens et les cavités ventriculaires, sinon on retire simplement le liquide qui baigne la moelle et non celui qui est en excès dans le cerveau. Il faut alors recourir

à la ponction pratiquée directement à travers la grande fontanelle et à distance du sinus veineux longitudinal. Cette aiguille, que l'on plante en plein cerveau et d'où s'écoule en jet un liquide clair, n'est pas sans inquiéter singulièrement les familles. C'est malheureusement la seule ressource que nous ayons dans certains cas pour diminuer la quantité excessive du liquide intracrânien. Hélas ! celui-ci se reforme très vite, et chaque semaine la même intervention, d'ailleurs peu douloureuse et sans grand danger (quand elle est faite prudemment), doit être pratiquée.

DR PIERVAL.

(*La Maison.*)

LUI.— Dieu merci ! je ne suis pas un homme à double face.

ELLE.— Tu as bien raison d'en être reconnaissant et de remercier Dieu... Quand on a une figure comme la tienne, c'est bien assez d'une.

Encouragez nos annonceurs

FAITS ET STATISTIQUES

Une chopine de lait est aussi nourrissante que onze chopines de bière.

Trente-quatre pour cent du territoire du Canada est encore boisé.

La France produit plus de six millions d'hectolitres de vin par année.

Les orphelinats de Russie regorgent de pensionnaires. Plus de 130,000 enfants ne peuvent y trouver asile tant l'encombrement est grand : fruit du bolchévisme.

En 1915, la Jamaïque a exporté 18,000,000 de régimes de bananes : le plus haut chiffre atteint dans l'histoire de cette industrie.

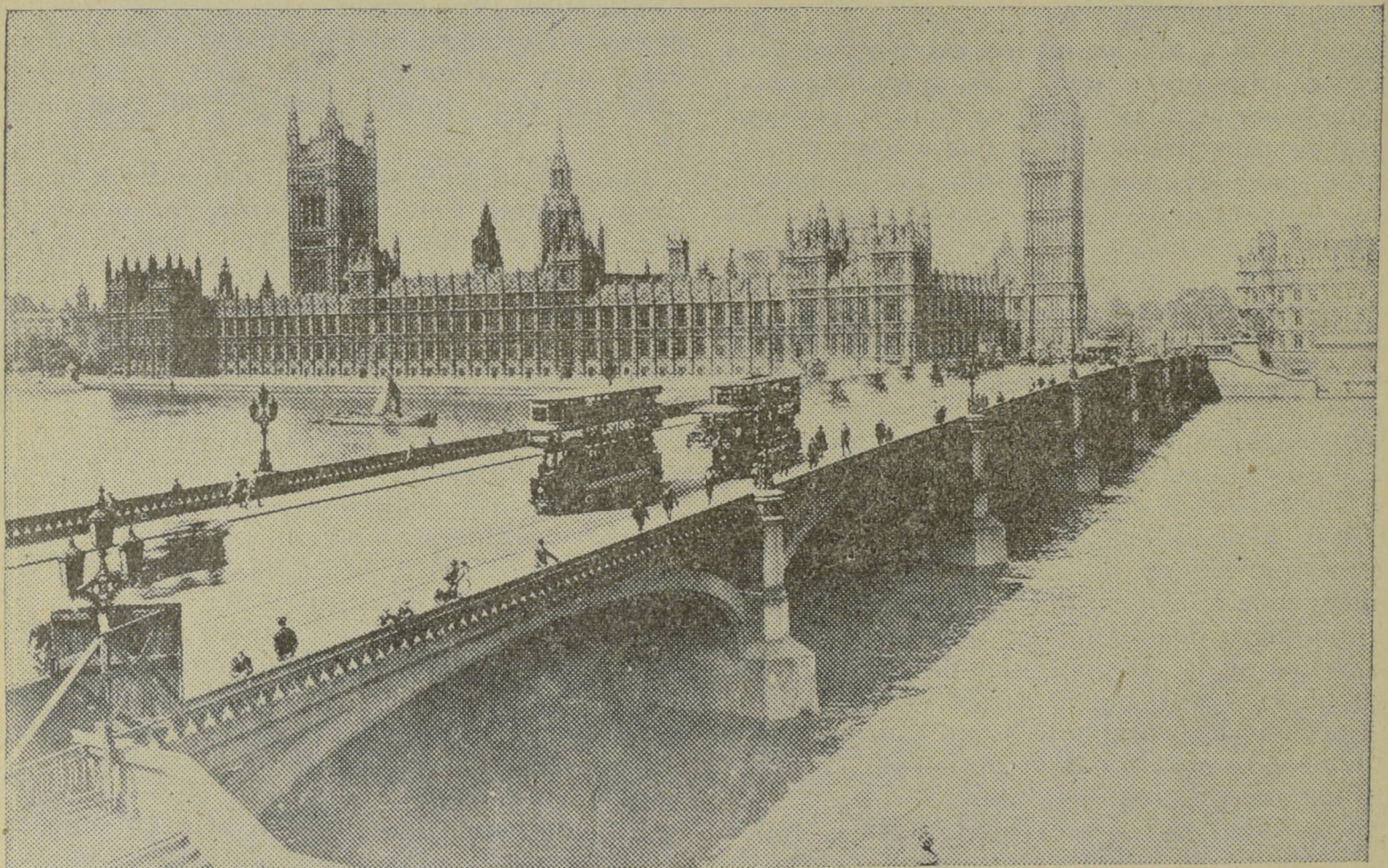
La neige a couvert le sol de Lisbonne à Noël dernier, ce qui est très rare en un pays si chaud.

Le prochain Congrès Eucharistique aura lieu à Sydney en Australie, où l'on trouve 1,500,000 catholiques sur 6,000,000 d'habitants.

Les Australiens veulent éclipser le Congrès de Chicago.

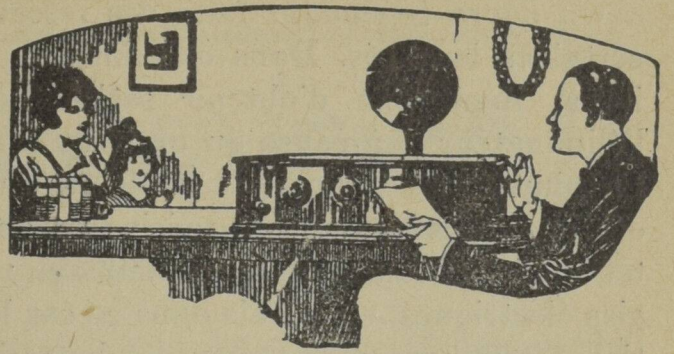
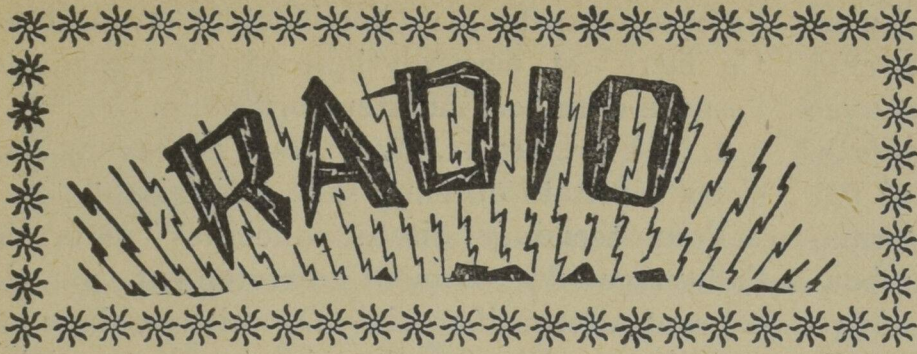
En Grande-Bretagne les lois d'exception contre les catholiques sont abolies.

La banque d'Espagne à Madrid a été récemment consacrée au Sacré-Cœur.



LE PALAIS DE WESTMINSTER, A LONDRES

C'est là que siège la Chambre des Communes de l'Angleterre. Ceux qui feront le prochain voyage d'Europe, organisé par *L'Action catholique* sous l'égide de la ligne White Star, visiteront ce palais.



Les éliminateurs de batteries

Les éliminateurs de batteries sont l'objet des recherches de laboratoire depuis le commencement du radio. L'ennui d'entretenir une batterie, de la recharger, de la trouver morte au moment où on la désirerait la plus vivante, de la renouveler périodiquement, a vite fait comprendre qu'il y aurait un marché considérable pour un bon substitut de la batterie en radio. Dès ce moment on a songé à utiliser le courant ordinaire d'éclairage de nos maisons. Mais pour arriver à ce résultat il faut transformer et redresser ce courant de façon à le rendre utilisable. Et c'est l'appareil qui opère ces changements de l'alternatif de 110 volts, qui s'appelle : un éliminateur de batteries. Mais il y a dans le radio trois sortes de batteries : A. B. et C. Parlons d'abord de l'éliminateur des batteries B, parce que c'est le plus pratique, le plus perfectionné, et aussi le plus facile.

L'éliminateur de batterie B. consiste en un transformateur, un redresseur et un filtre. Le transformateur a pour objet d'élever le voltage de 110 volts à environ 300 volts, il contient assez souvent aussi des enroulements auxiliaires de 6 volts pour le filament de la lampe à pouvoir. Le redresseur du courant a pour but de changer le courant alternatif en courant uni-directionnel. On utilise à cet effet une lampe de radio ordinaire qui a cette propriété de ne laisser passer le courant alternatif que dans une seule direction. Pour prendre avantage des deux alternances il faut une lampe à deux plaques, ou encore une lampe Raytheon. Dans ce cas il faut que le secondaire du transformateur ait une prise de courant au centre de son enroulement. On peut aussi redresser le courant au moyen d'un redresseur électrolytique composé de plomb, d'aluminium et de borax. Cette méthode

est cependant moins générale que celle de la lampe.

Le courant de 300 volts ainsi rectifié n'est pas un courant continu parfait, c'est un courant direct-pulsatif. Si on l'utilisait tel quel on entendrait continuellement une note uniforme qui correspond à une vibration de 60 cycles. Il faut faire disparaître ces traces d'alternatif du courant pour le rendre utilisable. C'est le rôle du filtre.

Le filtre se compose de bobines de choc (chokes) et de condensateurs. Les bobines de choc absorbent les restes d'alternatif ne laissant passer que le courant direct. Les condensateurs retardent les pulsations et remettent un courant presque continu.

Les éliminateurs de batteries B sont-ils réellement pratiques ? La réponse ne peut-être qu'affirmative avec toutefois certaines réserves. Il est certain que le courant continu d'une batterie B est plus parfait que celui d'un éliminateur. Il est certain aussi que l'éliminateur est susceptible de nous apporter plus facilement les bruits causés par les défauts du circuit de lumière sur lequel il est connecté. Mais d'autre part ces bruits qui paraissent considérables en mauvaise réception semblent disparaître et sont complètement annihilés en bonne réception.

Quant à la question du hum, on peut affirmer qu'il y a des éliminateurs qui le font disparaître complètement, d'autres en démontrent un certain résidu en mauvaise réception, ou encore dans les acoustiques.

Si l'on compare ces légers défauts de l'élimination avec les ennuis que cause l'entretien des batteries B, il en découle que l'éliminateur B est extrêmement pratique.

On devra cependant faire des réserves pour certaines localités. Dans certains cas en effet il est impossible d'obtenir satisfaction avec l'éliminateur B à cause du bruit qu'il apporte. La plupart du temps le trouble est causé par des appareils électriques voisins : transformateurs défectueux, dynamos, allumage par bougies électriques, etc. Mais dans ce cas la réception est pauvre même avec les batteries ordinaires.

Si l'on réussit sans trop de difficulté à éliminer les batteries B, il n'en est pas ainsi de la batterie A. Pour filtrer convenablement un courant de six volts d'un ampérage relativement élevé, il faudrait des condensateurs de proportions encombrantes. Il y a sur le marché quelques éliminateurs de batterie A, mais d'une façon générale les manufacturiers ont tenté de résoudre le problème autrement. Dans la plupart des cas on utilise le chargeur trickle. Évidemment ce chargeur n'élimine pas la batterie A, mais il a l'avantage d'éliminer le trouble de recharger cette batterie. Constamment connecté à la batterie, il lui donne le courant nécessaire pour la tenir à pleine charge. Ces "trickles" ne sont en réalité que des chargeurs ordinaires dont le débit est considérablement diminué.

Le débit de ces trickles est calculé de façon à ce que la batterie ne reçoive dans le cours d'une journée que le courant dépensé par un récepteur de 5 à 6 lampes pendant environ trois heures. Plusieurs "trickles" ont un réglage de débit fort utile pour les cas où ce débit serait trop fort ou trop faible.

On vient de faire paraître sur le marché un éliminateur de batterie A, qui consiste en

un transformateur, un rectificateur et un filtre. Ce filtre est électrolytique et n'occupe que l'espace d'un accumulateur ordinaire.

L'idée est bonne, mais nous ne savons pas si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Pour terminer disons quelques mots de l'allumage du filament directement par le courant alternatif rectifié. On sait que dans les conditions ordinaires des circuits en parallèles cela est presque impossible à cause de l'ampérage relativement élevé que demande un appareil de 5 ou 6 lampes, et par conséquent à cause des dimensions exagérées d'un filtre proportionné à ce courant. Mais si au lieu de placer les lampes en parallèle, on les installe en série, si d'autre part on utilise des lampes à faible consommation telles que les U. X. 199, il arrive que le seul courant fourni par un bon éliminateur de B est suffisant pour allumer le filament de ces lampes. Et dans ce cas on obtient un appareil qui fonctionne vraiment et directement sur le courant de la lumière sans aucun intermédiaire qu'un bon éliminateur de B.

Une autre méthode employée avec succès consiste dans l'emploi des lampes McCullough. Ces lampes ont un filament spécial qui allume ou plutôt rougit sous l'influence du 110 volts non rectifié. Ce filament n'est connecté à rien autre chose dans l'appareil qu'au 110 volts, et son rôle n'est autre que celui d'élever la température à l'intérieur du tube à vide. A part ce filament il y en a un autre qui sert de retour aux grilles. Il y a aussi une grille et une plaque. Comme le courant alternatif n'existe dans cette lampe que pour élever la température et qu'il n'entre nulle part dans les circuits de haute fréquence, il s'ensuit qu'il n'interfère pas avec eux, du moins en théorie.

L.-M. BOLDUC, ptr.

AUTRE TEMPS

Les premiers chrétiens disaient à leurs frères :

Ce qui m'appartient, t'appartient.

Les socialistes d'aujourd'hui disent : **Ce qui t'appartient m'appartient.**

La différence est facile à saisir.

LE THE VERT "SALADA"

F 36

De beaucoup supérieur à tous les thés verts.



Coin de l'ouvrier

Vie admirable de Matthieu Talbot (1)

(1857-1925)

“ Le Royaume des Cieux n'a pas été promis aux sages, ni aux bien éduqués de ce monde, mais à ceux qui ont l'esprit des petits enfants.”

(Traduction d'un passage de sa main.)

LE 7 juin 1925, fête et dimanche de la Sainte-Trinité, un homme s'affaissait, dans l'Avenue Granby, à Dublin, comme il se dirigeait vers Saint-Sauveur, l'église des Pères Dominicains. Il était environ 9 heures $\frac{1}{2}$ du matin. Une voiture d'ambulance le transporta aussitôt, à trois cents mètres de là environ, jusqu'à l'Hôpital de Jervis Street. On y reconnut qu'il était déjà mort. On le plaça donc immédiatement à la Morgue, où une religieuse de la Miséricorde, assistée d'une infirmière, vint bientôt lui rendre les derniers devoirs.

Elles découvrirent sous ses habits, enroulée deux fois autour du corps, une chaîne de charrette, maintenue par une ficelle grossière, à laquelle étaient suspendues plusieurs médailles. Au bras droit, il y avait une chaîne plus légère, tandis qu'une corde, dit de Saint-François, enlaçait le bras gauche. Une chaîne semblable à celle des bras liait une jambe ; enfin une corde serrait l'autre jambe.

Le cadavre était d'une propreté scrupuleuse bien que les chaînes rouillées se fussent incrustées dans la chair.

Cette découverte intrigua. On prit des informations.

Les faits racontés dans cette courte biographie ont été transmis à l'auteur directement par les plus proches parents et amis de Matthieu Talbot, et par ceux qui furent, pendant plus de trente ans, les témoins intimes de ses dévotions et de sa vie de travail. Rien n'a été retenu qui n'ait été sérieusement contrôlé par l'auteur.

(1) *L'admirable vie d'un ouvrier docker, Matthieu Talbot*, par J.-A. GLYNN, traduction de M. J. BOUREL. Collection “Peuple de France”, No 33. Brochure de 32 pages. Paris, aux Éditions Spes, 17, rue Soufflot. Prix : 2 francs franco, chez les éditeurs.

Dieu paraît s'être choisi dans cet homme du peuple un fidèle serviteur dont les austérités et la sainteté peuvent rivaliser avec celles des vieux saints Irlandais si austères pourtant. Rendons-Lui grâces et remercions-Le d'avoir élevé à une si éminente sainteté un pauvre ouvrier qui vivait et priait, hier encore, dans une humble mansarde de Dublin.

CHAPITRE I

SAFAMILLE.—JEUNESSE DE MATTHIEU TALBOT.
SA CONVERSION.—SON CARACTÈRE.

Matthieu Talbot naquit en 1857 d'une famille d'ouvriers et fut baptisé dans l'église Saint-Laurent O'Toole, à Dublin.

Il fréquenta l'école des Frères, école primaire de l'Institut irlandais des Christian Brothers. Mais il dut terminer ses études de bonne heure pour commencer sa vie de travail. Il débuta chez un marchand de vins : M. Burke.

Enfant, il était aussi espiègle que la plupart des jeunes garçons de son âge.

Loin de donner aucun signe qui put faire presager la sainteté qui devait le marquer dans la suite, il s'adonna à la boisson et gaspilla son argent au cabaret. Sa mère se prenait à raconter plus tard qu'il vendit plusieurs fois ses souliers pour boire et qu'il rentra souvent chez lui n'ayant plus que ses chaussettes.

Il vécut ainsi jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Alors, en 1863, tout à coup, un samedi soir, il informa sa mère qu'il allait prendre le “pledge” c'est-à-dire rentrer dans la ligue de Tempérance naissante, en prenant l'engagement solennel de s'abstenir de toute boisson intoxicante.

La Ligue de Tempérance ou Ligue Anti-alcoolique fut établie en Irlande au commencement du siècle dernier. Elle y fit d'abord peu de progrès. Un Père Capucin, le R. P. Théobald Mathew s'en étant fait le zélé propagateur, elle se répandit ; et vers 1837-1845, elle comptait 7,000,000 (sept millions) d'adhérents. Ce succès risquait d'être éphémère. Les adhésions, données d'enthousiasme, étaient sans persévérance, faute d'une organisation qui soutint les bonnes volontés. Un Jésuite, le R. P. Cullen, s'occupait de cette organisation et non sans succès. Il forma une véritable association ayant ses degrés, ses chefs et ses privilèges. Ce fut la “Pionner Brach of the Sacred Heart.” Elle compta 180,000 membres irlandais, et sera confessionnelle.

En France, si le mouvement anti-alcoolique est moins général, il existe et nous rappelons les groupements principaux.

La Croix-Blanche (18, rue de Gigant, Nantes), fondée en 1898, elle est catholique.

La Croix d'or, fondée en 1913, groupe les catholiques, abstinents de fait. Le Directeur est l'abbé H. Pinson, Mornay-sur-Allier (Cher). C'est la plus proche de l'organisation irlandaise.

L'Etoile bleue, qui a cinquante ans d'existence, est une Ligue nationale contre l'alcoolisme. Elle propage l'idée, pour des raisons d'utilité humaine par la parole et par la revue (147, boulevard Saint-Germain, Paris.)

La mère de Matt avait accueilli sans enthousiasme la nouvelle de cette résolution subite ; elle lui souhaita cependant bon succès et la grâce de tenir sa promesse. Il se rendit donc au Collège de Clonliffe, séminaire diocésain, encore appelé Collège Sainte-Croix, où une chapelle est ouverte au public et qui était un des premiers centres de la Ligue. Là il prit l'engagement d'abstinence totale, pour trois mois, entre les mains de Monsieur l'abbé Keane, supérieur du Collège. Il avait l'intention, avoua-t-il plus tard à sa mère, de reprendre sa liberté à l'expiration de ce terme. Il renouvela cependant sa promesse, d'abord pour un an et pour la vie.

Ayant quitté l'établissement de "Burke", il travailla d'abord chez un entrepreneur, Pemberton, et à trente-sept ans, vers 1896, entra chez les Martin, marchands de bois de construction, dont les chantiers sont situés près des quais de la ville, dans le quartier connu sous le nom de North Wall. Il y resta jusqu'à ce que sa santé l'obligeât au repos complet en 1923.

Jusqu'en 1896, Matt avait pu assister chaque matin à la Sainte Messe de cinq heures à l'église des Pères Jésuites. Cette Messe ayant été retardée, Matt, qui devait se rendre au travail chez Pemberton dès six heures, n'aurait pu y assister. C'est alors et pour cette raison qu'il se décida à entrer dans les chantiers des Martin, où le travail commençait seulement à huit heures.

Tant que sa mère vécut, il prit logis avec elle ; il loua plus tard, rue Ruthland, une chambre qui lui coûtait 2 shillings, 6 pence par semaine (environ frs 3 d'avant guerre).

Il ne se maria pas. Pendant qu'il était employé chez Pemberton, celui-ci l'envoya un jour travailler à la résidence d'un ministre protestant. La cuisinière de ce dernier, excellente catholique et très pieuse, ne fut pas sans remarquer la sainte vie du jeune ouvrier, qui de son côté se laissa attirer par la piété de la jeune fille. Cette dernière lui parla de mariage lui faisant entendre qu'elle avait d'amples économies qui leur permettraient de s'établir confortablement. Talbot commença aussitôt une neuvaine pour obtenir de connaître la volonté de Dieu à son égard. La réponse ne se fit pas attendre. Il vit clairement que Dieu l'appelait à le servir dans le célibat et il ne revint jamais sur cette décision.

Sa vie de pénitence avait commencé le jour où il avait renoncé complètement à la boisson en prenant le "Pledge". Ses austérités allèrent

augmentant dans la suite pendant plus de quarante années.

Son salaire ne dépassa jamais celui d'un ouvrier ordinaire, soit jusqu'à la guerre de 15 à 19 shillings, soit de 18 à 24 francs par semaine ; après, tous les salaires furent augmentés.

Voici le portrait qu'en donne quelqu'un qui le connut dans l'intimité durant plus de vingt-cinq ans : " Il n'y avait rien de frappant ou qui impressionnât, dans son extérieur, quand on le rencontrait dans ses allées et venues journalières. Type ordinaire, il était pauvrement vêtu, mais propre, de taille un peu au-dessous de la moyenne, maigre, nerveux et musclé. Il marchait vite, à grands pas, se balançant un peu négligemment. Ses manières étaient simples, naturelles ; rien d'affecté. Il avait plutôt l'air recueilli que préoccupé. En l'examinant de près, on remarquait son front haut, ses tempes arrondies. Il avait les yeux grands, les paupières lourdes, ce qui donnait au visage une expression sérieuse et pensive. Quant un sujet l'intéressait, sa conversation devenait vive, animée, pleine de chaleur, laissant deviner les diverses émotions qui l'animaient. Il donnait l'impression d'un homme au jugement droit, plein de bon sens, à l'esprit pratique perspicace, à l'intelligence aiguisée. Bien qu'il fut un homme du peuple aux manières communes, on lui trouvait un caractère des plus intéressants." Sa sœur nous dit que Matt était toujours d'humeur agréable ; il avait la voix douce et se plaisait à chanter des hymnes pieux quand il était seul dans sa chambre.

Un frère coadjuteur attaché à Saint-François-Xavier, l'église des Pères Jésuites, dans Gardiner Street et qui le connaissait bien, dit que Matt parlait peu ; c'était un homme réservé. Il n'adressait jamais la parole à aucun des frères ; mais si l'occasion s'en présentait, il donnait franchement son opinion sur tous les sujets qu'il traitait avec eux.

CHAPITRE II

EMPLOI DE LA JOURNÉE.— TRAVAIL.— ESPRIT DE PRIÈRE.— RAPPORTS AVEC SES CAMARADES.

Pendant la plus grande partie de sa vie, Matthieu se leva tous les matins à deux heures. Il avait pour lit une planche ; un morceau de bois lui servait d'oreiller ; il n'eût point d'autre couche quatorze ans durant. Le jour, il recouvrait cette planche d'un drap pour la dérober aux regards. Pour la nuit il se contentait d'une demi-couverture et ne voulait accepter rien de plus. Lorsque le froid devenait excessif, il permettait à sa sœur d'ajouter seulement quelques sacs, mais il refusait d'autres couvertures.

De deux à quatre heures, il priait à genoux sur son lit, les bras en croix. A quatre heures

il se levait et, sa toilette achevée, reprenait ses prières jusqu'à l'heure de la Messe. Il assista à celle de cinq heures à l'église des Pères Jésuites, tant qu'il y en eut. Dans la suite, Matthieu continua quand même à se rendre à l'église à cinq heures, et il attendait dehors que la porte ouvrit, vers cinq heures trente. Quelque temps qu'il fit, pluvieux ou sec, il attendait, agenouillé près de la grille.

De s'agenouiller à la porte d'une église fermée, comme de baiser le seuil, c'est là, pratiques de dévotion courantes en Irlande. On retrouve la même liberté de pratiques dans les pays de foi : en Espagne par exemple, et chez nous en Bretagne, pour ne pas parler des pèlerins de Lourdes.

Là, sur la pierre, il reposait sur ses genoux nus. Toujours et partout il priait ainsi, à genoux, sur ses genoux nus. Afin de pouvoir pratiquer discrètement cette pénitence, il avait imaginé de fendre son pantalon aux genoux : son manteau, soigneusement ramené cachait l'artifice ; de cette façon, seul un observateur très attentif pouvait découvrir la ruse.

Dès que la porte de l'église s'ouvrait, il s'agenouillait sur le seuil, baisait respectueusement la terre, puis se rendait devant le maître-autel. S'il en avait encore le temps, avant la messe, il faisait un Chemin de Croix, sur ses genoux, nus toujours, ce que cachait encore son manteau.

Matt, le buste toujours bien droit, demeurait à genoux pendant toute la durée du Saint Sacrifice, y compris l'Évangile, ne se servant jamais de livre, et priant les yeux baissés. Il communiait pendant la Messe et ne demeurait pas longtemps après qu'elle était finie. Il quittait l'église, sans regarder de droite ni de gauche, mais allant droit son chemin. Rien en lui qui attirât l'attention sauf cet extraordinaire recueillement.

Rentré chez lui, il réchauffait le cacao que sa sœur avait préparé la veille, le prenait en mangeant un peu de pain, puis il se rendait à son chantier, à une petite demi-heure de marche.

Si l'heure le permettait, il entraît, en passant, à l'église pour y faire une courte visite, sans parler. Deux des contremaîtres qui le connurent pendant plus de trente ans assurent que Matt n'arrivait jamais en retard ; ils ne se rappelaient qu'un seul jour où il eut commencé le travail après l'heure : il n'avait pas entendu le camion entrer dans la cour et s'était attardé dans un hangar, à prier, celui où il se retirait habituellement pour ses dévotions, pendant les moments de loisir.

Matthieu ne retournait pas chez lui à l'heure des repas et passait la plupart de ce temps en prières. Il n'apporta jamais aucune provision, aussi longtemps qu'il fut en bonne santé ; après sa maladie, il s'accorda une tranche de pain qu'il mangeait à l'heure où les hommes

prenaient leur repas. Ceux-ci le pressaient parfois de partager leurs provisions ; il acceptait, s'étant fait une règle de ne pas persister à refuser des aliments, dans la crainte d'attirer l'attention sur son jeûne rigoureux.

Quand il était assez connu des hommes, il profitait des minutes de repos pour leur raconter des incidents de la vie des saints ; toujours il amenait ainsi la conversation sur des sujets pieux. Ses camarades s'intéressaient à ces récits ; Matt parlait si simplement sans la moindre affectation. Dieu était toujours présent à sa pensée, il ne pouvait s'entretenir que de Lui.

Un jour, dans une discussion d'apostolat avec son chef d'atelier, il soutint son opinion avec tant de chaleur que le contremaître lui reprocha cette façon de parler, un peu trop libre de la part d'un subalterne. Ils se séparèrent sans autre explication. Un ou deux jours plus tard, Matthieu se présenta devant son chef : Notre-Seigneur lui avait dit, avoua-t-il, qu'il fallait demander pardon de sa conduite ; il venait faire ses excuses.

Il y a quelques années, les hommes du chantier juraient fréquemment ; Talbot ne laissa jamais passer de tels propos sans les blâmer sévèrement, et, son travail terminé, il se retirait dans son hangar jusqu'à l'arrivée d'un autre camion, offrant à Dieu ses humbles réparations pour les blasphèmes qu'il avait entendus. Si l'un de ses compagnons, bien que s'abstenant de paroles grossières, riait des propos de ses camarades, Matt l'appelait à part à la fin de la journée, lui faisant comprendre que, s'il était impossible de ne pas entendre ce qui se disait, il ne fallait pas du moins, y prendre plaisir. Le jour suivant, il apportait quelque livre de piété au jeune homme qu'il avait réprimandé la veille.

Les ouvriers s'amusèrent d'abord de la conduite de Matt, mais bientôt son caractère ferme et la sincérité absolue de ses principes les impressionnèrent tous et l'on n'entendit plus désormais aucun blasphème dans la cour où il travaillait.

Matthieu était franc et ouvert dans ses rapports avec ses patrons ou ses compagnons de travail.

Il sympathisait avec les travailleurs dans leurs efforts pour améliorer leur position sociale et soutenait fermement son opinion sur les questions des droits et devoirs réciproques des patrons et des employés.

Il était un "Labourman", un "Social" convaincu. Il estimait que l'ouvrier ne recevait pas, en tout, un traitement équitable aussi se solidarisaient-il avec ses camarades mais, bien entendu, se refusa toujours à manquer à la justice à l'égard de ses patrons.

Aux moments des crises ouvrières, lorsque les travailleurs s'assemblaient pour discuter leurs plans d'action, Matt s'abstenait de prendre une

part active à leurs délibérations. Il acceptait les décisions de la majorité mais refusait de se joindre à aucune démonstration publique, ou de réclamer l'indemnité de grève. Il recevait celle-ci cependant quand on la lui offrait mais ne considérait pas cet argent comme son dû.

Il se faisait une très haute idée de la justice et ne perdait jamais de vue les obligations que cette vertu lui imposait, qu'il traitât avec ses supérieurs ou ses égaux.

Il arrivait parfois qu'un navire devait être déchargé en hâte pour lui permettre de repartir à l'heure de la marée. Les hommes travaillaient alors après les heures réglementaires et, ils recevaient chacun un surplus de salaire d'environ 2 fr. 50.

Dans une de ces occasions, le contremaître remarqua que Matt ne s'était pas présenté au moment de la paye. Le rencontrant le lendemain, il lui en demanda la raison. Talbot répondit qu'il se serait fait scrupule d'accepter cet argent : ils avaient très souvent des moments de loisir dans la semaine ; n'était-il donc pas juste, lorsque le travail pressait, d'y consacrer quelques heures supplémentaires ?

Le patron lui fit comprendre qu'il ne pouvait déranger ses comptes pour satisfaire ses scrupules et lui remit les deux shillings. Malgré tout, Matt persista toujours à ne pas réclamer ce surplus de salaire, et le contremaître dût s'habituer à le lui apporter. Évidemment ce point de vue est discutable : qu'il y eut des heures de chômage forcé, cela n'imposait pas l'obligation d'heures supplémentaires. Pour qu'il méritât son salaire, il suffisait qu'il fût disposé à faire, aux heures réglementaires, le travail qui se présenterait.

Du moins l'incident montre, par cet excès même, à quelle délicatesse il poussait l'esprit de justice et d'équité.

En quittant son travail à cinq heures trente, Matt retournait à sa chambre où sa sœur avait préparé son repas. En entrant, il enlevait son pardessus, baisait le crucifix, puis il prenait sa nourriture, agenouillé près de la table. Quand il avait fini, sa sœur rangeait la chambre et le laissait seul. Il ne se relevait pas, commençant aussitôt ses prières qu'il continuait jusqu'à dix heures et demi, heure à laquelle il prenait enfin son repos.

(A suivre.)

J.-A. GLYNN

L'ÉCOLE CANADIENNE

REVUE PÉDAGOGIQUE

SOMMAIRE DE MARS

- I — L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE AU
COURS PRIMAIRE Mère Sainte-Anne-Marie, C. N.-D.
- III — PROGRAMME MENSUEL
- | | |
|---|-------------------|
| RELIGION..... | Eugène Achard |
| FRANÇAIS : | |
| Cours préparatoire et inférieur..... | Eugène Achard |
| Cours moyen..... | Émile Girardin |
| Cours supérieur..... | A. Thibault |
| Cours complémentaire..... | Wilfrid DuCap |
| LA REDACTION par l'image..... | Eugène Achard |
| UNE CHANSON par mois (<i>L'amitié</i>). | |
| LA LEÇON D'ANGLAIS. | |
| ARITHMÉTIQUE : | |
| Cours préparatoire, inférieur et moyen..... | Eugène Achard |
| Cours supérieur..... | Roch Pinsonneault |
| Cours complémentaire..... | Jules Chrusten |
| LE CALCUL RAPIDE..... | Eugène Achard |

ABONNEMENT : \$2.00 PAR ANNÉE

Pour tout renseignement s'adresser au :

DIRECTEUR, M. EUGÈNE ACHARD,
143, Villeneuve-Ouest, Montréal

Abonnez-vous à

L'ACTION CATHOLIQUE

Si vous ne l'êtes pas encore, abonnez-vous dès maintenant. L'autorité diocésaine désire que L'ACTION CATHOLIQUE pénètre dans tous les foyers catholiques de son diocèse. Ce journal peut sans crainte être laissé entre les mains de votre femme et de vos enfants. C'est le journal des familles chrétiennes.



Les privilégiées

NOUS avons toutes une grande admiration pour les avantages dont nous nous reconnaissons gratifiées sans les avoir aucunement mérités. Avantages de l'intelligence, de la fortune, de la naissance et même, avouons-le, avantages des dispositions vertueuses. Pour un peu, nous redirions les paroles du Pharisien de l'Évangile : " Je vous remercie, mon Dieu, de ce que je ne suis pas comme tant d'autres, jalouse, indiscreète, frivole. . . "

La vanité que nous tirons de nos qualités physiques, des avantages de notre fortune ou de notre naissance, il n'est nullement nécessaire de la souligner, il en est tant qui sourient pour s'attirer les regards et qui font ostentation de leurs biens ou de leur nom; elles en tirent vanité tout comme le paon tire vanité de ses plumes simplement parce que la nature a voulu qu'il ait de belles plumes. . .

Avons-nous quelques talents, un esprit vif, une mémoire heureuse, notre complaisance pour ces biens est extrême, nous les laissons deviner, quand nous ne les étalons pas. . . avec une coquetterie et un art raffinés, ils nous grandissent à nos propres yeux, nous nous admirons à l'exclusion de toute autre aussi bien et même mieux douée.

Dans le domaine moral, nous ne sommes guère plus sensées. . . il est normal que nous cherchions à nous rendre compte de nos mérites afin de travailler plus efficacement à la tâche ardue de notre perfectionnement, mais dès que nous avons reconnu nos bonnes dispositions naturelles, nous nous en faisons une auréole! . . . Nous oublions que ces éléments favorables mis en nous augmentent notre responsabilité et comme nous n'avons en rien gagné ces privilèges, nous nous rappellerons que nous n'avons pas le droit d'en avoir la moindre fierté,

nous serons humbles et ce sera là notre force. . .

Loin de regarder avec mépris ceux qui ne sont pas aussi bien partagés, nous leur devons une prédilection spéciale et une grande bonté; nous ne pouvons savoir l'aigreur, la révolte et l'envie qui remplissent leur âme, la bonté les désarmera. Les disgraciés, les malheureux ont droit à ce que nous nous efforçons de réparer les injustices qui se multiplient sous leurs pas.

Les privilèges dont nous jouissons nous donnent une grande avance sur beaucoup de nos semblables dans la lutte quotidienne. Ils nous attirent des bonnes volontés affectueuses et dévouées, ils nous font vivre dans une atmosphère de sympathie, ils nous rendent aisés des labeurs pénibles; sachons stabiliser ces bonnes dispositions et par elles faire beaucoup de bien.

Ce sera la tâche de celles parmi nous qui sont des privilégiées, tâche facile et qui nous apportera des affections sincères et durables, à condition que notre bonté soit humble et discrète, qu'elle sache donner tout en ayant l'air de recevoir.

Jeanne LE FRANC.

BOITE AUX LETTRES

MARCELLA.— Je ne doute pas que vous vous entendiez à merveille avec votre petite correspondante nouvelle, mais il ne faudra pas désertier notre "Coin" de l'Apôtre. . . j'en serais chagrine et vraiment je gronderais fort cette gentille amie.

Le petit billet a été reçu en temps et je suis certaine que vous travaillez à nous amener de nouvelles amies au *Femina*, c'est faire œuvre d'Apôtre. Il en est un si grand nombre qui perdent en lectures frivoles ou dangereuses, des heures précieuses.

Votre délicate attention m'a touchée et je vous remercie beaucoup de la bonne intention que vous aurez pour moi dans vos prières; ce

sera une amitié véritable que celle qui nous unit puisqu'elle aura ses rendez-vous à l'heure de l'oraison.

Votre billet de mai est attendu.

BENJAMINE.— Vous êtes bien aimable de nous amener votre amie, j'aime à croire qu'elle se trouvera en pays de connaissances bientôt... je sais qu'elle écrit à notre chère Marcella, elle trouvera sûrement un bon accueil.

Je demande pour vous de nouvelles correspondantes en sténo.

Dans l'Imitation il y a un chapitre très court mais très profond où il est dit : " Demeurez en paix et laissez celui qui est inquiet s'agiter tant qu'il voudra." Je ne puis vraiment vous donner de meilleurs conseils. Laissez passer, et ne vous occupez pas outre mesure de ce qui se dit ou de ce qui se fait aujourd'hui. La justice a toujours son tour tôt ou tard.

Je serai toujours heureuse de vous lire.

ANTOINETTE.— Votre désir m'a été transmis par notre fidèle Benjamine et votre entrée est faite chez nous, vous voyez que ce n'est pas gênant... J'espère que vous vous trouverez bien de l'accueil cordial qui entoure toutes nos gentilles amies et que souvent vous occuperez le " petit coin " que je vous donne volontiers.

Adressez toutes correspondances pour Femina à Jeanne Le Franc, l'Apôtre.

Jeanne LE FRANC.

Légende

AUX PETITS ENFANTS

Dans la campagne ensoleillée, un jour d'avril, Jésus pour amuser ses amis, les petits enfants, modelait des hirondelles en argile mouillée.

Un pharisien, passant près d'eux, leur dit qu'il était défendu, le dimanche, de faire le moindre travail ; et, brutal, voulut briser les frères oisillons.

Mais le bon Jésus, fit un geste et l'on vit aussitôt les oiseaux s'animer et prendre leur essor vers les cieux bleus ; puis, revenir ensuite construire leurs nids au toit de l'humble maison de Nazareth.

Plus tard, bien plus tard, quand Jésus, chargé d'une lourde croix, gravit le Calvaire, ils firent avec lui, le même trajet et pour soulager son immense douleur, une à une, ils enlevèrent les épines qui ensanglantaient son front divin.

Puis, quand Jésus rendit sa belle âme à Dieu, en un vol attristé, les oiseaux s'en furent ; mais avant de laisser le grand Maître, l'hirondelle prit le deuil sévère, que depuis, elle a toujours gardé.

Avril 1927.

Cousine ROBERTE.

Le vrai seul est aimable

MONOLOGUE POUR FILLETTE

(Ce monologue peut se jouer pendant un entr'acte, devant le rideau baissé. Une chaise à droite.)

PAULETTE entrant, un petit sac à la main et s'adressant au public.— Ce que j'ai eu peur !... J'ai cru que j'étais morte !... Morte !... à la fleur de l'âge... Onze ans depuis hier soir ! Songez donc, quel affreux malheur, c'eût été pour mes parents !... Enfin, grâce à Dieu, ce chagrin leur a été épargné !... Mais, tout de même, telle que vous me voyez, je suis une rescapée !

Sans doute, vous grillez de savoir quel danger j'ai couru ? Devinez ? (Elle a l'air d'entendre des questions dans la salle et de les répéter avec des voix différentes).— Un incendie ? — Non.— Un deraillement ? — Non ! — Un naufrage ? — Vous n'y êtes pas du tout.— Mais donc ? — Un peu de patience. C'est toute une histoire. Et une histoire qui pourrait servir de leçon à plus d'une jeune personne de l'assistance. Donc, pour commencer, je vous apprendrai que Paulette Belair — c'est moi — est une petite fille — bientôt une jeune fille — qui aime beaucoup la toilette, — ça, je l'avoue ; je serais contente de porter des robes de velours. (Elle fait des mines), des chapeaux à plumes, des bas de soie, des souliers vernis... — Enfin, ce qui est chic et vous donne de l'élégance ! Malheureusement, mes parents, tout en étant à leur aise, ne sont pas très riches, et, de plus, j'ai derrière moi deux petites sœurs et un petit frère ; alors souvent, très souvent, pour ne pas dire toujours, je reste sur le regret. Et quelquefois, oh ! vous ne le répéterez pas... autrement je ne vous ferais plus de confiance... il m'arrive d'envier quelques-uns de mes petites amies lorsqu'elles ont un sac plus à la mode que le mien ou un manteau d'une meilleure coupe.

Hier, c'était dimanche ; comme d'habitude dans la journée, après les Vêpres, je me suis rendue chez ma tante Laurence, en compagnie de ma cousine Andrée qui habite près de chez nous. A peine étions-nous arrivées, que la petite Pâquerette Beauchamps, une blondinette de cinq ans, venue avec sa mère, vint m'embrasser. Elle tenait à la main une mignonne palette de carton, constellée de pains de couleurs. " Qui t'a donné ça ? lui demandai-je. (Elle imite la voix enfantine de Pâquerette.) — C'est maman, parce que z'ai été bien sage... mais z'aurais préféré du bonbon..."

Une mauvaise pensée traversa mon esprit, et, aussitôt, je repris : " Si tu veux me céder

ta palette, en échange, je te donnerai du chocolat..." Cette proposition fit luire les yeux de Pâquerette. (*Elle l'imité encore.*) "Ze veux bien", répondit-elle. Je retirai de mon sac une grosse tablette de chocolat qui restait de mon goûter de la veille.

Pâquerette s'en fut toute heureuse ; et moi, sans perdre de temps, la palette au pouce, je gagnai le jardin où je savais trouver un robinet pour l'arrosage. Un petit seau, abandonné par mon petit cousin Riri, gisait sur le sable de l'allée. Je m'en empare, je le remplis d'eau, puis je vais m'asseoir sur un banc qui se trouve près de là. (*Elle s'assoit sur la chaise.*) Je mouille alors l'index de ma main droite, et m'en servant comme d'un pinceau, je délaye un des pains dont la belle couleur rubis faisait penser aux cerises mûres. Ce travail préliminaire achevé, je retire la petite glace de mon sac (*Elle retire la glace de son sac et se mire dedans en passant son index sur ses lèvres.*), et je commence à rougir mes lèvres. Ma cousine me rejoignit à cette même minute : "Que fais-tu là ? me demanda-t-elle étonnée. — Tu le vois, je me mets à la mode. J'ai maintenant les lèvres aussi rouges que les dames élégantes qu'on rencontre au Jardin public ou sur le boulevard. (*Elle baisse la voix, et du menton elle semble indiquer quelqu'un qui arrive.*) Mais, chut !... Ne dis rien, voici tante Laurence."

Il était trop tard, tante Laurence venait vers nous. Tout de suite, elle comprit ce qui se passait. (*Elle prend une voix grave.*) "Paulette ! s'écria-t-elle, à quoi penses-tu ? Cette couleur est peut-être du poison... Elle pourrait te rendre malade !" Un peu saisie de la réflexion, je me levai sans paroles. (*Elle se lève.*) Ma cousine répondit pour moi. "Oh ! ma tante, ce sont des couleurs sans danger, c'est imprimé dessus. — Je le veux bien, reprit tante Laurence, mais à l'heure actuelle où tout est falsifié, est-on bien sûr que le papier ne ment pas ? Et puis, une petite fille comme il faut ne se rougit jamais les lèvres : elle doit respecter la couleur que le bon Dieu leur a donnée."

Affolée à la pensée que ce beau carmin pouvait m'empoisonner, je me lavai aussitôt à grande eau et me frottai si vigoureusement, que mon mouchoir semblait taché de sang, comme si j'avais saigné du nez. (*Elle mime encore tout ce qu'elle dit.*) A ce moment, on vint avertir tante Laurence qu'une autre visite l'attendait au salon. Elle m'abandonna à mon triste sort et aux inquiétudes qui me tiraillaient. En effet, malgré mon rapide nettoyage, je ne me sentais pas très rassurée, je me demandais à quels symptômes, on reconnaissait qu'on était empoisonnée. Justement, j'avais quelque chose de lourd qui me pesait au creux de l'estomac. Au bout d'une heure, mon malaise augmenta, de telle sorte qu'à 5 heures, tout à fait indisposée, j'allai trouver tante Laurence. (*Elle mine*

encore ce qu'elle dit.) "Je souffre beaucoup, lui avouai-je, la main sur le cœur. — Serait-ce cette vilaine couleur qui t'aurait fait mal ?" me demanda-t-elle inquiète.

Atterrée, je gardai le silence. Allais-je mourir aux pieds de ma tante. (*Elle écarte les mains et semble indiquer un corps sur le sol.*) "Qu'as-tu mangé à déjeuner ? demanda-t-elle. (*Elle l'imité. Voix pleurarde pour sa réponse.*) — De la soupe aux choux, des haricots et des saucisses... — Tout cela est indigeste et suffit à expliquer ton malaise. Viens dans ma chambre, je vais te donner un morceau de sucre, imbibé d'eau des Carmes."

J'avalai le morceau de sucre. Mais mon mal ne se dissipa point. Si bien que tante Laurence me ramena elle-même à la maison. Ma mère n'y était pas, mais à son retour elle me coucha et me donna de la camomille. La nuit fut atroce. Je sanglotais en répétant : "Je suis empoisonnée ! Je suis empoisonnée ! C'est la couleur rouge !... Mes parents n'y comprenaient rien et croyaient que j'avais le délire. Au matin, ils auraient envoyé chercher le docteur si, fort heureusement (*D'un air mystérieux et comme faisant une confidence*), les choux et les haricots de mon déjeuner n'avaient voulu saluer le jour naissant. Je m'endormis alors, et, quand je me réveillai, je me sentis toute guillerette !... Mais on ne m'envoya pas à la pension. (*Elle fait quelques pas sur le devant de la scène.*)

Pendant cette journée de réclusion, j'ai eu le temps de méditer sur les dangers de la coquetterie, et voulez-vous que je vous livre le résultat de mes méditations ? Se peindre, c'est mentir en action !... Or, le bon Dieu défend le mensonge. Et puis, les dames qui sont peintes n'en sont pas plus jolies pour cela. Si elles sont jeunes, elles ont l'air de poupées. (*Avec une hésitation.*) Si elles sont moins jeunes... elles ont l'air de vieux tableaux ! Enfin, comme le disait l'autre jour, un de nos exemples d'écriture : *Le vrai seul est aimable !* Et je pense bien que vous êtes de mon avis. (*Elle fait quelques pas pour sortir, puis elle revient.*) Je n'ai pas parlé des petites filles, mais voulez-vous que je vous dise, celles qui essayent de se peindre pour imiter les élégantes ressemblent à ces petits singes qui plongent la main dans le sac à farine lorsque leur maîtresse se poudre.

(*Elle sort en courant.*)

RIDEAU.

J. DE CHATEAULIN.

(*L'Etoile Noëliste.*)

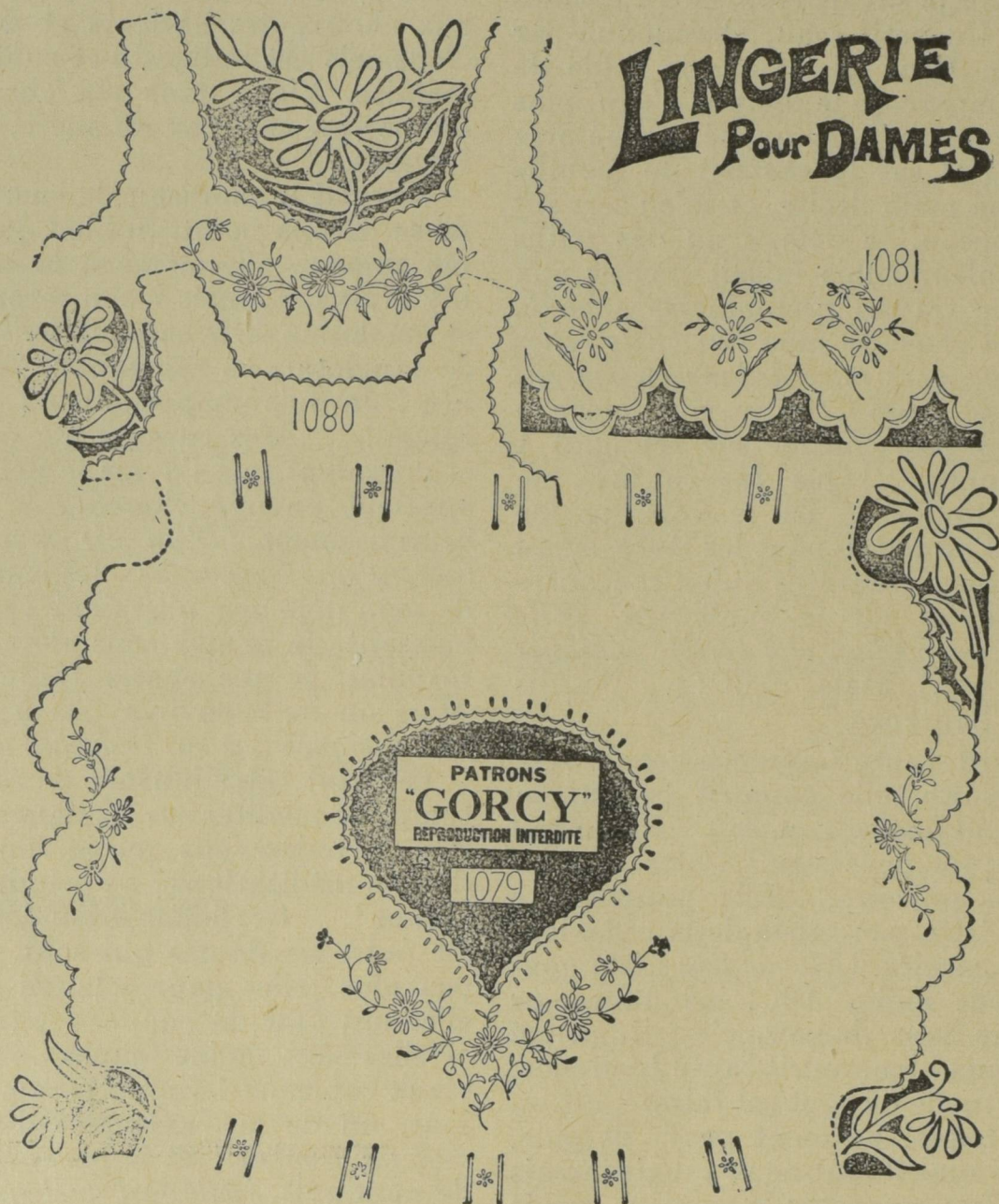
FATALE ERREUR

— La bonne a donné ses huit jours !

— Oui, il paraît que tu l'as injuriée par téléphone.

— Comment. Ce n'était pas toi qui étais au bout du fil ?

Patrons de broderie et ouvrages de dame DE L'APÔTRE



- 1079—Chemise de nuit. Patron à tracer, 20 cts. Au fer chaud, 30 cts. Étampée sur coton, fini toile ou nansook, bleu, rose, paille, \$1.98. Coton à broder C. B., 50 cts.
- 1080—Cache corset. Patron à tracer, 15 cts. Au fer chaud, 25 cts. Étampé sur coton fini toile, 69 cts. Coton à broder C. B., 25 cts.
- 1081—Feston pour bas de jupon et pantalon. Patron à tracer, 15 cts. Au fer chaud, 2 verges pour 30 cts. Étampé sur coton, fini toile, le jupon complet, \$1.59. Coton à broder C. B., 60 cts.

Nos lectrices pourront se procurer les patrons ci-dessus en nous envoyant le prix en bons de poste ou mandat.

Toute commande doit être adressée comme suit : SERVICE DES PATRONS DE BRODERIE DE L'APÔTRE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

AU GOIN DU FEU

Pour s'amuser

La Direction de l'Apôtre donnera deux prix de une piastre à ceux de ses abonnés qui enverront toutes les réponses exactes des jeux d'esprit de chaque mois. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'Apôtre, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE MARS

ÉNIGME

Le fleuve.

CHARADE

Mi — nuit — minuit.

ANAGRAMME

Roues — Ourse.

LOGOGRIPE HISTORIQUE

Amurat — Murat.

Ont trouvé des solutions partielles : Mlle Céline Lachapelle, Couvent de Jésus-Marie, Sillery ; Mlles Cécile Lambert, 11, rue St-Georges, Aurore Thuot, 167, rue St-Jacques, Eliane Lefebvre, Casier postal 286, Hortense Sabourin, Lucille Vandandaigue, Yvette Desranleau, 53, rue Mercier, et Gilberte Harbeck, Casier postal 252, Saint-Jean sur Richelieu, P. Q. ; Mme V.-J. Rochefort, 516, ave N. D., Manchester, N. H. ; Mme A. H. St-Pierre, 8, rue Harris, Springvale, Me. ; Mlle M.-L. Dufort, 6234, rue Bordeau, Montréal ; M. le Dr Chartrand, 1102, rue Somerset, Ottawa ; Mlles Cécile et Marie-Jeanne Leclerc, Loretteville.

Personne ne nous a envoyé toutes les réponses exactes.

JEUX D'ESPRIT No 95

LOGOGRIPE

Otez-moi le premier, les trois qui font sa suite,
Sont tantôt à l'état d'invisibles vapeurs,
Tantôt peuvent servir de séjour à la truite,
D'autres fois, dans les airs, immenses voyageurs
Ils sèment sur la terre ou la neige ou la pluie,

Ou la grêle, des champs redoutable fleau,
Parfois, en sûreté, sur eux ton pied s'appuie
Et franchit les étangs sans pont et sans radeau.
Les apporter dans ton ménage
De mon entier voilà l'usage.

MOTS EN CROIX GRECQUE

		X	X	X		
		X	X	X		
		X	X	X		
X	X	X	X	X	X	X
X	X	X	X	X	X	X
X	X	X	X	X	X	X
		X	X	X		
		X	X	X		

Ne s'occuper que des mots de sept lettres dans le sens horizontal comme dans le sens vertical. Ce sont du reste les mêmes mots dans les deux sens.

1. — Romain courageux qui périt dans les supplices. 2. — Ville de Turquie d'Asie. 3. — Partie occidentale de l'Hindoustan.

DEVINETTE

Comment feriez-vous aboyer un chat ?

ANAGRAMME

Avec les mots *Tirions* et *Factice*, former un seul mot.

PHRASES À DIRE À HAUTE VOIX

Un chanteur enchanteur enchante sur le champ, en chantant des chants touchants touchant les champs.

La cavale au Valaque avala l'eau du lac et l'eau du lac lava la cavale au Valaque.

Un pâtissier pâtissait chez un tapissier qui tapissait.

Le tapissier qui tapissait dit au pâtissier qui pâtissait :

— Pourquoi, pâtissier, viens-tu pâtisser chez un tapissier qui tapisse ?

Le pâtissier qui pâtissait répondit au tapissier qui tapissait :

— Un pâtissier peut aussi bien pâtisser chez un tapissier qui tapisse, qu'un tapissier tapisser chez un pâtissier qui pâtisse.

OUF !

LA MARRAINE MAGNIFIQUE

“ Hélas ! ma pauvre Madeleine,
J'ai couru tous les environs ;
Je n'ai pu trouver de marraine,
Et ne sais comment nous ferons.

“ Au nouveau-né que Dieu nous donne,
Nul n'a craint de porter malheur
En lui refusant cette aumône ;
La pauvreté fait donc bien peur ?

“ Et cependant, tout, à l'église,
Pour le baptême est préparé.
Faut-il que l'heure en soit remise ?
Que dira notre bon curé ? ”

Mais tandis que l'on se lamente,
Une dame, le front voilé,
La robe jusqu'aux pieds tombante,
S'offre à ce groupe désolé.

“ Dites-nous, bonne demoiselle,
Qui peut vous amener ici ?
— Pour votre enfant, répondit-elle,
Soyez désormais sans souci :

“ Je viens pour être sa marraine,
Et je vous jure, sur ma foi,
Que, par ma grâce souveraine,
Il sera plus heureux qu'un roi.

“ Au lieu d'une pauvre chaumière
Il habitera des palais,
Dont le soleil et la lumière
Ne sont que de pâles reflets.

“ Et, dans cette magnificence,
Loin de vous rester étranger,
Il brûlera d'impatience
De vous la faire partager.

“ — Quoi ! l'enfant qui nous vient de naître
Doit avoir un pareil destin ?
Hélas ! nous n'osions lui promettre
Que l'indigence et que la faim.

“ Quelle puissance est donc la vôtre ?
Etes-vous ange ou bien démon ?
Répondez-nous ? — Ni l'un ni l'autre ;
Mais, plus tard, vous saurez mon nom.

“ — Eh bien ! s'il faut que l'on vous croie,
Si, pour nous tirer d'embarras,
Le ciel près de nous vous envoie,
Prenez notre fils dans vos bras.”

Sur les marches du baptistère
L'enfant est aussitôt porté ;
Mais de l'onde qui régénère
Dès que son front est humecté,

Au jour qu'il connaissait à peine
Il clôt la paupière et s'endort...
Elle avait dit vrai, la marraine ;
Car la marraine était la Mort.

Jean REBOUL.



LA CÉLÈBRE GLISSOIRE DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE

FEUILLETON DE L'APÔTRE

LA GRANDE AMIE

Par PIERRE L'ERMITE

No 8

CHAPITRE XV

Il est 11 heures du matin.

Jacques, qui revient de la vente du Bois-Roux, galope, soucieux, sur le chemin de la Ferlandière ; il se savait détesté par l'usine ; mais, pacifique comme tous les forts, il n'avait pas soupçonné jusqu'à ce moment la profondeur de haine cachée dans l'âme d'Alberte.

Cette femme, il la sent désormais prête à tout : battue sur un point, et à quel prix !... Jacques se demande déjà où va se produire la nouvelle attaque. Contrairement à toutes ses habitudes, M. de la Ferlandière évite aujourd'hui le crochet que fait la route en passant devant l'Abbaye, et met pied à terre pour prendre le petit sentier du Tuquet et couper court au travers des blés.

S'il descend ainsi de cheval, ce n'est pas qu'il redoute pour sa monture la pente trop rapide et les cailloux roulants ; Jacques se défie de lui et craint qu'à ce moment, s'il passe devant l'Abbaye, une petite fenêtre ne s'ouvre là-bas, au premier étage, et que sa fiancée n'y apparaisse pour lui souhaiter la bienvenue.

Or, ce matin, Jacques se sent faible ; Odile devinerait certainement dans ses yeux quelque chose des préoccupations qui l'assiègent, et pourquoi jeter dans la vie de la jeune fille cette inutile angoisse ?

Le jeune homme, la bride au bras, précède son cheval, lui inclinant la tête au milieu des grands blés, car Odile connaît tous les chevaux de selle de Jacques, et spécialement Milly, qu'il monte aujourd'hui.

Et la figure caressée par les épis mûrs, se frayant un route au milieu des moissons qui susurrent réellement la chanson des blés d'or. Jacques arrive en bas, sur la route de la Ferlandière, remonte à cheval et, bercé par l'allure tranquille de sa jument, réfléchit sur son cas, à l'ombre courte des peupliers de la route.

... Le Bois-Roux lui appartient ; il est sorti vainqueur de la rude alerte du matin — en apparence

du moins, — car les 40,000 francs, prix de la vente, il ne les possède pas ; et même, il ne voit pas bien comment, sur son budget déjà très grevé, il pourra, du jour au lendemain, trouver une somme devant laquelle les usiniers eux-mêmes, tout riches qu'ils sont, viennent de reculer.

Ce matin, avant de partir pour Brésolettes, Jacques a tout compté avec le plus grand soin ; et c'est à peine s'il peut disposer d'une vingtaine de mille francs, sans découvrir sa faiblesse réelle, et perdre devant le pays, en vendant précipitamment des terres, le prestige dont il a besoin pour continuer la latte, et donner à ses adversaires le sentiment qu'il serait prêt encore pour un nouvel assaut.

Donc lui, Jacques de la Ferlandière, le fier gentilhomme, a acheté devant tout le pays une propriété qu'il ne peut pas payer.

Pourtant, il a bien fait !... Il était nécessaire de défendre cela !... Et tout en marchant, le jeune homme regarde l'immense éventail de terres qui se développe devant lui à ce coude de la route, éventail qui aurait pour joyaux l'Abbaye et la Ferlandière, et à la poignée duquel, comme une étincelante écharpe, la Jouine, par deux fois, roule et déroule ses flots d'argent "... Une peausserie puante, fétide, dominant ce radieux paysage... ? allons donc !"

... Oui, son cœur lui a donné un bon conseil... car, d'avance, il voit le visage effrayé d'Odile si, tout à l'heure, après la vente, il était venu lui dire : " Alberte Harmmster va s'installer tout près, à cinq cents mètres de vous, et c'en est fini de notre vie calme et de notre tranquille amour !... "

Odile l'aurait regardé ; et avec cette foi absolue qu'elle avait en lui

— Mais, ami, lui aurait-elle dit de sa voix lointaine... vous n'étiez donc pas là... ?

— Si.

— Et vous avez laissé faire... ?

—

Évidemment, Odile n'aurait pas compris.

Seulement, dans cette circonstance où il fallait immédiatement de l'or et des billets de banque, la

terre ne suffisait pas seule pour faire triompher Jacques dans sa lutte.

La terre, nourricière puissante et féconde, semble participer à la force sereine de Dieu ; elle veut la foi et l'espérance ; elle donne le pain d'aujourd'hui, mais *d'aujourd'hui* seulement, et se prête difficilement à une spéculation, fût-elle, comme celle de Jacques impérieusement nécessitée par les circonstances.

Aussi, le jeune homme, sur la route, s'avance-t-il de plus en plus soucieux vers la Ferlandière, où tout semble dormir, les oiseaux sous les feuilles, les grands bœufs dans les champs, et les habitants au fond de leur demeure.

Et pourtant, il faut qu'il sorte de cette impasse, qu'il en sorte à son honneur, sans donner là-bas aux juifs de l'usine le bonheur tant désiré de n'avoir été battus au début de la lutte que pour tromper plus insolamment après... Ah ! si Étienne n'avait pas échoué dans une apostasie inattendue, l'arrangement aurait été si simple ! Dix mille francs par an, et le Bois-Roux se payait en quatre ans, sans que personne s'en aperçût. Mais Étienne allait devenir pour Jacques un créancier féroce qui exigerait son dû tout de suite, jusqu'au dernier sou, avec une rapacité de paysan haineux.

Alors quoi ?

Emprunter... ? tendre la main... ?

Et, à cette pensée d'une chose qu'il n'a jamais faite, toute la fierté ancestrale du gentilhomme semble se révolter. Après tout, dans sa vie large, vingt mille francs peuvent se trouver encore, si l'on veut consentir à tailler dans le plaisir et même dans le confortable.

Et une idée germe, grandit, s'empare du cœur de Jacques... pas sans lutte, certes ! Il suffirait d'observer le cavalier dans le chemin, de le voir s'avancer vers la propriété, puis revenir sur ses pas, cherchant, pour le succès du travail intérieur qui se produit en lui, à prolonger les instants de cette solitude sur la grande route déserte... Le cheval lui-même semble comprendre que son maître s'énerve, s'énerver lui-même, et lui dire par ses allures agacées " Voyons !... décide-toi !... "

Tout à coup, une jeune voix d'adolescent rompt le grand silence et semble intervenir d'une façon inattendue pour clore la discussion.

— Bonjour, Monsieur Jacques !

— Bonjour, mon petit ami.

Et M. de la Ferlandière fait un signe de reconnaissance amicale à un petit pastoureau, nommé Furet, qui, les sabots à la main, les pieds tout blancs de poussière, les cheveux ébouriffés, débusque d'un sentier couvert, et se dirige vers la ferme.

— Où vas-tu comme cela... ?

— Je vais chercher les commissions de M. Potain pour le Val.

Alors, décidément l'idée se fixe dans l'esprit de Jacques, car rien n'arrive sans l'ordre ou la permission de Dieu, et cet enfant semble être envoyé là par la Providence.

— Attends un peu, dit-il à Furet, je vais te confier une commission.

Jacques arrête son cheval, prend son portefeuille, déchire une page, et écrit au crayon. Mais le cheval, assailli de mouches, s'ébroue à chaque instant ; Jacques descend, donne la bride à Furet, puis va finir son billet, assis sur la borne kilométrique, à l'ombre de plus en plus courte des peupliers.

“ Ma petite sœur,

“ Je te laisse, ce matin, déjeuner toute seule ; je vais demander le pain et le sel à M. de Chailuy ; ne t'ennuie pas trop ; je serai de retour vers quatre heures. Je confie le billet à Furet qui te ramènera Djinn.

“ Sur ton front, ma petite Jeanne.

“ JACQUES.”

— Là... tu es intelligent, Furet... ? demande M. de la Ferlandière, qui pioche son billet en quatre et le met dans une enveloppe.

Les yeux du petit, couleur d'herbe roussie, pétillent à cette question.

— Oui, Monsieur Jacques, répondit-il, très sûr de lui... Je suis le troisième à l'école !...

— Sur combien ?

— Sur sept.

— C'est superbe, alors je suis certain que tu vas très bien faire ma commission : tu connais Mademoiselle Jeanne ?

— Oh ! je crois bien !

— Avant d'aller chez M. Potain, tu passeras à la maison et tu diras à la cuisine de ma part qu'on remette immédiatement ce billet à Mademoiselle.

— J'y monterai bien tout seul, s'écrie Furet avec l'air d'un petit gaillard, qui n'a besoin de personne.

— Non, donne-le à la cuisine, j'aime mieux cela tu entends... ?

— Oui, Monsieur Jacques.

— ... Tu vas prendre Djinn, et le ramener avec toi à la Ferlandière.

— Oui, Monsieur Jacques.

— Tu diras à Palmyre de te donner une tartine de saindoux.

— Oui, Monsieur Jacques.

— C'est bon... va !

— Au revoir, Monsieur Jacques.

— Au revoir...

Alors résolument, le jeune gentilhomme fait tourner son cheval à gauche, l'amène dans un sentier de culture qui coupe droit derrière la ferme, et part au grand galop vers le château de M. de Chailuy.

Le soleil est très haut dans le ciel ; et, sous ses rayons, les cuirs craquants de la selle, les aciers de la gourmette chantent la gaie chanson du bon cavalier. Au passage de Jacques, les oiseaux endormis de chaleur au milieu des blés, des avoines et des seigles, partent brusquement d'un vol lourd avec un cri effrayé. De partout, et jusqu'au fond de l'horizon, s'élève le parfum puissant de la terre

chaude, l'*odor agri pleni*, qui réjouissait les vieux patriarches pasteurs, ces mille effluves mystérieux où tout, dans les champs, depuis l'arbre séculaire jusqu'au brin d'herbe, semble faire monter vers le ciel, tabernacle de la nature, l'odeur sainte de milliers d'encensoirs.

Mais, subitement, Jacques se retourne sur sa selle : un galop fou, un bruit d'herbes, d'épis écartés, tordus, arrachés, retentit derrière lui ; les blés ondu lent comme au passage d'un fauve, et, dans le sentier, à vingt pas du cheval, Djinn, qui n'abandonne pas son jeune maître facilement, débouche, comme un projectile, la gueule ouverte, les oreilles couchées, tout grisé de joie et de vitesse, pendant que là-bas, comme un point noir sur la route lointaine, Jacques distingue Furet, les deux bras levés en un geste comique de désespoir.

Et cet incident, très gai en lui-même, fait dire à Jacques, avec une expression de véritable tristesse :

— Bonne bête... va, est-ce malheureux !...

M. de Chailuy est un vieux ami de Jacques ; les deux familles se connaissent depuis plus de cent ans ; elles ont grandi comme deux chênes, l'une à côté de l'autre, sans que jamais il n'y ait eu entre elles autre chose qu'une inaltérable amitié.

Comme Jacques, M. de Chailuy est un terrien, plein de santé et de gaillarde humeur. La mort de sa femme l'a rendu un peu original ; c'est le cas de tous ceux qui vivent seuls ; mais quand on le voit au travers de ses pâtures, avec son immense feutre beige sur la tête, sa canne à pomme d'or, les basques de son vêtement toujours flottantes, il a grand air de race, et, instinctivement, on cherche à son côté la rapière des gentilshommes de Louis XIV.

Jacques le voit souvent, car l'un et l'autre sont grands chasseurs devant l'Éternel. Mais la meute de Jacques constitue un des désespoirs de M. de Chailuy, car elle est à cent pieds au-dessus de la sienne.

Bien des fois, il y a eu des tentatives de corruption ; mais Jacques s'est toujours vaillamment défendu, et le vautrait de la Ferlandière continue d'éclipser, sans comparaison possible, la meute de son voisin.

Reçu depuis son enfance avec la plus cordiale affection, Jacques a son couvert toujours prêt chez M. de Chailuy, et ce dernier en use avec la même simplicité.

Le château des de Chailuy est superbe, et rappelle en très petit le château de Fontainebleau : grands arbres deux ou trois fois séculaires, pièce d'eau où s'ébattent des carpes pelées de vieillesse, parc aux larges massifs ombreux, rien ne manque dans la propriété et tout y est plein de souvenirs. Contrairement à la disposition de la Ferlandière, les bâtiments s'élèvent sur un plateau, à deux kilomètres du Pré Acre, où se fit la dernière chasse, mais sont tellement, en été, ensevelis dans la verdure, qu'il faut être sur la pelouse de la propriété pour les distinguer. Quand Jacques arriva, avec son cheval mouillé, le quart de midi sonnait à l'horloge de la

cour. Déjà, dans la salle à manger du rez-de-chaussée, M. de Chailuy était à table, seul avec sa nièce, la petite Marie, "Mimie", comme il disait toujours.

Au bruit des sabots du cheval sur les dalles, le valet de chambre glissa, tout en servant, un regard par la fenêtre entre-bâillée.

— Qui est-ce... ? demande M. de Chailuy.

— M. le comte de la Ferlandière.

— Pas possible !...

M. de Chailuy se lève aussitôt, ouvre la fenêtre toute grande, et, de sa bonne grosse voix, avant même que Jacques l'eût aperçu

— Eh bien, cher ami, quelle agréable surprise !... par quel heureux hasard ?

— Mais, répond Jacques, qui lui serre les mains par la croisée, ce n'est pas le hasard... Je viens vous demander à déjeuner, vous êtes seul... ?

— Oui... ou plutôt non ; j'ai Mimie... mais vous êtes déjà d'anciens amis...

— Certainement !... s'écrie la fillette, qui, elle aussi, s'est dérangée, et encadre dans la fenêtre sa jolie petite tête de blonde qu'un rayon de soleil semblait guetter.

— Bonjour, Mimie !...

— Bonjour, Monsieur Jacques.

— Dites, cher ami, vous me donnez quelques minutes pour monter à votre toilette me brosser un peu ; je suis parti depuis ce matin, et il y a une belle poussière sur la route... ?

— Parfaitement, on apporte votre assiette pendant ce temps-là.

Et comme il montait, la petite Mimie courut après lui pour lui demander s'il ne voudrait pas de sa bonne eau de Cologne à elle, bien meilleure que celle de son oncle... ! M. de la Ferlandière avait besoin de cet accueil sympathique des personnes et des choses qui aiment, car ce qu'il venait dire et faire ici lui coûtait douloureusement.

Par prudence, à cause aussi des domestiques, il s'efforça d'être gai pendant tout le repas, mais Jacques avait si peu l'habitude de jouer un rôle, que M. de Chailuy s'aperçut très vite que derrière cette apparence joyeuse devait se cacher une préoccupation grave ; et, en bon ami, il fit des frais pour maintenir la conversation sur un terrain parfaitement inoffensif ; on parla beaucoup des récoltes qui souffraient de la chaleur ; Jacques raconta ses futurs travaux d'automne il agrandirait son étang et cesserait de mettre des betteraves dans ses terres de la Joine, déjà beaucoup trop défoncées.

M. de Chailuy répondait, et, tout en parlant, pressait le service, chose d'ailleurs assez facile, car Jacques ne prenait jamais ni café ni liqueurs et même ne fumait pas.

Aussi, une demi-heure après la venue du jeune homme, M. de Chailuy se levait et proposait à Jacques d'aller voir son nouveau rocher. Mimie, qui avait une peur affreuse des abeilles, profiterait du soleil pour tirer des photographies.

— ...Surtout, lui dit Jacques, ne les laissez pas brûler !...

Ce fut son dernier effort, et dès qu'il eut vu l'enfant s'éloigner, il s'avança de quelques pas dans la grande allée très ombreuse.

— Si vous voulez, dit-il à son hôte, je verrai vos ruches une autre fois... ?

— Comme vous voudrez !

M. de Chailuy sortit un étui à cigares.

— Vous ne fumez toujours pas... ?

— Non, répond Jacques en s'excusant.

— Pas un défaut !...

— Si...

— Ah ! je serais curieux de savoir lequel... ? demande le châtelain d'un air sceptique mais intrigué.

— De trop aimer la terre !

— Mon cher c'est un défaut superbe !

— Mais ruineux.

— Pour un temps... c'est possible ; mais après...

En effet, on m'a dit que vous rachetiez là-bas, dans le Val, toutes les terres à vendre...

— Et ce serait une folie de ne pas le faire ! Songez donc : nous arrivons en pleine crise, en complète débâcle de la terre ; tous les paysans deviennent ouvriers et vendent leur bien pour aller aux usines : c'est à peine si les plus prévoyants gardent un jardinet pour cultiver les quelques légumes indispensables dans tout ménage ; la plupart vont habiter en ville ; les petits fermiers vendent à leur tour, car ils ne trouvent plus de journaliers. Aujourd'hui les terres ne valent rien au point de vue financier, et pourtant je viens d'acheter le Bois-Roux 40,000 francs.

— 40,000 francs !... répète M. de Chailuy avec un haut-le-corps, mais il n'en vaut pas 10,000 !

— C'est bien possible...

— C'est même certain !...

— Seulement, il fallait l'acheter... et, pour la première fois de ma vie, j'achète, et je me trouve sans le moyen de payer. Il faut que vous soyez un bien réel ami pour que je vienne vous avouer ma détresse, car c'est pour cela que je suis venu...

— Je me doutais de quelque chose, répond simplement M. de Chailuy ; mais vous avez bien choisi la maison, car un ami, j'en suis un... et surtout dans ces moments-là... Voyons, réglons l'affaire tout de suite ; vous voulez que je vous prête de l'argent... ? combien... ? 20,000 ? 30,000 ?... J'ai justement le loyer de mes fermages à placer la semaine prochaine, et je dois aller à Saint-Quentin pour cela ; vous m'épargnerez le voyage. Avouez-le, vous tombez comme mars en Carême, mon cher !

— Je vous remercie du meilleur de mon cœur, pourtant... ce n'est pas tout à fait mon intention de vous emprunter de l'argent, répond Jacques.

— En tout cas, c'est la mienne de vous en offrir, et même, continue M. de Chailuy, qui poursuit sa pensée, voulez-vous me permettre une question... mais là, une vraie question d'ami ?...

— Toutes celles que vous voudrez.

— Pourquoi, au lieu de racheter ainsi toutes les terres, ne pas vous borner au Bois-Roux et à celles qui entourent immédiatement l'abbaye ou la Ferlandière... ?

— Voici j'étudie les agissements des usines depuis deux ans, et je les suis de très près sans en avoir l'air ; j'ai laissé de côté les petits potins de la demoiselle Harmmster, j'ai peut-être eu tort et je le paye maintenant. Par contre, je lis très attentivement le *Journal de la Gare*, et je me suis procuré par la mairie le graphique des opérations, ou plutôt des spéculations des usines... C'est un conte fantastique d'Hoffman, c'est fou, vertigineux... Je les suppose aussi forts que vous voudrez, ils ne peuvent pourtant pas encadrer une région entière comme ils ont la prétention de le faire. Rothschild lui-même regarderait à bâtir quatre pareille usines en deux ans ; on dirait qu'un mauvais génie pousse les Harmmster dans une voie de vertige ; j'ai plus qu'un pressentiment, ma certitude est faite et motivée ; la prospérité des usines n'est qu'apparente, elle est un leurre, elle semble servir de prétexte à une démoralisation générale du pays qui coûtera cher à tout le monde et dont je voudrais tâcher, dans l'avenir, d'enrayer les effets.

—... Qu'y pouvez-vous ?

— On peut toujours quand on veut ! Je veux me préparer pour le jour de la déroute, je veux que la débâcle qui emportera les usines emporte aussi tous les étrangers venus par elles et pour elles !... Je voudrais que pas un d'eux ne trouve ici un coin de terre pour s'y fixer et y pousser des racines...

— Ce sera difficile !

— Au Val d'Api peut-être ; mais pour toute la région qui entoure l'Abbaye et la Ferlandière, Fumeçon et la Neigerie, c'est autre chose, car j'en suis le possesseur et je ne vendrai qu'à bon escient, et à ceux qui m'offriront des garanties. Il me semble que c'est une mission à moi d'être le gardien de la terre, d'empêcher qu'on la profane et de ne la livrer qu'à ceux qui sont dignes d'elle !

— C'est beau, mais, comme nous l'avez dit, c'est ruineux.

— Précisément... je suis à bout.

— Enfin, comment voulez-vous que je vous aide ? demande M. de Chailuy avec cordialité. Voyons ? vous êtes bien venu pour m'emprunter quelque chose... ?

— Oui et non...

— Je ne comprends plus...

— Je m'explique.

A ce moment, Jacques regarde M. Chailuy bien en face, et lentement, comme si chaque mot lui arrachait le cœur

— Je voudrais vous vendre... ma meute... !

Le châtelain s'arrête tout surpris

— Me vendre votre meute... ? Mais, il y a quelques mois, vous m'avez refusé mille francs de chacune de vos chiennes !...

— C'est vrai ; cependant, aujourd'hui non seulement je les accepte, mais je vous les demande.

Alors M. de Chailuy se fait bon ami, presque papa.

— Non, mon cher ami... vous ne pouvez pas vous séparer ainsi de votre meute. Laissez-moi tout simplement, et en voisin, vous prêter l'argent ;

c'est beaucoup plus simple, personne n'en saura rien et vous me ferez plaisir !

—...Je n'ai jamais tendu la main ; je vous l'avoue, cela me coûterait beaucoup ; et puis, en vous empruntant, il me semble que je ferais une spéculation, une affaire... et qu'au contraire, il est bon que je souffre pour ma cause ! Quand les habitants me verront, moi qu'ils savent chasseur passionné, me priver de mes chiens et en faire de l'argent pour défendre la terre, ils soupçonneront peut-être que cette terre est quelque chose de sacré, et qu'on doit, dans certains cas, faire des sacrifices pour elle !

Puis, brusquement, comme s'il ne voulait pas engager à fond la discussion

— Enfin, ma meute vous plaît toujours ?...

— Peste ! il faudrait être difficile, elle est une des plus belles de France.

— Vous m'avez offert mille francs de chacune de mes chiennes, vous ne retirez pas l'offre ?...

— Au contraire.

— Et des chiens ?

— Ce que vous voudrez !

— Non, fixez vous-même...

Il se produit un noble débat entre les deux hommes, chacun cherchant à savoir la pensée de l'autre, jusqu'au moment où M. de Chailuy conclut

— Je vous achète votre meute trente-cinq mille francs, pas un sou de moins !

— J'accepte, répond Jacques simplement ; car, à votre place, je ferais la même chose.

— Et en plus, je vous la laisse tant que vous voudrez...

Mais Jacques refuse avec une vivacité qui indiquerait en lui presque la peur de faiblir

— Non, dit-il, une fois le sacrifice décidé, j'aime mieux qu'il se consume vite.

— Enfin, mon cher ami, je suis à votre entière disposition.

— Avez-vous de quoi les loger dès ce soir... ?

— C'est incroyable !...

— Avez-vous de la place... ?

— Vous y tenez ! Eh bien ! oui... j'en ai !

— Entendu. Merci, je pars.

On appela Mimie, car Jacques voulut lui dire au revoir ; il regarda quelques-unes des photographies de la filette ; puis, serrant la main de M. de Chailuy, remonta à cheval.

*

* *

Il revint dans le grand soleil de l'après-midi, par le chemin ombragé qui côtoie les bois de Frières.

— Tout semblait dévasté : les bois étaient mis en coupe avec férocité ; on abattait de vieux arbres au pied desquels, depuis des générations, les familles étaient venues danser au soir des réjouissances de village. L'antique ferme de Voyot se transformait, elle aussi, sous la poussée folle des fabriques ; les grands bœufs roux ne rumaient plus sous les pommiers, dans les champs qui conduisent au Pré Acre. Des pâtures superbes avaient été retournées pour faire

en quantités énormes de la betterave industrielle ; et Jacques se rappelait les bons jours d'antan, où l'on envahissait en bande la cuisine de la ferme, pour boire devant la cheminée flambante le lait épais dans les vieux cuivres.

— Tout passe, pensait Jacques, tout court vers l'avenir ; mais plus le flot s'éloigne du tranquille vallon qui abrita sa source, plus il s'assombrissait et se grisaille dans le raccourci pratique des horizons, jusqu'au moment où, subitement, tout s'élargira vers l'inconnu des océans. Heureusement, le ciel était trop haut, sans quoi les ingénieurs auraient isolé son azur pour le vendre aux blanchisseuses, et décroché ses étoiles pour les monter en épingles de cravates, destinées à des Harmmster quelconques !...

Jacques fait un détour pour éviter les bois d'Athiémont où, pour la dernière fois, il avait chassé avec Odile ; dans sa disposition d'esprit, leur vue et les mille souvenirs qui s'envoleraient au coin de chaque taillis lui feraient mal.

Et, bercé au pas de son cheval, le jeune homme s'en va dans le murmure du bois, dans cette vie immense, inconsciente, de la nature toujours vibrante, toujours forte, et au sein de laquelle son corps reposera un jour, pendant que l'âme entrera dans la grande pitié de Dieu... ce "*requiem æternam*" ; cette tranquillité définitive que l'Église souhaite dans ses prières, au-dessus du corps de ses enfants, tombés dans la vallée des larmes avec le signe de la foi.

C'est à la musique de ces pensées mélancoliques que Jacques entre dans la Ferlandière. Sans monter chez lui, il appelle sa sœur ; elle était assise dans la barque de l'étang, avec des joncs de pêche autour d'elle, et lisait un livre à l'ombre des saules.

— Dis, mignonne, tu ne m'en as pas voulu de te fausser compagnie ce matin... ?

— Non... Et tu as trouvé M. de Chailuy... ?

— Oui... Jeanné, voudrais-tu me rendre un service... ?

— Plusieurs.

— Va donc demander à l'Abbaye de vouloir bien dîner ici ce soir...

— Je croyais que nous avions décidé le contraire ?..

— Oui, mais j'ai réfléchi.

— C'est bon... répond Jeanne.

Et vaguement elle pressent que Jacques poursuit un plan dont il lui cache le but ; mais elle ne s'en inquiète pas davantage : entre fiancés, pense-t-elle, il faut s'attendre à chaque instant à des petits mystères toujours cousus avec du gros fil blanc !

La jeune fille part alors s'habiller ; et, pendant ce temps, son frère se promène, soucieux, dans la grande allée. Mais dès qu'il a vu sur la route la victoria doubler le poteau blanc et s'éloigner dans la direction de l'Abbaye, certain d'avoir deux grandes heures devant lui, il se dirige d'un pas rapide vers la ferme, dans le coin de la seconde cour où, pittoresquement s'élève le chenil, et appelle le piqueur logé dans un petit pavillon voisin.

— Pierre, dit-il d'une voix brève, tu vas m'obéir sans me questionner... D'abord, fais donner aux chiens une pâtée supplémentaire.

Et pendant que les deux valets apportent les longues auges de bois et préparent un barbotage Jacques, très affectueusement passe et flatte les chiens... les plus vieux surtout... ceux qui ont, comme glorieux chevrons, toute une mosaïque de coups de boutoir et d'andouillers.

— Bonjour, mon vieux Ténébro !... et toi, Murmaro, ici !... Ravageot, viens-là, Bellone !... Pallas !... Marjolaine, ici !... ma petite Ravigotte !... oui, c'est bon, on sait que tu l'aimes, ton maître... Renfort !... Brise-Tout, Messire ! Marmouset ! Matador ! Vol-au-Vent !... Tintamarre !... Tonnette !... Volante !... Fanfare !... Rapido !... Stentor !... Postillon !... Roméo !... Farandole !...

Et chaque bête arrive à son nom, sautant d'un seul bond, se poussant pour mendier une caresse.

— Allons, Trompillo !... Méphisto !... Ramonot !... Ratafouillo !... Jupiter !... Tayaut !...

Puis, Jacques passe aux jeunes qui sont — qui étaient ! — pour lui l'espérance de sa meute, la fierté du chasseur de demain.

Les chiens, aux pattes trop lourdes encore pour leur corps, cherchent la main du jeune homme, et, de leurs têtes intelligentes et bonnes, le poussent comme des amis pressés et indiscrets qui ne veulent pas seulement qu'on les aime, mais encore qu'on les préfère.

Chacun a son histoire et rappelle des souvenirs : chevauchées solitaires au travers des bois avec Dick et Dicka ; grandes chasses à courre, menées par le vautrait tout entier, gueules ouvertes et panaches triomphants, faisant retentir la forêt de sa fanfare joyeuse et passant comme une vision au travers des taillis.

— Pierre, couple-moi ces chiens-là.

— ... ???

Le vieux serviteur regarde d'un air complètement abasourdi ; le fait est qu'au milieu des aboiements joyeux il a pu très bien ne pas entendre.

— Oui, tu vas emmener les chiens ce soir, tous, chez M. le comte de Chailuy, et tu les laisseras.

Le piqueur, stupéfait, regarde Jacques sans comprendre encore... Emmener la meute entière, à quatre heures du soir, chez le voisin de Frières... ? Jamais il n'a reçu un ordre ressemblant de près ou de loin à celui-ci ?

— Fais ce que je te dis ! reprend Jacques, qui s'énerve déjà et voudrait être compris à demi-mot.

— Mais... je n'ai pas saisi !

— C'est pourtant bien clair : tu vas coupler mes chiens... tu entends, tous mes chiens ; et les mener ce soir par la route de Frières chez M. de Chailuy ; la meute désormais lui appartient : je parle français, je suppose... ?

— Monsieur le comte plaisante !

Jacques fronce le sourcil :

— Pierre !...

— Vrai ?... Alors je ne suis plus votre homme et il faudra que Monsieur en trouve un autre pour faire la besogne... Tous les chiens sont nés ici... ce n'est pas moi qui les sortirai... Merci ! à cinquante ans, j'aurais trop peur que le père de Monsieur ne me voie !... Ah ! le père de Monsieur !... Ce n'est pas lui...

— Pierre... Tais-toi ! ! !

— Si vous voulez que je les noie... ? ça me coûtera... Mais les voir partir ailleurs... tout à côté... les rencontrer chassant devant M. de Chailuy !... nos chiens à nous ! ! ! non !... jamais ! ! J'aime mieux m'en aller du pays avant !... Tous les paysans m'arrêteraient sur les routes pendant un mois pour me poser des questions auxquelles je ne pourrais pas répondre.

— Pierre, tu n'as pas de cœur, s'écrie Jacques d'une voix altérée.

— Pardon... c'est pas moi... c'est vous ! ! !

— Moi... ?

— Oui, vous ! ! !

— Pierre, tu devrais pourtant sentir que je souffre plus que toi... je n'ai pas à te rendre mes raisons... j'aurais cru que tu les supposerais... Veux-tu m'obéir... ? Veux-tu m'obliger à coupler mes chiens moi-même...

Et Jacques se dirige vers le chenil.

Alors, le piqueur, la démarche traînante, va chercher les cordes, et, de ses gros doigts tout tremblants d'émotion sur lesquels tombe une larme qui perle malgré lui, mordant sa moustache, il se prépare à coupler les bêtes.

— Misère de malheur !... si jamais on m'avait dit cela... que ce serait moi qui les mettrais à la porte, ces braves chiens, j'aurais juré que c'était pas possible ! ! ! Pauvre Pierre, va !... c'est la récompense de trente-cinq années de service... Crevez-vous donc pour le monde !

Mais l'opération est bien plus difficile que Jacques ne l'a supposé. D'abord les bêtes ne comprennent pas... et regardant indécises, anxieuses... puis, tout à coup, pressentent quelque chose d'anormal, de mauvais, et résistent... se réfugient en masse au fond de leur vieux chenil.

— Voyez, Monsieur le comte, personne ne veut vous quitter !

— Force-les ! !

— C'est aisé à dire.

Jacques, alors, s'avance, les deux mains derrière le dos, voit toute sa meute littéralement coilée au mur, et qui regarde avec des yeux au fond desquels il y a une indiscutable compréhension de choses menaçantes, vaguement entrevues.

— Pierre, prends le fouet ! ! !

— Prenez-le vous-même !... moi, j'ai le cœur qui se décroche.

— Où est-il, le fouet... ?

— Je ne sais pas... répond Pierre, qui en a toute une collection dans le coffre à biscuits.

Des yeux, Jacques cherche les fouets de chasse, ouvre une porte, puis une autre, et en trouve de neufs, bien rangés, dans la sellerie ; il revient,

terrible, la lanière haute, avec, sur le visage, une expression dure que Pierre ne lui a jamais vue.

— Ici... les bêtes!!... Murmuro!... Ravageot! Ténébro!...

Pour la première fois, les vieux chiens n'obéissent pas. Toute la meute se recule de plus en plus... semble se fondre, presque couler devant ses pas. Elle se tasse au fond du chenil, bondit sur les bancs, s'aplatit le long des murailles, saute comme si elle voulait s'y cacher, s'y enfouir.

Jacques frappe... frappe encore, frappe toujours!... mais rien ne bouge dans cette masse vivante qui s'obstine, silencieuse; c'est à peine si quelques chiens — les jeunes — hurlent de douleur sous la lanière cinglante et, comme dans une armée de braves où les vieux se sacrifient les premiers, ce sont les chiens les plus anciens, les vétérans, les premiers compagnons d'armes, qui s'immobilisent entre lui et les autres Murmuro et Ravageot, les bêtes courageuses qui, par deux fois, avaient coiffé le sanglier le jour de la dernière chasse, Marjolaine, une superbe bête, cadeau d'Odile, encore fillette, et qui se laisse battre, là, sans comprendre, ne sachant pas...

Et il y a de tout dans leur regard de bêtes intelligentes — une sorte de pitié, de commisération pour la souffrance que doit éprouver celui qui les fouaille, mais qui les aime pourtant. Leurs yeux semblent dire "Pourquoi ne veux-tu plus de nous? Que t'avons-nous fait...? C'est en vain que tu t'obstines à nous chasser: on ne se quitte pas quand il y a de tels souvenirs en commun; nous sommes de vieux amis liés dans l'avenir comme nous l'avons été dans le passé!..."

Mais à cette heure d'exaspération, ces liens, Jacques veut les briser; il prend Marjolaine à deux mains par le cou, et, brutalement, la jette hors du chenil en pleine cour. Mais les rudes chiens de Jacques ne sont pas des moutons; personne ne bouge; et avant qu'il se soit retourné, la chienne a bondi par-dessus lui, et, la queue basse, rentre dans la meute.

Jacques la reprend et la repousse par trois fois; et, par trois fois, Marjolaine rebondit au-dessus de sa tête et reprend sa place.

Alors Jacques jette son fouet et s'assied, presque vaincu.

Décidément, il n'est pas aussi fort qu'il le croyait; tout dans cette nature semble lui être trop chevilié au cœur pour qu'il aille au bout de sa résolution...

Et, pendant qu'il réfléchit, les coudes aux genoux, la tête dans les mains, les bêtes fouaillées, sentant une accalmie, descendent, l'entourent, le regardent, le poussent de là tête, lui caressent les mains comme de bons amis sans rancune "Est-ce possible...? tu avais pensé cela! C'est un mauvais rêve, oublions-le!"

A côté des chiens, Pierre attend, les yeux durs pleins de reproches pour son maître. Non, jamais n'aurait cru M. de la Ferlandière capable d'une telle idée. D'ailleurs, M. le comte doit bien sentir

qu'il fait mal puisqu'il s'est arrangé pour éloigner Mlle Jeanne.

Jacques se lève et s'en va sans rien dire, essuyant, lui aussi, comme son piqueur, du revers de la main, une larme qu'il ne croyait pas devoir verser... Et, remonté dans sa chambre, il écrit à M. de Chailuy, d'une main qui tremble encore de la violence que la volonté lui imposa

"Mon cher ami,

"Vous aviez raison, c'est trop dur!... Je garde mes chiens; car, à moins de les expédier à cinquante lieues d'ici, je sens qu'ils me reviendraient tous et que vous feriez un mauvais marché. J'accepte votre première offre — prêtez-moi vingt mille francs pour un an.

"Plus que jamais, croyez-moi bien affectueusement à vous,

"JACQUES."

*

* *

Pourtant, Jacques ne veut pas encore s'avouer vaincu, et, sans l'envoyer, tourne et retourne la lettre dans ses doigts: "Fait-il bien, en reculant ainsi devant sa première résolution? Se montre-t-il faible ou a-t-il simplement du cœur...? Est-elle étrange, cette indécision qu'éprouvent les plus sincères pour apprécier une action humaine!..."

Puis il descend, et, longtemps, se promène seul dans la grande allée bien silencieuse qui côtoie l'étang. Point par point, comme un scrupuleux qui se défie d'une sensation, il discute sa conduite, étudie sa faiblesse apparente... Toutes les raisons que, sous l'impression de la vente du Bois-Roux, il a données à M. de Chailuy, repassent devant la critique de son esprit, et en sortent maintenant infirmées.

Oui, comme tous les hommes il allait sacrifier à l'orgueil et marcher sur son cœur pour paraître fort: car vendre sa meute, c'est en réalité aller contre le but qu'il se propose. D'abord il atteint Odile: un tel sacrifice ne peut pour elle passer inaperçu; c'est faire payer à sa fiancée le cadeau royal du Bois-Roux qu'il a voulu gracieusement lui offrir... c'est, à la veille du mariage, découronner son antique foyer du cachet brillant de grande vie provinciale au milieu de laquelle Odile a toujours vécu.

Et puis, devant le pays, son sacrifice sera-t-il interprété comme Jacques le désire...? Les paysans n'y verront-ils pas plutôt une marque de faiblesse, présage de la débâcle générale...? et les juifs de l'usine, un symptôme invitant à une reprise d'hostilités presque immédiate...?

M. de Chailuy, au contraire, est à la fois un ami et un silencieux qui, certainement, ne jettera pas dans le public le secret de son intervention.

Enfin, a conclu Jacques, souffrir pour souffrir, mieux vaut peut-être souffrir dans mon orgueil que dans mon cœur!...

Alors il ferme décidément la lettre et laisse partir Firmin qui doit la porter. Mais, de la fenêtre de sa chambre, il suit encore des yeux son domestique au travers des blés, hésitant et, jusqu'au dernier moment, se demandant s'il ne doit pas le rappeler.

Et quand Firmin disparaît à l'horizon, derrière les premiers peupliers de l'Abbaye, Jacques referme la fenêtre

— Odile... ma petite Odile, murmure-t-il, il faudra m'aimer beaucoup, car, pour vous, j'ai déjà beaucoup souffert !...

(à suivre)

Dieu n'est jamais en retard avec personne. S'il récompense magnifiquement un verre d'eau, à lui donné dans la personne du pauvre, quelle sera la profusion avec laquelle il comblera ces pieux parents, dont l'influence au sein de la famille lui aura procuré un prêtre? — Abbé GRIMAUD.

CE QU'ON APPELLE UNE " COQUILLE " D'IMPRIMERIE ?

La coquille d'imprimerie est la substitution d'une lettre à une autre, par une erreur de la composition ou de la suppression d'une lettre. Cela donne des résultants fort comiques. Témoin ce bulletin de santé du prince Jérôme, publié sous l'Empire.

" Le vieux persiste." Lisez : le mieux persiste. On raconte que les ouvriers imprimeurs et le correcteur ont été congédiés après cette gaffe.

On trouve aussi dans le *Moniteur Officiel*, sous Louis-Philippe, cette curieuse phrase :

" Le roi a réuni hier dans un grand *baquet* toute la famille royale " etc..., Il manque un *n* au baquet !...

Disons à la décharge des typographes et des correcteurs que les copies livrées par les auteurs sont souvent illisibles.



OH ! LA BONNE TIRE CANADIENNE !